



# Leçons d'économie politique

<https://hdl.handle.net/1874/214127>

Hs.  
4 L 19

1412 (Ack. 51, 52.) Charta. 2 vol. 4°.  
629 pp. 1826.

J. Ackersdijck, Leçons d'<sup>r</sup> économie politique.

Hss. Ackersdijck.

52

Carton 129 (Portef. 6)

1. De l'homme, de ses besoins  
et de ses facultés.

f1-6

52

IV. R. 19

Ach. 52

Fuile 1412

brought by

Aakerod. 57

H. 19

Op

O. @ 35.

## CAPUT VII.

—

### DE CURA.

Indicatio est habere rationem morbi concomitantis, putredinem præcavere, illi resistere, ventriculum et intestina debilitata roborare, aëris rarefactionem minuere et ejus exitum procurare. Hinc videmus cur, inflammatione existente et tympanitem producente, in morbi vigore, amplæ venæ sectiones; hirudines ad anum, in hoc morbo evacuationem sanguineam directam productentes; balnea tepida, enemata mucilaginosa; pediluvia calida; cucurbitæ scarificatæ cuti abdominali amplectentes.

Nous allons nous occuper  
d'une science qu'on nomme  
Economie politique.

Cette science a pour but  
de nous faire connaître  
les causes de la prospérité  
ou de la misère des nations.

Les nations sont des réunions  
d'hommes qui sont liés  
par des intérêts communs.

C'est dans l'observation  
de l'homme que nous  
trouvons le point de dé-  
part pour nos recherches.

C'est à celle connaissance  
que viennent se rattacher  
toutes les sciences, mor-  
ales et politiques; - et  
aucune étude n'est plus  
importante pour nous.

L'étude de l'homme pré-  
sente une infinité d'objets  
à observer et depuis depuis  
bien des siècles les philoso-  
phes s'en laissant occuper,  
il n'a pas couramment eu



une des déconsortes à faire.

Cette partie de la connoissance de l'homme qui fait la base de l'économie politique a été négligée pendant très longtemps et les anciens n'y ont jeté que peu d'attention.

Le sans les besoins et les désirs de l'homme, et les moyens qu'il emploie pour les satisfaire.

C'est pourtant par ces besoins et ses désirs que l'homme est mis en rapport avec les semblables et avec l'environnement. et c'est dans les efforts de l'homme pour satisfaire à les besoins et les désirs que nous trouvons le principe de son perfectionnement.

Expliquons cette affirmation.

Les hommes dans l'état le moins civilisé ont déjà des besoins tels quels dépendent leur existence.

2

S'ils ne trouvent pas de man-  
naie et de baïffou, ils pé-  
nissent.

Les habits, une couche  
pour se reposer, une  
habitation pour s'abri-  
ter, des armes pour se  
défendre, tout des de-  
loins qui sont impérieux  
pour la conservation de  
la santé dans presque  
tous les climats.

Mais ce n'est pas là que  
les dévirs des hommes  
se donnent. Au contraire  
qu'un besoin est sati-  
fait il en naît d'autre,  
et la possibilité d'étendre  
ses joies, d'augmen-  
ter son bien-être est in-  
finie pour l'homme.

Les dévirs de l'esprit  
nouissent justement  
tôt que ceux du corps.

Les sauvages, presque nu-  
portent déjà des ornements,  
il se parent les cheveux en  
la figure; - et les goûts  
plus recherchés se joignent

presque l'aptitude à la satisfaction des besoins les plus profonds.

Les mœts et les bavoirs décrivent les objets de jumissance.

Les habitudes, habiletés, donnent l'entraînement au sentiment du bien que se développe avec la première civilisation.

A mesure que les hommes font des progrès dans leurs besoins et s'améliorent.

Les jumissances de la vie sociale; les beaux-arts; les connaissances; — les intellectuelles; — les jumissances (materielles); celle de répandre le bonheur autour de soi; — naissent successivement.

L'aptitude à augmenter les jumissances est vraiment sans bornes dans l'homme. Ainsi il tient à sa nature de l'aller par de l'anergie, d'avoir de la prévoyance; et tous les hommes ont toujours l'intention d'améliorer

Ceux dont

Si nous comparons l'homme pour ces particularités avec les animaux, nous trouvons une différence énorme. Ceux-ci ont des besoins réguliers, limités, toujours les mêmes; - et une fois qu'ils sont satisfait, les animaux se reposent, et n'en demandent pas d'autres; - et pendant tous les siècles, les mêmes animaux ont les mêmes besoins.

Tandis l'homme porte en lui le germe d'un développement infini, et si nous comparons le sauvage abouti à l'homme civilisé donc toutes les facultés sont développées, nous trouvons dans ce dernier une infinité de besoins, nous le voyons joindre en posez... tout d'une infinité de journées dont le premier

n'a pas la moindre idée; - et cependant l'homme le plus civilisé que nous connaissons a encore devant lui un développement sans bornes; car jamais personne ne peut dire à l'homme: tu n'iras pas plus loin.

Mais si nous regardons dans le cercle des fauves et des démons de l'homme qui s'étend toujours, au delà les traits les plus déclivés et qui paraît nous annoncer une existence infinie; - nous trouvons ce même caractère et plus prononcé encore dans les moyens que l'homme emploie pour satisfaire à ses besoins et ses désirs.

Tandis que les animaux trouvent dans la nature tout ce qu'il leur faut pour satisfaire à leurs besoins, l'homme a également devant lui le globe avec tout ce qu'il

4.

produit, mais il n'y trouve presque rien préparé. S'il ne pouvait employer ces objets que dans l'état où il les trouve, il pourrait à peine prolonger son existence dans l'état le plus misérable.

Mais il est donc de facultés physiques et intellectuelles qui le mettent en état de tenir constamment plus de parti des objets qu'il trouve dans la nature.

Et ces facultés sont également susceptibles d'un développement infini.

Il est dans la destination de l'homme que les germes qu'il porte en lui soient développés; et c'est par

Il est dans un rapport constant avec la nature; il en devient de plus en plus le maître; il sans faute renvoie à son bien-être tout ce qui est matériel, toutes les forces dont ils sont pourvus.

Il a des aptitudes de corps et d'esprit qui resteraient l'effort constant pour toujours entouris s'il n'était améliorer son sort, pour pas stimulé par ses besoins augmenter son bien-être et ses désirs à le employer que ce développement a lieu sous imagination son juge. L'homme applique constamment ses facultés pour augmenter ses jous,

issance, et c'est par cela que la civilisation a lieu.

Lorsque les besoins physiques du corps sont saisis, et que les désirs s'annulent et l'on trouve le temps pour procurer des plaisirs intellectuels et moraux; - c'est alors que naît le loisir pour une partie de la société, et ce loisir est un moyen favorable pour qu'on puisse s'occuper de travaux intellectuels; - ces travaux intellectuels s'appliquent alors aux travaux corporels qu'ils rendent beaucoup plus efficace. C'est par cette pragmatique que la civilisation, tant en diminuant les efforts physiques, procure le moyen de se laisser au même temps beaucoup plus de loisirs, et pour beaucoup plus d'individus.

Nous observons donc comme traits caractéristiques, dans l'homme des besoins et des désirs qui s'étendent à l'infini ; une pression permanente toujours occuperée d'augmenter son bien-être.

Des facultés susceptibles d'un développement sans bornes qui s'opère par les efforts de l'homme pour améliorer son sort.

La nécessité pour l'homme d'une activité constante. L'oisiveté est contre la nature.

Observons encore que la distinction entre les besoins naturels et les besoins factices n'est guère aisément visible. Il est dans la nature que les besoins s'étendent.

Les besoins sont différents d'après les climats, les âges, les sexes, les habitudes, l'état de la civilisation. Ils peuvent

X  
Cela a sonnenz lieu sans une grande civilisation.

aufir s'écartez de la nature, être fatigé, lorsqu'ils ont leur source dans des vices, ou dans un état maladif du corps ou de l'âme; — mais il ne cestent pas d'être naturels parce qu'ils sont loin des besoins indispensables pour l'existence; — seulement il faut alors moins impérieux.

Pour prévenir toute méprise, abrévions que tous les besoins et les désirs de l'homme ne peuvent pas être satiés, faits par le objets matériels qu'il trouve dans la nature et qu'il s'approprie; mais une très grande partie et même pour ces autres besoins ces objets sont indûment indispensables.

Les besoins de l'amitié, de la considération.

Pour que l'homme puisse satisfaire à ces

6

besoin par les objets de  
la nature qu'il transfor-  
me par son travail, il  
est indispensable qu'il  
vive en société avec  
les semblables.

( 9 )

De l'origine et des progrès  
de la Société.

17-8

“ Mulier in flore ætatis subito moriebatur ; cum autem abdomen ad-  
» modum tumeret , et grava ï ipsa crederetur , cupiebant parentes et  
» maritus , ut post mortem sedulo indagaretur an grava ï foret , et quid  
» lateret mali . Dum Ruysschus , solita sua prudentia et dexteritate , ab-  
» domen aperire tentabat , levi foraminulo in cavum abdominis penetrante ,  
» cum strepitu exibat aër copiosus , et mox totum abdomen concidebat .  
» Uterus vacuus et contractus inventebatur , solum omentum contabuerat ;  
» reliqua viscera , tam in pectore quam abdomen , erant sana , nec  
» Ruysschus detegere poterat quomodo , aut per quas vias , aër in cavum  
» abdominis venire potuisse . ”

Ex hac descriptione , et multis expertissimorum medicorum observa-  
tionibus , constat , tympanitem abdominalem , licet rarissimum , locum ba-

L'homme doit tout ce-  
procurer par son travail  
et par son intelligence

Il ne saurait nien faire sans  
le secours de ses semblables,  
bles.

Un pionnier inné dans  
l'homme lui rend la  
vie sociale nécessaire ;  
mais sans celle-là seul  
celui d'améliorer tout  
tout pour l'empêcher des  
objets extérieurs lui ren-  
drait la vie sociale indis-  
pensable ; car étant seul il  
ne saurait y parvenir.

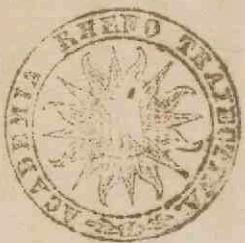
On le trouve toujours de  
société ; mais il y diffèrent  
degrés dans la formation  
de ces sociétés.

1 Les peuples chapeautés, Tanna,  
gat -

2 Les peuples partants, Barba-  
res. - nomades.

Tous font ce dernier degré au-  
tant le progrès se fait  
d'une manière imper-  
ceptible.

3 Les peuples agricoles.  
Les différents degrés de la  
perfection sociale sont  
autant de périodes dans  
l'application des facteurs



de l'homme à faire partie  
des objets qu'il trouve dans  
la nature.

La distance qui sépare  
les deux extrémités est énorme : le sauvage en petit  
nombre, mal pourvu, me-  
nant une vie misérable ;  
— l'homme civilisé qui  
habite des pays très peu  
étendus avec un grand  
nombre d'habitans, qui  
sont tous fort bons,  
plus que les sauvages.

Avec cette observation de  
la réalité disparaissent  
tous les vues sur l'état  
de la nature, et ce système  
qu'on a basé sur ces  
faits.

C'est surtout Rousseau,  
qui d'ailleurs était si inge-  
nieux, auquel on a donné  
principes tout à fait corri-  
sés sur la société.

Il a imaginé un état où  
les vies de tous étaient à l'af-  
faiement pour.

Il a aussi eu des idées très  
funfées de l'indépendance

8  
2

Celui-là est véritablement  
libre qui n'a pas besoin de  
mettre les bras des autres  
au bout des siens pour  
faire sa volonté.

C'est une liberté qui n'est  
pas populaire et qui ne laisse  
pas de l'inscrire. Il faut  
qu'il y ait un échange con-  
tinuel de bons offices entre  
les hommes; - et comme  
nous vivons constamment  
dépend des autres il faut  
que nous sachions aufer  
de leur être utile.

Sur ce rapport l'homme  
doit être en quelque sorte  
dépendant des autres; -  
tout comme il doit être  
dépendant des choses.

C'est par son activité qu'il  
peut obtenir que ces choses  
soient vraiment utiles et  
que les hommes contribue-  
sent à augmenter son bon  
heur. Ainsi le sont  
la nature de l'homme.

( 11 )

En quoi consiste  
l'Economie politique.  
præcesso nec concomitante, tympanites oboritur, ut, v.g., si post magnam  
cerasorum vel aliorum fructuum crudorum, corpore præseriū æstuante,  
ingurgitationem, vel post magnam cerevisie fermentantis potionem, cor-  
pore cæleroquin sano, subito tympanites oboritur. Celeberrimus in arte  
medica ZIMMERMANNUS casum refert hominis, qui, post magnam quan-  
titatem uavarum assumptarum, abdomine undique inflato, perit.

#### § IV. DE TYMPANITE SECUNDARIO.

Secundarius vero tympanites dici potest, dum, alio morbo præcesso,  
vel concomitante, morbus hic *ut symptomata generetur.*

Nonne meteorismus, in febribus mali moris, in intermittentibus per  
longum tempus protractis, et præcipue in typho oriundus, in ordine  
tympanitis secundarii merito adnumeratur?

9

Nous venons de voir les trois grandes époques qui se succèdent dans le progrès des peuples, vers la civilisation.

Mais il s'en faut beaucoup que toutes ces périodes des peuples se bornent à ces trois degrés de perfectionnement social.

Les peuples, une fois dévoués aux agricultures, sont entrés dans la carrière de la civilisation,

et au bien-être, mais l'histoire et la statistique nous les fait presque tantôt plonger dans un état prospérité; - tantôt dans un état de misère, ou l'un ou l'autre, - tantôt dans un état de sécheresse, reculant devant leur prospérité et leur civilisation, tombant dans la misère.

L'économie politique a pour but de nous expliquer ces changements, en nous faisant connaître les moyens par lesquels les hommes le procurent. Les biens qui



constituent la prospérité,  
comment les bîus se répartis-  
sent dans la société et com-  
ment on les fait servir au  
bien-être des membres de la  
société.

On l'a nommée Economie  
politique, d'après les mots  
grecs oikos mairon et stathē  
mille, état, société.

Par maison les Grecs do-  
signaient tous les biens app-  
artenant à une famille.

Quelques auteurs approuvent  
beaucoup cette dénomina-  
tion : Mille —

D'autres la trouvent peu  
propre. Fay dit qu'il fau-  
rait la nommer Economie  
sociale, pour éviter qu'on  
ne la confonde avec la Po-  
litique.

Elle n'étant certainement pas  
claire, on peut la prendre  
pour la connaissance po-

+ c'est aussi que M. Bocke tient de l'administration  
à écrit sur l'Economie po., d'un état donné (Huis-  
houding van eenen staat.)  
Les Allemands veulent des

triquer entre Economie nationale (Volkswirtschaftschaft) et Economie politique (Nationalwirtschaftschaft) effectivement les deux parties sont différentes.

Les Anglais et les Français doivent à comprendre les deux branches dans le nom d''Econ. politique'.

Aristote a employé le mot de Chrematistique Χρεματιστική, dérivé de Χρεματα biens, richesses.

Quelques auteurs préfèrent le nom d''Economie politique - science encyclopédique'.

On l'a aussi quelquefois nommée Chronologie, nom pris du grec Χρονος or.

Pour les définitions on n'a pas, non plus été d'accord. Je ne m'avis, indiquerai pas tant.

Smith a donné le titre suivant à son ouvrage Recherches sur la nature des les causes de la Richesse des nations.

J. B. Say : Espositions de la manière dont se forment le distribuent et se commandent.

leurs besoins et leurs désirs,  
dont l'abondance fait le  
bien-être des nations.

Et le but qu'en se proposant  
se en appliquant les principes  
et les règles d'Economie politique  
est de rendre l'affaue  
aussi générale qu'il est  
en d'autres mots d'augmenter,  
le bonheur des hommes  
pour autant qu'il dépend  
des objets extérieurs.

Il y a des auteurs qui  
s'écartent de cette acceptation  
et qui donnent une définition,  
et un autre objet  
à l'Economie politique;  
un de plus distingué est  
Schmoller: Il dit que le  
bien-être physique de l'hom-  
me, autant qu'il peut  
être l'ouvrage de son gou-  
vernement est l'objet de  
l'Economie politique.

C'est en faire une autre hérésie.  
Nous apprécierons plus  
tard la manière d'expliquer  
l'Econ. pol. de Schmoller.

Droz

Une observation importante c'est que l'Economie politique est une science expérimentale, elle recherche la nature de la prospérité, mais elle ne peut pas créer des règles. Elle ressemble en cela aux sciences naturelles, elle observe les faits et en déduit les résultats. Elle tente de connaître la nature des choses, et elle réunit ce qui est bien dans les principes.

Elle ne fait pas de moyen plan d'organisation sociale ; - elle cherche seulement à connaître la cause des phénomènes qui se présentent, et par cette connaissance elle parvient à prédire quels seront les effets de telle institution, de telle mesure, de tel

Bien observer, bien constater l'événement; tant comme conséquence rigoureuse, tout dans la physique, que dans l'économie politique. Seulement les résultats de l'économie politique ne peuvent jamais atteindre la même certitude.

On ne peut pas appliquer  
les formes algébriques.

4  
12

parce que les hommes étant des êtres libres et non des forces ananglés, peuvent contribuer à interrompre les résultats; c'est ce que (et politiques) aux de distinctions des sciences physiques.

C'est pour cela qu'il faut toujours faire face à la théorie générale la connaissance des hommes et des circonstances.

Rien n'est plus intolérable pour la pratique que les principes absolus appliqués sans égard au contexte. Exemp.

4  
Des sciences qui ont des rap-  
ports avec l'économie politique.

( 15 )

13-15  
ventriculum et intestina, valde dilatabilia, distendere valebit. Tandem, diametro eorum aucto, et distensione augente et permanente, in iis inducitur laxitas et debilitas, actio muscularis enervatur; sic ut fibræ muscularis, quasi atonia correptæ, et paralyticæ factæ, in aërem contentum reagere non possint, sicque varii morbi secundarii, præsertim inflammations, inde oriri debeant (ut postea in articulo de prognosi videbitur).

Ex his cunctis claræ patet, cur meteorismus in morbis acutis malignis adeo sit frequens; in illis enim omnia ad astheniam tendunt, atque in putrefactionem quodammodo vergunt, sed a corruptela et putrefactione major nascitur calor, motus excitatur intestinus, quo particulae corporum dividuntur, attenuantur, et mutuam inter se cohaesionem perdunt, et aër, in iisdem contentus, extricatur, ac sic facile fluidum aëreum evolvitur.

Dans l'acceptation la plus large toutes les sciences ont un rapport ensemble.

Les sciences politiques, en sont plus particulièrement, parce qu'elles ont tantôt pour objet l'état social et pour but le bonheur des hommes qui composent la société.

l'Historie spécialement l'historie moderne.

La Statistique.

C'est là deux sciences de fait.

La Politique qui a été très diversement envisagée: comme la théorie du gouvernement; — comme la théorie des rapports entre les nations; — comme la science de l'administration.

C'est des sciences différencielles qui ont toutes



de la Bibliothèque nationale de France.

un grand rapport avec l'Eco-  
nomie politique.

On les a souvent confon-  
dues avec elles ; pourtant  
il y a une grande différence  
entre l'Economie poli-  
tique et chacune des  
autres.

La science des finances a  
enfin été confondue avec  
l'Econ. pol. elle<sup>en</sup> est pour-  
tant très distincte.

1<sup>e</sup> elle enseigne com-  
ment on doit tirer les  
rentrées de l'état de  
coup des particuliers

2 comment on doit  
les administrer, cette par-  
tie est plutôt celle du  
calculateur.

— Nous passerons de la  
1<sup>e</sup> dans l'application  
de l'Econ. pol.

Les théories des lois civi-  
les et criminelles, et la con-  
naisseance de celles-là  
est positive, toutefois  
de très près à l'Econ. pol.

Droit de propriété.

Dans l'application l'eco<sup>ne</sup> nomie doit toujours être subordonnée au droit. (ne pas perturber les contrats, ne pas sacrifier les individus au bien public)

Le droit naturel, le droit des gens et le droit public qui s'occupent de rechercher ce qui est juste et en juste entre les hommes, les états, les gouvernements et les gouvernés, ont également des rapports avec l'Econ. p.

Nous avons déjà parlé de la connaissance de l'homme, l'Anthropologie, elle est presque in dispensable. Les sciences politiques nécessitent, à des abstractions sans les rattacher à l'étude de l'homme n'ont guère d'utilité.

L'humanité politique est dans un rapport intime avec les arts et les sciences qui sont nécessaires, pour les différentes industries, l'Agriculture, les manufactures, et le commerce; l'Agronomie, la technologie et la science des commerces; mais on aurait tort de les confondre avec l'Econ.

politique elle-même. Celle-ci ne considère que les principes généraux qui constituent le caractère de ces industries et les résultats pour la richesse nationale; - mal tout ce qui peut au contraire aux objets qui sont nécessaire pour que l'agriculteur, le fabricant, le commerçant soient habiles dans leurs parties, soit étrangers à l'Econ. pol. p. e. la connaissance des terres, des plantes, - des marchandises, des matières premières, - des marchandises des endroits d'où ou les faire, des moyens de transport, sont des connaissances spéciales des industriels.

— L'économie privée a beau, coup de rapport avec l'économie politique, et peuvent en finir d'utilité, certains, mais elles ne sont pas identiques.

L'Econ. p. ne considère que l'intérêt général, et non,

15<sup>3</sup>

nent l'intérêt pris de ce  
peut différent. Le parti  
culturel s'assimile souvent  
au dépens d'autres parti-  
culiers ou de la société.  
Ce qui suit à ces parti-  
culiers peut ne pas nuire  
à ces sociétés.

5  
16-17

*Utilité de l'Economie  
politique.*

( 21 )

Vol. 2. 1823-28

Cur aqua ipsa glacialis, vel nix, in casu desperato, aliis remedii incassum adhibitis, fomenti forma abdomini supposita, aërem nempe ad minus volumen redigendo, et intestina relaxata summopere roborando, summas mereatur laudes?

Docissimus BRICHEAU contendit, glaciem non tantum ad aëris condensationem inservire, sed ab ea quoque secretiones totius tubi alimentarii augeri, indeque alvus, summe adstricta, liberior reddi. Hoc enumciatum verisimillimum esse et nos putamus, ac roborando contingere; a novo enim robore, vasis secretoriis et excretoriis, fibrisque intestinalibus laxis et infirmis, a frigore glaciali, communicato et impresso, motumque peristalticum deletum, restituendo, dependet, ut leges physicae et observata medica demonstrant.

An in abdominali et intestinali tympanite paracentesis cum fiducia

Pour apprécier toute l'utilité d'une science il faut la connaître.

Toutes les sciences sont utiles; - mais pas au même degré, et pas pour tous.

Elle est utile et presque in-dispensable pour tous ceux qui veulent prendre part à l'administration du pays.

Pour qu'on puisse bien meilleurs utilement une place il faut qu'on puisse prévoir les suites de ses actions.

Il n'y a pas de nature de gouvernement qui ne puisse avoir des effets très importants.

Lorsqu'on se trompe les suites sont toujours fâcheuses. Ex: mesures pour alléger la misère des pauvres.

pour procurer de l'abondance; - prévenir les difficultés;

pour faire prospérer

les hommes de bien ou tout au contraire.  
nous font beaucoup de mal.

Nous seulement dans les portes éminentes de gau-



l'ayez des pauvres.

nement général; - sans  
dans les fonctions très  
modestes et locales,

un acte mal choisi  
a souvent fait faire une  
branche d'industrie;

Le gouvernement général  
doit agir par les adminis-  
trations locales.

Une culture de police  
locale a souvent facilité  
ou entraîné la circulation

Non seulement pour les  
gouvernants, mais pour  
les citoyens.

Dans un état comme  
celui-ci tous exercent  
quelque influence sur  
les affaires de leur pays.

Si l'opinion publique  
est égorgée un gouverne-  
ment éclairé ne peut pas  
faire le bien, et sauver  
la nation le unit à elle-  
même.

Le meilleur impôt ne  
sauve pas la langue être  
levé si le peuple le croit  
avant; - il doit souvent  
être remplacé par d'autre,  
beaucoup plus, misérable.

Sauvent ou a vu rédu-  
ire les prohibition, par  
ceux qui dérangent le plus  
en souffrir.

autres nations ; déclâ<sup>17</sup> haïme,  
jalouſies entre ces peuples,  
guerres, conquêtes.

Aujourd'hui l'Ec. p. pro-  
ne le contraire ; cette per-  
mission généralement re-  
narde parvra faire  
apar les jalouſies, prêre,  
mér des guerres ; faire  
cesser aussi le débris de  
faute des conquêtes, en  
faisant sentir que  
le peuple conquérant  
n'y gagne pas.

La guerre d'Amérique  
aurait pu être évitée  
si on aurait été plus  
sincére.

N. le 8<sup>e</sup> du cours précédent

Les ouvriers se sont souvent opposé à l'introduction des machines; - ils ont soulevé les matières; - faudra que rien ne contribue plus à augmenter leur défrêche.

Sousant dans les termes de 20<sup>e</sup>  
drexpe on a proposqué des  
défenses d'exportation;  
- le peuple a pillé les  
magasins; - on a forcé  
à vendre à bas prix.

On a rendu le commerce  
de nèfere impossible.

Exemple: Système d'entreposage  
pour le commerce de Londres  
proposé par Tralpale 1773.  
- introduit 1803.

1823 - 28.  
Margarine acte.

Koninkr. Leiden.

20,000 matrooren vonegen  
het behoud der margarine acte.  
Brussel van Louw.

Moat der anmen 200.  
se mijnen.

bordelen van mari merte  
en hunq lunn.

Kurkifson, les négociants  
dans la Tamise ont été pa-  
risés lorsqu'il a quitté  
le ministère. Les faridjers  
n'ont reculé ainsi les amé-  
liorations.

Si nous étendons nos con-  
sidérations nous trouvons  
une utilité d'un ordre fort  
élévé. Pendant des siècles  
on a cru que l'on ne pou-  
rait augmenter les richesses  
nationales qu'au dépens de

( 15 )

En nos consutent les malades,  
de l'utérus, de la vallée et du pied  
des choses.

icterus diu toleratus, et præseritum morbi febiles acuti et maleæ indolis,  
morbum hunc producere valeant.

An in omni tympanite adest gastritis, enteritis, et inflammatio tunicae  
mucosæ, ut hodie a plurimis medicis creditur?

Fallax sane, nociva, et systematica haec est opinio, e medicina penitus  
exulanda.

An rubedo, et injectio sanguinea vasculorum, in membrana mucosa dis-  
tributorum, et in cadaveribus aliquoties detectorum, semper est causa  
mori?

Hoc propositum pertinaciter neganti manum damus.

Nonne saepe saepius illa rubedo est morborum effectus?

Il est important de se faire une idée claire et exacte des objets d'auquel s'accorde.

Les auteurs sont presque toujours en défaut dans ce rapport, et cela répand de l'obscurité sur toute la science.

Nous mammans niches,  
les les bien sont l'abu-  
dance constitue la pro-  
périté, et (pour) la formation  
fait naitre la misère.

Dans l'exception comme dans celle de la science, ces biens sont des objets matériels qui peuvent servir à satisfaire nos besoins et nos désirs.

Mais la nature donne quelques objets en quantité illimitée, ou qui surpassent



le le, lezours et le, deus,  
de l'homme; - ces ob-  
jets ne sont pas con-  
sideres comme des no-  
choses.

La lumiere, la chaleur  
du soleil, l'air qu'on  
respirre, l'eau de la  
mer, l'eau des fleuves.

Si tous les biens étaient  
de cette nature, si  
tous les lezours étaient  
satisfaits par la na-  
ture, sans le moindre  
sacrifice de l'homme,  
l'idée de richesse n'ex-  
terrait pas; - il n'y  
aurait pas de prospé-  
rité ou de misere.

Dans ces objets ne font  
pas partie des richesses.

Observons à l'égard  
de ces biens qui sont  
des dons gratuits de  
la nature, qu'il y en  
a deux especes

1 qui ne sont jamais  
épuisés: l'air, la lumiere,

2

la chaleur du soleil etc. q  
lens - la ne peuvent ja  
mais devient richesses.  
celui qui en prend un  
autre (voisins &c.) lui  
fait une injustice.

2° qui ne sont pas de,  
richesses au fil long temps  
qu'ils surpassent tous  
les besoins, et que ~~tous~~  
les hommes peuvent  
se les procurer sans sa  
crifice : l'eau potable,  
la terre etc. mais qui  
avec le privilégi de la  
société au sens des cir  
constances particulières  
peuvent d'être à l'usage  
de tous ; - qui alors  
ne peuvent plus être obte

Res nullius natura (?) mises sans sacrifice.

Saufitait elle deviennent  
ses richesses.

Il faut donc ajouter  
à la définition que ce  
sont des objets que la na

tune ne donne pas gratuitement en quantité illimitée ou au delà des besoins.

Nous avons déjà abordé que la nature ne donne pas beaucoup d'objets qui satisfont aux besoins gratuitement; mais pourtant elle en donne.

Lorsque nous disons que ces objets peuvent satisfaire les besoins ou les désirs des hommes, il faut prendre ces termes dans un sens très large, et sans être plus exact on prend ordinairement le mot besoin pour générique.

Les besoins sont forcément différents : d'après le climat, - le degré de civilisation, - le degré d'espèce, - l'âge le sexe etc.

L'homme seul est autre de ses besoins; il suffit qu'il a la personnalité.

203

mais qu'un objet de pro-  
cureur une jampagne,  
on écartera une prétention  
ou une souffrance.

C'est pour cette raison  
qu'on ajoute à la définition  
d'après l'opi-  
nion des hommes.

---

La qualité que possède  
un objet de pouvoir  
satisfaire <sup>les</sup> aux besoins  
est nommée utilité.

C'est également dans  
un sens très large.

L'utilité peut être  
directe ou indirecte.

Directe lorsque les objets  
peuvent satisfaire immédiatement des be-  
soins : aliments, vêtements,

Indirecte lorsque les  
objets ne peuvent pas satis-  
faire immédiatement  
des besoins, mais qu'ils  
peuvent contribuer  
à ce que les besoins  
soient satisfait.

Il y a deux espèces :

1<sup>e</sup> les objets qui doivent encore faire des changements : les matières premières.

2<sup>e</sup> les instruments qui

Il y a des choses, qui ont le degré utilité indirecte, comme l'utilité aux choses, ou la curiosité.

Pour que les objets aient de l'utilité pour nous tenir à nos besoins, il faut faire que'ils deviennent propriété exclusive.

Ceux qui l'on a acheté gratuitement comme ceux qui l'on a vendu utiles.

Seulement ceux qui l'on reçoit de la nature en quantité illimitée ou qui surpassent les besoins peuvent nous être utiles sans être propriété exclusive ; mais aussi ils ne sont pas des propriétés.

Ils peuvent être proprié-

21

le prince<sup>de</sup> commandant<sup>4</sup>  
d'un peuple etc. mais  
ils ne peuvent pas appa-  
reître à personne.

Comme la propriété  
n'existe que dans la soc-  
iéte, beaucoup d'en-  
tiers<sup>les</sup> ont nommés  
vieilles sacrales, en  
opposition des vieilles  
les naturelles.

M. Say ajoute encore  
que ces objets doivent  
pouvoir entrer dans  
le commerce. Je ne  
crois pas que cela soit  
de rigueur. Et parti  
de mer, grande route.

Lorsque les objets ont  
de l'utilité et qu'on ne  
peut pas les obtenir<sup>à volonté</sup>  
rien (de la nature), ils  
ont aussi de la malice.  
Ce qui n'est pas utili-  
te n'a rien.

Les antiques ont encore été

peut d'accord dans leur definition de la valeur

La nature la plus simple est que la valeur est la qualité qu'a un objet de pouvoir être échangé contre d'autres objets.

C'est la signification <sup>lui</sup> qu'admettent beaucoup d'autreurs sage. - et pour qu'on ne pense pas s'y tromper ils y ajoutent Valeur d'échange.

D'autres auteurs (Smith) admettent aussi une valeur d'utilité. Cette estimation ne peut qu'en exister d'une manière générale et inévitable, comme nous l'avons déjà abstrait. Elle existe pour chaque individu et elle conduit dans une économie sage, mais elle est tout à fait différemment de la valeur d'échange. On obtient souvent pour les mêmes sacrifices

22

des objets d'une utilité <sup>5</sup> pour  
différente.

La valeur se mesurera  
par l'échange; - mais elle  
existe aussi longtemps qu'il n'y  
a pas d'échange, et elle  
consiste proprement dans  
le sacrifice que l'on com-

me au calcul qu'un sacri-  
cifice fait pour le pro-  
chain

au profit des compagnons - cesser un objet.

S'object si on en étais privé, si l'on ne fait pas

les biens qui on ne peut pas  
(de nouveau) échanger, on compare  
les objets qu'on calcule les  
avantages que l'on en re-  
tiendra, l'utilité vraiment échange.

De cette manière on peut si il n'y a pas de com-  
évaluer par son propre <sup>part</sup>, on  
les objets qui ne peuvent par son propre <sup>part</sup>, on  
pas entre la commerçante

supplément le travail que faut considérer le sacrifice  
commander une chose tel que l'on a du temps  
à faire d'affection. nécessaire pour se pro-  
quelque fois à l'évalua- cesser un objet. Et famille  
tion isolée.

Des circonstances individuelles font quelquefois dans l'utilité, pourvoit de  
naitre une valeur d'affection qui n'a lieu que malice sans utilité,  
par exception. mais bien de l'utilité  
sans malice. L'utilité qui est comparée deux

la valeur est celle qu'on ne peut obtenir sans

La nature tente la valeur sacrifice. Et  
d'échange comme nous  
le verrons plus tard.

Mais versant plus tard  
dans les étaux quels  
tous ces éléments, la cause  
de la valeur et comme  
elle peut augmenter ou  
diminuer.

Le nom de valeur est  
louvent employé pour  
riches.

L'idée commune de riches  
et riches y attache  
l'abondance cela n'est  
pas dans la science.

Fortune privée

nationale)

Paysans maintenant  
quelques opinions diverses,  
gentes.

Les matins précisant  
tous les temps riches,  
système mercantile.

Les produits de l'agricul-  
ture sont les seules richesses.

Système agricole.

Les riches sont tous  
ce biens dont l'homme  
peut jouir. Lente, gaie,  
verte. C'est confondu  
toutes les idées. Alors la

science embrasserait les branches les plus importantes de la philosophie. Ce n'est que dans un ray, figuré, allezantique qu'on peut parler ainsi.

Les richesses et les vices ne s'obtiennent pas de la même manière, et non pas les mêmes effets.

Les talents acquis par l'emploi pour produire des richesses, ce sont d'après Fay des richesses maternelles.

C'est également une confusion d'idées qui embraveille la science.

La première et grande division philosophique entre l'homme et le chaff, ces objets hors de lui est violée dans cette manière de voir.

La distinction entre richesses et ce que n'est pas richesse devient impossible.

Les qualités personnelles, ne sont pas des choses, elles sont l'homme même.

l'origine de cette manie  
de préférer les qualités per-  
sonnelles.

Il n'y a pas une autre espace de temps  
qui soit aussi immatérielle, sans être

actions qui peuvent me

satisfaire, ou qui sont

favorable pour les hommes.

La danse, le chant, l'art

d'un médicin, etc. C'est que les objets que le tra-

veur confondre ce qui

est très hétérogène : une

action avec une chasse

C'est à nous avoir le

plus grand défaut des

ouvrages de Say ; cela répond

à une grande obéissance, et

cela lui fait tomber

dans beaucoup de con-

traditions.

table. Nous verrons  
toujours sur ce point.

Ce n'est pas évident la

seule, mais c'est néan-

moins l'homme

quelques auteurs ne con-

siderent comme méfiques

les objets que le tra-

veur a mal vu de l'homme ou pro-

duit. Ricardo - D'après

Tracy L. - Dans ce système

les objets qu'on a trouvés

dans la nature ne seraient

des méfiques que pour certains

que l'homme aurait fait

quelque sacrifice pour

se les approprier.

C'est l'inverse du sys-

tème des physiocrates.

Nous verrons dans ce traité

les raisons pourquelles ce

principe ne nous paraît

pas admissible.

La généralité de méfique

ne tient pas à la nature

mais à son utilité;

C'est son improbabilité

de se le procurer pour rien.

247

nannie à son véritable gris  
est cause de ses malades.  
Le même objet peut être  
on ne pas être nullement  
quelquefois dans le  
même pays.

Les contrats, les obliga-  
tions de l'assuré ne sont  
pas des rétributions.

La somme des naissances  
n'est pas la mesure de  
l'enfance.

La naissance n'est jamais  
qu'une probabilité relative  
elle ne peut pas servir  
de mesure absolue.

Comment les hommes obtiennent des richesses.

✓ 25-28

si non universo populi consensu usurpator regno potitus sit, sed pars veteri principi fidem servet.

Quae cum, ut jam diximus, magis facti res sit, distinguendo absolvit usurpator jure legationis ad eas gentes fruatur quae in ejus usurpationem consentiant; non autem ad eas quae eam detrectent. Idem de principe, regno dejecto, statuendum. Princeps autem qui se regno abdicavit simul legationis juri renuntiavit.

Quae situm est anne civitati quae se regno alicui subjectam profiteatur, et tamen jus habeat legatis exteros adeundi, legatos mittere liceat? Sine dubio respondendum, licere, ut de iis rebus cum exteris agere valeat, de quibus privilegia habet; una enim cum jure et media, ad ejus usum necessaria, conceduntur. Quid enim absurdum

Nous venons de voir quels sont les richesses; - voyons comment les hommes peuvent les obtenir.

C'est à la surface du glace que nous habitons que nous trouvons le fonds dans lequel nous pouvons tous les objets que nous employons pour faire nos besoins.

C'est comme un grand magasin que la nature a mis à notre disposition, et où nous trouvons toujours de nombreux trésors, à mesure que nous apprenons mieux à les connaître.

Quelques objets y sont en si grande abondance que nous pouvons en jeter indéfiniment; - mais ces objets sont en petit nombre.

D'autres objets sont aussi originairerement des dons gratuits de la nature; mais après que les premiers nous

tous que'ils nous content le moindre sacrifice.



+ des sources d'eau

les ont occupé, les autres  
hommes ne peuvent plus  
les obtenir que par ces  
faux de ces premiers pro-  
priétaires. On consent  
à céder à d'autres objets  
en leur échange et ces  
objets qui ont une valeur  
obtenu aussi  
parmi ces hommes une  
valeur; ils font partie  
des richesses des particuliers  
ou des nations etc.

Ce sont des terrains, des  
coursans d'eau, des mi-  
nes, des carrières, des dia-  
monds, de l'ambre etc.

Ce sont ces richesses que  
j'ameure de manières  
naturelles. Elles n'ont  
originièrement rien don-  
té à leurs propriétaires;  
par le seul fait de la  
prise de possession elles sont  
devenues propriété exclusive;  
mais on ne peut plus  
s'en procurer de rempla-  
çees à volonté et sans  
tarif fixe.

26. 2

Bien que ces richesses soient importantes, elle, constitue, tout pourtant la plus grande partie de la fortune nationale.

La plupart des objets qui ont la qualité de servir à satisfaire nos besoins ont, nous, leur utilité par le travail des hommes.

C'est de cette sorte de richesse que s'occupe spécialement l'économie politique.

On nomme l'action de l'homme par laquelle il rend des objets propres à satisfaire ses besoins l'œuvre productive des richesses.

Il est indifférent que ces objets possèdent déjà une utilité et que l'on ne fasse que l'amplifier ou que ils n'en possèdent pas et qu'on leur en donne, sans le devoir, car on produit ~~une~~ de la richesse.

La définition la plus simple,

ple est donc par l'en donnant aux choses une utilité qu'elles n'avaient pas ou croisé une valeur, on pro-  
duit une richesse.

Toutes ces richesses sont donc en partie un don gratuit de la nature, en partie le résultat de la production.

Presque toutes tiennent des deux origines.

On peut se représenter pourtant des richesses qui ne tiennent qu'à une de ces causes, c'est à dire

Ainsi dans un vaste étendue notre attention sur la première classe des richesses. Elles sont de différentes espèces.

1. Des objets mobiliers et séparés qui ont de la valeur; des diamants, des morceaux d'ambre etc.
2. Des objets immobiliers qui servent de matière première, et qui s'épuisent, ce sont les terres de porcelaine de poterie &c.
3. Des objets immobiliers qui ont une utilité directe.

Beaucoup de ces objets de-  
viennent richesses au point  
que les hommes les peuvent  
posséder; - d'autre part

+ les fourberies

27

au' indiscrète, quelquefois  
continuelle quelquefois  
périodique et qui ne s'é-  
puise pas. Et. coursans  
d'eau qui sont comme les  
eaux motrices; - source d'eau  
minérale; - terre qui  
laissée en friche produit  
régulièrement des arbres,  
des fruits, des herbes etc.; - ou  
qui étant cultivée sont  
régulièrement comme en  
strumment dans l'agri-  
culture.

---

Les circonstances ont  
sur la nature d'échange  
de ces richesses naturelles  
une très grande influ-  
ence. Si terrains sont  
cequel on batit des  
meubles dans une grande  
ville.

---

Dans les ouvrage de sta-  
tistique on trouve souvent  
ces richesses indiquées sous  
la dénomination de ri-  
chesse territoriales, phys-  
iques ou naturelles.

C'est justement par elle  
que diffèrent les pays  
abstraction faite des huma-

Quant aux nœufes parades,  
il faut observer que  
les hommes ne peuvent  
pas croire la matière, elle  
existe dans la nature,  
mais il peut en changer  
la forme, la composition,  
et la place.

Le grain; - les forces d.

Pour s'appliquer à nos  
soucis Il faut observer  
que l'homme ne trouve  
pas seulement des choses  
dans la nature, mais  
se certaines ~~au pris~~ des forces. Il est  
même impossible de nous  
représenter les choses sans  
les forces; - pourtant  
on est tombé dans de  
singulières maneuvres  
à cet égard.

Celui qui dispose d'un ob.,  
est disposé de ses forces.  
Les forces sont quelque-  
fois à la disposition de ce  
tant le monde, comme  
les objets qui le ont.

Plus lourdes elles sont  
avec les objets propriétés  
exclusives.

le vent, la balle  
<sup>renversante</sup>, la légèreté de l'eau, de  
la mer.

Les forces sont physiques ou chimiques; - pour les objets organisés ce sont les forces vitales.

La terre, force vitale gravité, électricité, galvanisme; - la nappe - la poussée à canon

L'homme se travaille, coopère toujours avec la loi de la nature.

C'est par la connaissance de ces lois que l'homme obtient toujours plus de résultats de son travail.

### Résumons

Les hommes obtiennent quelques richesses comme d'abord tirées de la nature; ce sont ces objets déjà préparés par la nature, de manière à pouvoir nous servir; mais la plus grande partie des richesses sont produites par les hommes.

Ceux qui ont pris possession  
des richesses naturelles et  
ceux qui en ont produites,  
peuvent en faire soit un  
immédiatement fait après  
les avoir échangées contre  
d'autres de la même na-  
ture. Les autres hommes  
en obtiennent pour dou-  
jar héritage ou par d'autrui  
transferts, comme  
nous le verrons au sujet  
tant de la distribution.

De la production des richesses,  
des différents sortes d'industries.

fig-37

injusto contractatore, vel a rebellibus ejectus fuerit; jura itaque sua retinet, et inter hæc præsertim ea quæ sibi stipulatione cum alio facta acquisierat.

Verum an jure, an injuria regno exactus fuerit, cuiusnam erit discernere? Judex nemo constitutus est populo, qui sua sponte, legibus certe ac ratione ducibus, vivit; idcirco si jure lapsus atque pulsus dicatur rex, qui suos in conditione justo duriore retinuerat, in potestate alterius gentis non est de hoc quod actum est, ac si injustum vel irritum eset, querelam movere.

Apud multos, non vero apud omnes populos foedera aliquando clam perficiuntur: quæ nihilominus, servatis iis quas jus publicum harum gentium describit, solemnitatibus, firma habentur. Sed iterum monemus, quantum iniqua sit illa agendi ratio, hancque causam notamus esse, qua populis suspicio cunctores aegre ferre cogantur.

Pomulus aliquis cum diversis aliis nomine diversa foedera iniure

Bons meurs de nous que  
les hommes abusivement  
riches soit comme dans  
gratuits de la nature, soit  
en les prodigiant eux-  
mêmes.

Comment les hommes pro-  
duisent-ils des richesses?

En donnant ce l'utilité  
aux choses qui n'en avaient  
pas, on en augmentait  
l'utilité; que ces choses  
avaient déjà.

Ces choses appellees on  
dans ce l'utilité sans  
toujours priver de la  
nature. On ne peut pas  
faire de rien, on ne peut  
pas non plus rien ani-  
miser. Créer est l'acte  
vraie de la divinité.

L'homme peut égale-  
ment diviser, <sup>renoncer</sup>, combiner,  
déplacer les objets, ou le  
malicieux pris le contraire,  
tent; à changer la forme  
ou le lieu. Les hommes  
peuvent l'objet dans un



étaient et le rendent dans un autre.

Les travaux qui ont pués faire ce changement qui doit faire naître <sup>de la</sup> malice, le moment induftrie.

En analysant les industries, on distingue des différences qui ont fait admettre une division en plusieurs sortes.

1. Celle qui consiste à recueillir des objets de mains de la nature,

2<sup>e</sup> celle qui donne une nouvelle forme aux objets recueillis, - aux matières,

3 celle qui consiste à prendre les objets dans un endroit et à les transporter dans un autre en droit ou en a plus de forme.

Pour nous ces 3 sortes.

La première comprend des industries très différentes.  
La seconde.

Agricole

La pêche

30<sup>2</sup>

L'industrie qui recueille  
du miel sauvage, des insectes,  
pour la teinture etc.

Celle qui exploite les carrières,  
les mines, les houillères

Celle qui recueille le sel  
naturel, l'eau minérale etc.

Toutes ces industries  
produisant de l'utilité  
en prenant les objets  
comme la nature les a  
faits, et en les mettant  
à la portée de ceux qui  
veulent s'en servir.

Eti. -

Ces objets étant ou  
n'étaient pas richesses au  
passant.

Cette division comprend  
aussi les industries de l'agriculture, où l'on ne se  
borne pas à recueillir  
les objets des mains de  
la nature, mais où  
l'on travaille aussi  
pour les faire naître.  
L'agriculteur cultive la  
terre, lui confie la sé-  
mence; — il s'occupe des

éditions pour ce, engeiger,  
et les multiplier.  
Comme cette dernière es-  
pèce est la plus impor-  
tante, on a l'habitude de  
nommer cette sorte  
d'industrie agricole ou  
agriculturale

### Manufacturière.

La seconde qui change  
la forme des matières  
premières comprennent tous  
les métiers et toutes les  
fablications qui font  
subir quelque changement  
aux objets pour les adap-  
ter aux besoins.

Le tissu est préparé filé,  
tissé, étoffé, confectionné  
en habit, — la corne,  
le coton.

Le bois est changé en par-  
tage. La terre est changée en bri-  
ques, — en maïson

quelquefois ce sont des  
métiers comme les bau-  
langers, les bouchers, les cordouaniers, les tailleur, — Les métiers —  
quelquefois de grande ces changements de forme  
fabriquées au delà certaine est souvent enorme.  
d'ouvriers sont réunis, — Matières premières; —  
Bâtir une maïson. faire ce, objets qui subif-  
tent encore quelque chan-

Say. Esamp. de boulies  
Stgaratti petit refort qui tient de valeur.  
ment le balancier d'une  
montee  
d'entelles. - chalc.

C'est une véritable crea-

ture des Economis-

ter.

lanceut seulement indus-  
trie  
Ex. - chiffons papier.

On nomme cette sorte  
d'industrie manufac-  
ture

commerciale

La troisieme sorte qui  
fait le transport d'un  
endroit a un autre, et  
qu'on nomme industrie  
commerciale, est abso-  
lument analogue aux deux  
autres.

Commerce extérieur,  
intérieur, en grap en de-  
tail; - de fréquentation,  
de réserve. -

En parlant de la circu-  
lation du marchandise  
sur cette matière; il suf-  
fit ici d'avoir indiqué  
en quoi consiste le com-  
merce.

La division est toujours plus  
ou moins arbitraire.

Division en deux d'a-  
près les changemens de  
ceux ou se forme.

Toutes réduites à une

Destut Tracy  
Méthode

seule ; - l'homme ne peut effectuer que du mouvement.

Pourtant les divisions, sans bonnes pour éclairer, mais la séparation n'est pas bien franchement ; le

\* Il n'y a pas de limite rigoureuse, personnellement et en tout aussi nulles, ni pour les produits courants des industries ni pour les productions qui tiennent aux frais de transport, les fabricants sont le plus souvent à.

Tantôt ces industries sont le plus distinctes, puis, tantôt ils se font souvent confondues avec les mercenaires, ils font souvent subir quelque changement dans chose par les opportunités, etc. Pour ce objets.

le coton, le tabac, le pain, la viande,

Tantôt ces industries sont tributaires également à l'augmentation des nichées ; elles s'occupent toutes à faire accroître l'utilité des choses, et à rendre bonne par là une plus grande na-

ture.

Cette vérité a très souvent été méconnue. On a donné une préférence tantôt à l'une tantôt à l'autre.

Quelquefois on a dit que dans l'agriculture la nature fait plus pour l'homme et que pour celle elle est préférable ; - mais la nature apporte également toutes les industries.

le blé, le coton,

Nous avons déjà abordé que dans l'économie politique on ne peut pas considérer les forces choses, et les qualités ou forces naturelles dont ces choses ont, comme deux objets différents; et que celui qui dispose d'une chose dispose nécessairement aussi des forces.

Sur la question le pré sente d'une manière diffé rente. L'agriculteur emploie des choses qui possèdent des forces, si éminentes qu'on se demande si ce n'est pas une raison de préférence. Cela mérite d'être considéré.

L'agriculteur labourne et jette la terre, y place la semence, qui par le contact avec la terre, l'eau, et l'air, se développe, devient une plante qui porte vingt (plus ou moins) de grains semblables à ceux qu'il a semés. Son travail a donc consisté à mettre judicieusement en contact

la semence qui contenait ce  
x La maison et le reflet force mitale avec les objets  
de force, dont étaient posées qui l'un fait éclore et  
la semence et la terre. x de cette manière  
l'eau, et l'air avec ces, il a <sup>donné</sup> augmenté la valeur  
quels la semence a été <sup>au</sup> de la semence, et des autres  
mise en contact.

objets qui sont devenus  
blé et qui n'avaient pas  
de valeur au paravant.  
Mais nous trouvons dans  
l'emplacement des instruments  
et des autres objets que  
ont dans les industries  
manufacturière et com-  
merciale des réflectats tout  
aussi merveilleux : si l'on  
plaintent des mines nient bri-  
ter des masses énormes  
de roches il faut un trou,  
il y place une petite quantité  
d'un mélange de sel,  
petre de souffre et de charbon  
de bœuf, que nous nommons  
poudre à canon; - il y appro-  
che de feu, et instantanément  
les roches se pendent et  
se brisent.

Le mécanicien qui aurait le  
tien de 15 ou vingt hommes  
<sup>monde</sup> pour tondre le blé, étend  
les voiles et le manteau faire  
ne pas la force de l'air sur

5  
mouvement qui n'est la  
propriété de personne.

Le tisserand qui veut déca-  
hir la toile qui est grise  
l'étend à l'air, et par le  
seul contact et les qualités  
éminentes de cet air, la  
toile devient blanche.

Aujourd'hui on appelle ça  
un jeu de potasse déposée  
dans l'eau et le même  
phénomène a lieu.

Quelle chose est plus mer-  
veilleuse que le mouvement  
réglé des horloges; - la  
seule élasticité que possède  
l'acier suffit pour le pro-  
duire.

### La presse de Brabara.

La machine à raper qui  
file, qui tisse, qui faut  
subir les changements qui  
ajoutent le plus d'utilité  
aux matières premières.  
La différence entre le co-  
ton brut et la laine boule  
avec et les moustiques  
et les draps est aussi grande  
que celle entre la hu-  
mure et la musique; et  
la force de l'eau est assez

t de merveilles, ou au moins pendant un changement aussi grand. Le chanvre le lin, le coton subissent des changements plus grands pour ces forces que les manufacturiers savent utiliser, que les cultivateurs, ceux qui font subir en laissant.

au feu fait plus que la force qui soutient le, abjects qu'emploie l'agriculteur.

L'industrie commerciale joint des ménages divers, et, le vent souffle les noilles, la force de l'air, (la ~~chaleur~~) qui détruit les marais que la légèreté de la mer fait surrager dans leur naissance.

Les forces des chevaux leur sont sous leur transport et aujourd'hui la voiture tend à pousser les naissances et les voitures. Dernièrement nous avons vu des essais faits à Liverpool, où des voitures à vapeur ont fait six lieues dans une heure.

Conclusion. La nature n'a pas plus l'agriculture que les autres industries, et il n'y a pas de renfort pour préférer tout ce rapport l'agriculture.

t on a même nomme,  
nation salariée celle qui  
exerce l'industrie ma-  
nufacturière. ~~pour l'état~~

Quelquefois on a dit que la nation qui produit des objets d'agriculture est indépendante des autres.<sup>34</sup> Cela n'est pas vrai, la nation qui exporte le blé a aussi bien besoin de ce qu'on lui donne en échange que les autres nations ont besoin de son blé.

La question : le paysan perdrait son but si elle se disputait il fait bon d'essayer pourtant de l'échanger contre l'industrie agricole pour le blé... Palagne nous le transcrivons plus tard.

\* au siège de la corse de janneralement ont impression qu'on attribue aux ouvriers que ce manufac-  
turières qu'il fallait prendre des machines, et leur faire. Coldano, es presque tous ces ga-  
vernements actuels.

C'est encore une erreur. Les peuples agricoles, ajoutent pas leurs indus-  
tries plus de malaise aux

matières premières qu'ils  
ne faisaient s'il, alors  
donnent leurs champs  
pour des fabriques.

Les palois, les Ameri-  
cains du nord pendant  
longtemps au lieu d'échan-  
ger du blé contre des  
produits manufacturés  
ils établissent chez eux  
des fabriques.

---

On a aussi souvent ou-  
gue le haut commerce  
enrichissant de préférence

Il y a un temps que  
dans la plupart des  
pays on a voulu imiter  
les Hollandais et éta-  
bler des compagnies de  
commerce. Cette opé-  
ration était surtout fo-  
rée sur l'idée que un  
peuple ne pouvait pas  
l'enrichir qu'au dépens  
de l'autre. On faisait  
la supposition que le  
peuple commerçant  
faisait toujours du tort  
aux peuples avec lesquels

35<sup>7</sup>

que il leur donnait dorénavant le commerce  
sous un peu moins grêles par conséquent chaque  
n'en recevrait en échange gommement nullement  
faire peser cet avan-  
tage de son côté.

C'est qu'on se trouvait  
pas sur la nature du  
commerce, et sur les  
productions elle-même

Le fait est que toutes  
les industries sont iden-  
tiques; — qu'elle pro-  
duisent toutes des ré-  
ches sans diminuer  
celle d'autrui autre  
particulier au peuple;  
— et qu'il n'y a pas  
de raison absolue et  
permanente de préfér-  
ence.

Si l'on embrasse la  
totalité des nations, la  
question devient com-  
plètement ouverte, con-  
tante, les industries tec-  
nent ensemble, et l'une  
est indispensable à l'an-  
tre. L'agriculture ne

pouvoit pas se développer si les fabriques et les métiers ne percevaient pas ses produits ; - les fabriques ne pouvoient pas exister si les matières premières n'étaient pas produites ; - et l'art et l'autre expérimentent si le commerce ne faisait pas pousser leurs produits dans les endroits où l'on peut les vendre. Le commerce de son côté ne pouvoit pas exister si les autres industries ne lui fournit pas les objets qu'il transporte.

Ces industries sont donc comme les membres d'un corps.

Mais il n'est pas nécessaire que chaque peuple réunisse au même degré les trois sortes d'industrie. Il est avantageux d'après les circonstances qu'un peuple

3.

s'occupe de préférence  
d'une sorte et non autre<sup>36</sup>  
d'une autre sorte d'in-  
dustrie. Nous verrons  
plus tard quelle est à cet  
égard la marche et la  
succession naturelle des  
industries ; - parmi  
un peuple dans certaines  
des circonstances pre-  
sente naturellement  
<sup>ou</sup>  
l'une et l'autre.

Pour le moment il  
nous suffit d'assurer  
que la véritable diffé-  
rence consiste dans le né-  
cessaire confiné dans le né-  
cessaire. Cette industrie  
par laquelle nous peu-  
sons proportionnellement  
renoncer à ajouter le  
plus et malais à  
ces matières premières ou  
les objets (commodités)  
efforts est le plus pro-  
bablement moyen fitable ; - et c'est auan-  
tage de faire le travail tantôt  
dans l'une et tantôt dans  
l'autre.

L'industrie est donc la ré-  
sultante des opérations reli-  
ées pour gradinie des

richesses; et nous venons de voir qu'il y a trois manières plus ou moins différentes pour effectuer cette production.

Il nous reste à pousser plus loin l'analyse et à observer le phénomène de la production dans tous les détails.

En observant attentivement, nous trouvons que le travail des hommes industriels est le premier point de départ, l'âme de la production. Mais nous sommes frappés d'une autre circonstance, c'est que pour travailler à la production ils font que les industriels aient à leur disposition les matières premières, des locaux, des outils, et des instruments ainsi que ~~en~~ des moyens de subsister jusqu'à la fin de la production. Sans cela leur travail ne pourrait pas s'effectuer. La somme réunie de ces avantages est nommée Capital. Enfin

37<sup>9</sup>

ils doivent ainsi assainir à leur disposition une partie du sol,  
notamment pour l'indus-  
trie agricole, c'est ce  
qui est normale ordina-  
irement fondé de terre.

Nous allons maintenant  
nous occuper brièvement  
de ces trois objets.

32-45

vivos plus accipiant quam titulo successionum ipsis indulgetur; si quae in parentis hereditate portio reservanda fuisse, haec simul debuisse memorari; cum filii naturalis jura definiuntur; jam vero de ea nil dictum. Nec magis favorabilis lex videtur ubi determinatur pars de qua disponere licet, cum ad legitimos tantum pertineat; quam igitur ob causam, quo praetextu, lex extenderetur, verbis ipsius remittentibus, praesertim cum illegitimi legitimis nusquam æquiparati fuere: num licet analogica interpretatione uti? Nequaquam; siquidem expressum statutum est articulo 338 Cod. Civ. legitimorum jura illegitimi non competere, itaque nil preter illud quod speciatim

(i) Ad articulum 756, Cod. Civ. No. 7.

Le travail est l'emploi des forces de l'homme, ou l'activité à laquelle l'homme se livre avec un certain but.

"Action suivie, dirigée vers un but". JB Say.

Perte, fatigue pour faire quelque chose... Head.

Le travail qui consiste à donner de l'activité aux choses est prodigieux de richesse.

Abus qu'on a fait

Le travail n'est jamais l'emploi des seules forces physiques, des muscles; il est toujours aussi un emploi des forces intellectuelles; l'esprit doit guider le corps.

C'est parmi l'homme seul est capable de travail, les dans le vrai sens du mot (dans l'Eng. pol.) les forces de l'animal, des corps inorganisés peuvent bien être mis en mouvement mais seulement lorsque l'homme les



dirige.

Un homme dénué des facultés intellectuelles ne peut pas travailler. Et des idiots

Toutes les actions qui constituent le travail sont des mouvements continués.

Les travailleurs comme les travailleuses (productifs de richesses n'arrivent à l'infini) La grande différence est dans l'intelligence, dans l'exercice, dans l'activité des travailleurs. Il y a des travailleurs qui ne possèdent des talents que tous le monde n'a pas, des connaissances qui ont été atteintes que très difficilement; - d'autres qui n'ont que des forces physiques extraordinaires. L'agilité et la vigueur des travailleurs diffère beaucoup chez les differentes peuples, d'après les climats et d'autres circonstances. Les travailleurs dif-

2

permet aussi d'après les dans,  
vers, les desagrements, les  
degoûts qui y sont atta-  
chés.

Le sont là les principales  
distinctions, d'après les  
quelles le travail a plus  
ou moins d'importance  
dans l'industrie; - ces  
distinctions sont plus  
nécessaires lorsqu'on  
considère les différences  
des salaires.

Une autre distinction  
très importante est  
entre les hommes qui  
travaillent à la produc-  
tion pour leur propre  
compte, ou pour compte  
d'autrui.

En abrégeant de près la  
production on trouve que  
pour qu'elle soit complète  
il faut la réunion des trois  
espèces de travail :

de théorie  
d'application et  
d'exécution.

Dans les petites productions, elles sont réunies dans une personne, et souvent les deux premières sont peu considérables.

Dans les grandes productions, <sup>(fermes les)</sup> manufactures, les entreprises de commerce les deux premières espèces deviennent plus importantes.

Le travail d'application est presque sans exception fait par la personne qui est intéressée dans l'autre partie. C'est celle qui dirige ceux qui exécutent.

Le travail de théorie, qui devient plus important à mesure que les sciences exactes et autres, sans plus appliquées, sont exécuté par la même personne qui fait l'application.

Il consiste à chercher de nouveaux procédés, d'agriculture, de nouveaux usages, à faire des forces physiques et chimiques se combiner, soit

3.

pour les matières premières, fait  
pour les instruments. C'est  
tout à fait avec le perfectionne-  
ment des mots et des scie-  
ces que ce travail s'étend.

Il y a toute une branche  
de chimie qui se rapporte  
à l'industrie. La javonne  
l'indigo & sont venus  
à des expériences.

(La exploitation des mines,  
le raffinement des métaux proposés, théorie de la Tour,  
de nappes de sucre,  
de sel,  
Les fabricateurs ont leurs  
le raffinement des métaux proposés, théorie de la Tour,  
nappes de sucre, tourier, le tanneur, le fa-  
briant de drap, de mauf-  
& pour le commerce cette colonie, Europe jusqu'à n'y  
rien les connaissances de mettros les plus ordinaires  
géographie de l'Amérique ont leurs théories.  
et autres dérivent ces Journal d'épicerie &  
évidemment plus indépendante à l'importance de celle  
table. Les Anglais l'ont espèce de travail, qui ne  
niglige relativement à l'Amérique.  
toujours, c'est-à-dire par des  
personnes séparées. Elles  
appartiennent tantôt  
à l'une tantôt à l'autre  
de, classer de travailleur  
pour leur propre com-  
pte ou pour le compte  
d'autrui.

Mme Boulton à la ha-  
pée de Birmingham.

L'entrepreneur qui applique  
qui divise aussi les ouvriers  
et a nécessairement la disposition  
x 1 il n'est pas le propriétaire situation de l'industrie, car il  
il est l'administrateur. fait qu'il mette de l'harmonie entre la productivité  
et les moyens dont il peut disposer.

Comme les trois espèces de France sont gérées par une personne il y a dans ce grandes fabriques et autres industries, souvent plus de trois classes d'industriel qui en sont chargés; - Ces dernières, les inspectrices,

Il y a des nuances à l'in. de France, - des angl. finis.

Leur appréciation devient très importante lorsqu'il s'agit de distribution, car alors chacun doit devoir l'ordre naturel naissant la part d'apport qu'il a contribué à la production.

Il y a beaucoup d'autres auteurs notamment les trois travaux de Théorie traçant du Savant, de l'entrepreneur et des ouvriers. Mais on confond facilement ainsi le premier avec l'activité des savants de profession, et cela est

dans l'intention de M. Bay. <sup>4</sup>

Mais le savant ne travaille  
intermédiaire entre le savant  
et le fabricant.

Ce sont les connaissances, richesses, mais pour le  
tement destinées pour une science, et son travail  
fabrique ainsi qui constitue ne peut y contribuer indi-  
le tracé de théorie (Ex: le testament de  
J. Reinhard. de Maronne) —

Pendant très longtemps  
il n'y a presque pas eu  
de rapport entre les sa-  
vants et les industriens,  
en d'autres termes les indus-  
triens ont trop négligé le  
travail de théorie, et les  
savants se sont trop dé-  
solés ne se sont pas assez  
approchés des industriens.

C'est la raison pourquoi  
les industriels n'ont pas  
assez profité des progrès  
des sciences, et peuvent  
toujours si fort en avance

Dans les transports et  
les chemins de fer des comba-  
tibles, sont perdus.

La meilleure chance  
Les appareils.

Dans les derniers temps on  
a fait des progrès à cet égard  
et cela a principalement

\* Le vni

produire l'effet que l'indus-  
trie a pris.

En Angleterre - aussi en France

Les sciences elles-mêmes  
y gagneront beaucoup.

Si l'on a beaucoup négligé  
le travail de théorie, on  
il le trouve aussi quelque  
fois des industriels qui  
pour cette partie négligent  
le travail d'application  
ou qui font absolument  
seulement d'aptitude pour  
ce travail. Cela explique  
le préjugé contre les in-  
dustriels, surtout les éne-  
rgiens instruits. -

Rasée à Liverpool.

On voit souvent aussi  
de prendre les en trepreneurs  
les plus intelligents et les  
plus actifs pour ne pas  
miser les lumières de la  
théorie.

(Le) ce travail  
La remettre dans la même  
personne, ou dans des per-  
sonnes qui travaillent  
ensemble produit les  
meilleurs résultats.

On observe aussi une diffé-<sup>5.</sup>  
rence dans la disposition  
chez les différentes nations.

Exemp. Les Chinois ont la  
plus grande aptitude pour  
l'exécution, mais celiens  
pour la théorie et très peu  
pour l'application. Le  
règne travail manuel  
pas d'autre; - ils aiment  
pour des esclaves. Les Fran-

<sup>x</sup> Les Russes ont une grande  
aptitude pour l'application et l'exécution, pas  
pour la théorie; - ils <sup>x</sup> égale: Les Anglais.  
imitent

Les différences des aptitudes  
sont une des causes pour que l'arrivée d'industrie  
des étrangers est souvent  
si importante pour la  
production. Les méfugies  
français; - quelques  
branches ou opérations  
d'industrie sont presque  
toujours exercées par des  
étrangers: dans le tour-  
bière dans la Hollande;  
- dans la draperie; - le  
mois connue.

Les peuples modernes leur  
peuvent infiniment les  
anciens pour la théorie  
et l'application, moins  
pour l'exécution.  
Cela a surtout augmenté  
l'âge, toutes les classes  
sans aucun favorit:  
les habitations, vitres,  
papiers peints; - les habi-  
tats, les cailloux, les  
murs, les églises; - les objets  
produits dans d'autres  
climats: sucre, café, épice,  
riz. La grande perfection  
de la marine, - des fabriques

une des raisons des progrès en  
que le travail est devenu  
libre. L'encouragement, les car-  
rières sont tout très aménageables  
partout parce qu'ils engen-  
drissent les facilités intel-  
lectuelles, et rendent peu  
refroidis.

La grande cause de progrès  
nlement dans l'industrie  
est la division du travail  
definition.

C'est A. Smith qui a obser-  
vé les grands avantages de  
cette division; - il commença  
par la ferme ouvrage; en  
ces observations ont fait  
la plus grande sensation.

Il compare le travail  
à l'homme civilisé et  
attribue en grande partie  
la différence à la division  
du travail.

Qui-même aurait frappé  
de cette division dans une  
fabrique d'épingles. Le  
travail y était distribué  
entre 20 ouvriers. (Savoir)

Ces 20 hommes faisaient  
48 000 épingles, par jour,  
et le chalut aurait des  
fond toutes les opérations.

5.

ils n'auraient pas pu en faire plus de 200 par jour.

C'était une des fabriques le plus simple.

Les signaillles passent plus de cent fois par la main

La division du travail tient à la nature; ou la main déjà chez les paysages; - dans la famille isolée; - c'est à cause de la différence des aptitudes, des forces etc.

Le principe se développe avec la société.

Il existe aussi pour les travaux qui ne sont pas industriels.

Dans le service

Dans les fonction publique, les militaires, les juges &c.

Puis c'est surtout dans les industries qu'il produit les plus grandes merveilles. Nous avons déjà parlé de quelques divisions: celles des 3 industries, celles des trois espèces de travaux; mais elle s'introduit beaucoup plus en détail comme

nous venons de voir pour  
les épingles et les aiguilles.

Quels sont les effets de  
la division du travail.

1 On acquiert plus de  
dextérité

2 On ne perd pas de temps  
par la transition d'un  
travail à l'autre.

Ce sont les deux ef-  
fets durables.

Smith y ajoute une  
troisième qui est accide-  
tel; c'est qu'on donne  
souvent accès à l'in-  
vention de machines.

Les résultats sont:

que l'on travaille mieux  
et plus.

A l'exemple des épi-  
ngles Smith ajoute encore  
celui des chantiers. Un  
bon entrepreneur n'en ferait  
que 2 à 300 par jour, si il  
n'y était pas habitué; un  
garçon en ferait 3000  
peut qu'il ne ferait  
que cela.

Ornithes que l'on remplit  
à Cheilman avec de l'eau  
minérale, plus de 8000 pa-

Pour le meilleur travail  
la différence est également  
grande.

On peut observer dans le pro-  
cès de la division du tra-  
nouvel une des bases de la so-  
ciété: l'homme a toujours  
besoin de ses semblables,  
il ne peut pas manquer l'un  
à ses besoins.

#### Bonnet

Celle ne peut s'attendre qu'à  
et le capitaine  
nec la population. Les  
hommes qui vivent dans  
les uns des autres ne peuvent  
pas se partager le tra-  
vail. Escape, fuisse.

chez les anciens, dans  
les pacifics on fait pres-  
que tout dans un menuage  
dans le moyen âge, d.

Elle a des bonnes don-  
ées capital et le débit; - lorsqu'on  
ne produit pas assez  
pour que chaque partie  
puisse occuper un homme

Elle suppose une intensité  
d'échange] on ne peut pas introduire  
toute la division. Elle im-

pose une autre division opérée  
alors seulement, c'est que  
chaque homme s'occupe

— aussi longtemps possible du  
même travail.

— Les difficultés du transport  
sont donc aussi un obstacle

— Petites villes et villages  
beaucoup de marchés (en-  
tret (Spillgaten) foires, car-  
nages; — en Angleterre  
dans les villages des horlo-  
giers, menuisiers, charpentiers  
particuliers.

Dans les grandes villes  
bantiques il n'y a pas  
de thé, de tabac &c.

Chacun à Londres; — pe-  
tites bantiques sur le  
pont neuf à Paris.

— Pas également dans  
toutes les industries.

Et.

— Les avantages de la division  
du travail sont si grands  
qu'il est contre l'intérêt  
des producteurs et des  
consommateurs de ren-  
fermer l'entrée. Telle  
qui vendrait faire des va-  
leurs; — négociants en gros  
qui veulent être détaillants,  
qui veulent être leurs pro-

partenaires &c.

Bonnet

+ d'établissements.

45<sup>8</sup>

plus courtois; et consa-  
teurs qui veulent subir le  
mal de.

La division paroît encore  
aller beaucoup plus loin  
lorsqu'on confie la  
science et qu'on ne la  
tarifie pas au hasard.

La rémunération est quelque  
fois assez élevée - Toutes  
grandes exploitations  
en Bohême &c.

Le commerce est la divi-  
sion 8. Fournit autre  
les peuples.

Les peuples, sont inti-  
mement à la division du  
travail: elle produit  
du bois, elle facilite  
communications entre  
les pays.

Désavantages:

La civilisation n'est populaire  
que par elle.

Elle est inévitabile.  
Pour garder de nouvelles  
et faire un profitant de  
la distribution.

Aménage à aller plus.

11

1.46-51  
*des fons de terre.*

enim fidem, quam gentes sanctissimam habent, contemnit, atque quantum in eo est, irritam facit: socio suo, imo universis gentibus illudit, totumque genus humarum turpiter laedit.

Quoniam universarum gentium interest, foderum religionem servari, et eam violari nefas ubique sit, nil impedit, quominus in unum convenient gentes, ut feedifragos colibant poenasque ab iis justissimas repeatant. Ne tamen laedatur libertas, quæ cuique populo est, nimis late extenso hoco principio. Justa enim ex causa liberatum a jurejurando se credere potest ille, qui promissis stare non vult; neque est lex aliqua, quæ alios principes ejusdem judices constituat.

Quum olim romani pontifices auctoritate sua sæpe abusi sint, non alienum videtur monere, eos interdum ita fecisse, ut et gentibus nocerent, et earum jura tristissima ratione subverterent.

l'homme industriel qui travaille emploie des fonds de terre et des capitaux, comme nous l'avons dit à la fin du § 9.

On nomme fonds de terre cette partie du sol qui tient dans l'industrie, généralement gratuitement de la nature mais qui est dorénavant propriété exclusive.

C'est principalement dans l'industrie agricole que les fonds de terre sont indispensables.

Mais ce n'est pas seulement la terre qui tient dans l'agriculture qu'on comprend sous le nom de fonds de terre.

C'est en général tout le territoire qu'un peuple occupe, comprenant la surface avec les rivières, le lac - des golfs de mer, les ports naturels, le coude, d'icau, les mine, les cavité,



théâtre, les faubisnes.

Ce territoire est en partie  
propriété nationale, en  
partie et appartenant aux  
particuliers (des commu-  
nes d.).

Je suppose qu'il est fait  
propriété exclusive, cela  
les distingue des objets  
dont on se servi également  
dans la production, mais  
qui ne contient rien  
parce qu'elle fait à la  
disposition de tous le  
monde.

Les fonds de terre servent  
dans la production des  
richesses, comme ma-,  
tière première et comme  
instrument.

Et comme matière pre-  
mière: les minéraux, les  
hautiers, la terre de bri-  
que et de porcelaine, l'ca-  
minéale.

La régn'an ne cultive  
pas la terre, les fruits qu'an terre garde ~~habord~~. Tous  
en cette sorte de même  
nature que les matières  
première: arbres des forêts  
naturelles d.

comme instruments: la  
terre garde ~~habord~~ dans  
dans l'agriculture de toute  
espèce y compris les forêts  
qui 'an. I cultive.

L'inducteur peut quelquefois s'éloigner sans se servir de fonds de mer.

La pêche dans la mer.

Le sol qu'on fait d'eau

La mer, dans ces cas au ) de la mer  
comme l'air qui est )  
d'instrument pour élancer ) La mer ferait fonds de  
échir. ) terre si elle était moins  
abondante et que l'on par-  
vrait de l'approprier.

La mer est l'utilité  
d'un objet donné par  
la nature pour qu'il  
descende dans le terre.

C'est pour cela qu'un  
lac diffère de la mer,  
s'il n'est pas trop grand  
ou la mer trop près.

Dans ce cas les arbres,  
sous qu'on prend dans  
un lac sont comme des  
arbres qu'on prend dans  
une forêt sauvage.

Si les forêts sont encore  
si immenses comme au  
sterniguel l'arbre est  
comme le poisson et

\* Pour les mines c'est la même chose que le fonds sur,  
nous le même cas. passe tous les départs.

Cette différence a une grande influence sur le prix des choses. Nous n'en parlons de nouveau L'industrie manufac-  
plus tard. turière emploie peu de  
terres pour ces co-  
mmerce également.

\* Les terres n'ont alors de valeur que pour le capital qu'on y a apporté, car la circonsistance qui est propriété ne lui donne pas de valeur. Terrains pour ces co-  
eaux; - rivieres qui sont à la nation.

Les fonds de terre diffèrent des capitaux en ce qu'ils sont originai-  
ment des dons gratuits de la nature, tandis que les capitaux sont les fruits du travail.

2 Ils ne peuvent pas être tenus comme le capital, seulement par alluvion, par dépôtlement de laiss ou de basfonds ou encre quelquefois souterrain.

3 Quelques auteurs prétendent qu'ils ne pourraient diminuer; cela n'est pas exact: les mines d. mais les fonds de terre ne

3

regnent par d'entretien,  
comme les objets créés par  
le travail.

4 une différence majeure  
est dans le renouvellement  
des terres et des  
capitaux; - nous en par-  
lerons plus tard.

M. Say prétend qu'ils  
ne servent jamais que  
d'instruments; - ils ser-  
vent aussi de matière  
première. Il le nomme  
agents naturels, ou  
instruments naturels de  
la production. Ces dé-  
nominations sont in-  
exactes; l'homme seul  
est agent.

Presque toujours il y  
a des capitaux renouvel-  
lables avec les fonds de terre;  
les améliorations, les con-  
structions. C'est une  
richesse créée par le tra-  
vail joint à une richesse  
donnée par la nature.  
Il est difficile de les

le, distinguer, comme la  
fertilité naturelle et celle  
qui est le résultat du  
travail.

Depuis que ce a réuni,  
il est naturellement possible  
de le séparer de son  
terre.

Pour l'abandon ou la  
négligence, le capital  
se perd, mais le fonds  
de terre reste ordinai-  
rement. Pour des inau-  
gurations etc. il perte  
quelquefois aussi.

Il faut maintenant  
parler d'une différence  
entre les auteurs rela-  
tivement à la manière  
d'envisager les fonds de  
terre.

Nous avons déjà parlé  
du système qui a admis  
que le travail comme  
source unique des richesses  
dans ce système on ne  
considère pas le fonds de  
terre comme richesse, mais  
comme des capital créé,

par le travail. Ce ne sont pas les fonds donnés par la nature, mais les améliorations que l'homme y a ajoutées qui forme l'objet de richesse.

Le n'est que ce capital qu'on emploie dans la production.

Ricardo, Buchanan, Tracy, Léonard, Mill, Mac Culloch.

Smith, Malthus, Say, Guizot sont d'un avis contraire.

---

C'est la parution de principlier qui a fait admettre, à ce qu'il paraît ce principe.

Les fonds de terre ont une utilité immobilière, pour laquelle on s'en doute.

Ils sont trop rares pour qu'on puisse en assurer la volonté. Celui qui veut s'en servir et n'en a pas, doit faire un sacrifice pour qu'on les lui prête ou cède.

Ces objets ont une nature d'échange, abstraction faite de toute valeur créée,

celui qui la possède est riche, tout comme s'il posséderait un capital.

Un peuple qui en possède beaucoup est plus riche qu'un autre qui n'en a pas.

Il ne prouve rien que les mauvaises terres soient nécessairement n'a pas de valeur.

et carrières, mines.

Il pouvait rapporter, 32 millions au moins, au propriétaire, et nourrir 2 à 300,000 hommes.

La fertilité naturelle d'un sol est tant aussi utile que la fertilité créée.

Il y a des fonds de terre dont on retient constamment quelques richesses, dans les arrois cultivés, les sources d'eau minérales; - la campagne de Rome; - Extramadura, Taraglione della Puglia (900,000 francs), les bruyères presque dans tous les pays valent quel chose.

La première occupation n'est pas un travail.

Alluvions n'est pas un travail.

C'est pour la nature et l'utilité que ces fonds de terre sont devenus riches.

50 5.

Si l'au fait avoit pour réu-  
se manuages terres, les ban-  
nes n'enfouit pas moins  
des richesses comme celles  
bonnes machines ou le  
nacré même si l'au  
pouvait avoir de mau-  
vaises pour rien.

La terre qui contribue à  
la production de statues.

Lorsqu'on approfondit  
la question on trouve que  
c'est plutôt une subtili-  
té, une dispute de mots,  
mais qui obscurcit beau-  
coup la science.

Smith aurait déjà dit  
quelque chose de pareil,  
mais on voit dans son  
ouvrage comment il l'a  
conçu. En changeant ou  
peut la proposition elle  
devient plausible: l'hom-  
me ne juit d'autrui  
richesse qu'il n'ait conte  
quelque travail.

Il est important d'être  
exact dans la recherche,

des causes de la prospérité.

C'est peut-être en partie parce que les autres ne prennent pas non plus exactement la chose qui a été tombée dans ce système extrême ! l'idée d'agir naturellement, de trouver de la nature etc. - tout très obscur.

La nature est un magasin et au même temps une usine ce que nous y trouvons est formé et se transforme continuellement.

Ce n'est pas prudence sous le sens de la peur.

Les fonds de terre sont des biens que les nations ont reçus de la nature comme des particuliers héritent de leurs pères. Ce n'est pas seulement l'herbe, mais aussi la fertilité du sol qui nous est héritage plus grand.

L'industrie agricole trouve des bonnes dans le sol ces autres par.

51<sup>6</sup>

Sous le travail ces animaux  
qui ne sont pas importants  
les capitaines sont au pire,  
dispensables

La disposition est en revanche  
inverse. (Même que bananes  
50 pers. en Europe fontement  
2 pers. Kumbala) (2 jours  
d'un homme  
de travail suffisent pour une  
nombreuse famille. Mais  
150 fois la demande en Europe  
le fontement 8)

Les fonds de terre n'ap-  
portent plus dans un état  
civilisé, et certainement  
portant une partie  
moins considérable des  
richesses : Mayen age : -

X Gén. (les terres) fontement  
toujours une partie importante aux  
toute des richesses, mais " X "  
c'est avec les cap. qui y  
sont attachés.

Les autres marchés aux  
encore occupé tant comme  
s'ils n'existaient pas.

des capitaines.

f. 52-68

naturæ repugnare, plures simul in solidum rem aliquam tenere,  
penesque duos esse uti eadem de re pro libitu (3). Neque hic  
Jurisc. Romanos<sup>4</sup> (Sabinum, Trebatium,) dubitasse credere fas  
est; multo potius disputationis summam vel ad possessionem  
quatenus aliquid ex jure mutuata est, pertinuisse, vel tandem eo  
venisse, ut statueretur, utrum variis effectus possessionis, variis  
possessionis speciebus respondentes, pluribus in solidum eodem

---

(1) Conf. § 4. Inst. de interd. l. 4. cod. (de edend.) l. 5. cod. (de liber. caus.)

(2) Itaque qui diu possedisset, dominus habitus est.

(3) Optime dicit Paulus : « plures eandem rem in solidum possidere non  
possunt. Contra naturam quippe est, ut cum ego aliquid teneam, tu quoque  
id tenere videaris. l. 3. § 5. D. h. t.

L'industrie requiert avec  
le travail des capitaux.

C'est une somme de pro-  
duits acquisé d'avance.

C'est la somme de tous  
les objets qu'on doit pa-  
rader pour qu'on puisse  
produire des richesses.

Les sont le produit d'un  
travail antérieur; et par  
cela ce distingue des  
fonds de terre.

Le travail antérieur  
étant réuni à d'autres ca-  
pitaux, et ce n'est que  
dans la première enfance  
de la société qu'on a travaillé sans capital.

Toutes espèces de produits  
peuvent être capital  
on confondent leur valeur  
et non pas les objets  
en eux-mêmes; - par l'échange  
qu'ils subissent beaucoup  
de variations.

Le capital lui-même ne  
produit pas de richesses  
mais il est le moyen  
par lequel le travail se..



vient plus productif.

Un capital peut être en place ou reposar, nester sans emploie.

Les capitauys et leu auem, plai ont longtemps eschappés aux observations, et beaucoup de fuit princi' pes ont leur origine dans des idées erronées à cet égard.

Le phénomène de la production ne souloit être expliqué sans faire attention aux capitauys.

Les objets qu'on doit posséder pour qu'on puisse produire des richesse sont de différentes nature.

### Les matières premières.

Dans le sens le plus strict elles sont des denrées gratuites de la nature, mais ordinairement ce sont des objets qui ont déjà propriété escluppe ou ont eut quelque tracail.

Il faut bien faire

2

attention au sens large  
qu'on doit donner au  
mot matière première.

Cela va de l'acheteur pour le  
cultivateur.

matière première pour  
le commerçant

ach. pour celui-ci  
m. p. pour la filature.  
ach. - m. p. pour la  
fabrique d'étoffe.

imprimerie de Toulouse.  
marchand d'indienne  
caoutchouc.

Après la confectionation  
les objets résultent  
soient de nouvelles  
matières premières

Chiffons

Jusqu'aujourd'hui toutes  
ses grandes villes, qui  
servent dans l'agriculture.

Les matières premières,  
tant sont tous les objets  
auxquels l'industrie fait  
subir un changement pour  
leur donner plus d'utilité.

On distingue ordinairement  
des matériaux premiers  
materiaux qui sont

consommation pour opérer  
le changement dans la  
met. prem.

84: Les combustibles,  
le charbon peut préparer le  
cuis., les préparations  
pour blanchir.

Quelquefois la distinc<sup>n</sup>  
tion est difficile, comme  
pour les couleuvres etc.

---

Les outils sont indispensables,  
dans toutes les in-  
dustries. Les producteurs  
doivent les avoir à leur  
disposition, et ils doivent  
les entretenir et les re-  
nouveler au besoin.

Les machines qui sans  
comme de grands ou-  
tils. Ie, servent plus  
sont plus compliquées.  
à remplacer des ouvriers  
et ne sont ordinairement  
pas portatifs.

Les outils et les machines  
ont pour but et pour ré-  
sultat de donner plus de  
pouvoir au travail de  
l'homme; mais il, ne  
peuvent jamais travailler

Dans beaucoup de métiers  
les ouvriers le perdent en  
partie

seuls et à rendre l'homme superflu. Ces outils et machines sont des produits d'un travail, et sans le travail ils ne servent à rien.

On trouve encore dans les fabriques beaucoup d'objets qui ne sont pas, presque pas des outils ou des machines, comme des nusées, des tanneries, d'autres usines, mais il n'est pas assez important pour en faire une division à part.

### Lœau.

Ouvrage fait. Dans presque toutes les fabrications industrielles les produits restent quelque temps devant d'être vendus; — il faut que le capital soit suffisant pour que cette somme y soit comprise.

Lorsqu'on les range tous sous le matières premières et les instruments,

une certaine somme  
d'argent.

Il faut encore ajouter ces parties du capital les constructions et les autres produits du travail ajoutés aux fonds de trésorerie. Nous en parlerons plus tard de nouveau.

Substance

Ces objets formeraient  
~~(succession per de successione)~~  
tout le capital nœuf,  
nainé pour la production,  
si les hommes n'avaient  
pas besoin de subsistance  
ces pendant la production.  
Mais il leur faut une  
protection qui suffise  
jusqu'à ce qu'ils recueillent  
les fruits de leur  
production.

Et cet égard il faut ob-  
server la situation des  
différentes classes dans  
la société.

Chaque famille un  
peu aisée possède ordi-  
nairement un certain  
fonds ou provision d'ob-  
jets qui lui servent pour  
ses besoins. Ces objets sont  
en partie durable comme  
les meubles, la vaisselle,  
toujours la maison. --  
en partie ce sont des  
objets d'une consom-  
mation journalière,  
ou l'argent qui sert à

Stock

On peut considérer la somme de ces objets comme un capital, dont on consomme constamment une partie, et qui a des certaines espèces est remplacé, quant aux objets d'une consommation lente pour les entretenir et les renouveler au delà, et quant aux consommations journalières, nef pour une nouvelle provision en nature ou en argent.

Si toutes les familles étaient dans cette situation, on pourrait laisser de côté cette partie du capital national, et seulement observer que par le travail on doit créer autant (au moins) que l'autre partie du capital) que la consommation diminue annuellement le fonds.

qui sont dans les ménages.

Mais la chose devient plus compliquée par la circonstance qu'une classe nombreuse dans la société est dépourvue de ce fonds de ménage, et n'a pas de quoi vivre jusqu'à ce que la production soit achetée si que la part qui leur en reviendrait ne suffise pas, c'est ce que leurs fonds seraient diminués.

(C'est la donnant normale des avances pour vivre.)

Ils ont bien quelque capital suffisant pour vivre une semaine ou deux jours, et qui revient à la fin de cette semaine de +

pour remplacer la consommation ; - il a un capital mais il n'est suffisant que s'il s'occupe d'une industrie qui s'achève dans une semaine ou deux ou trois. Il y en a des exemples, telles

Cette classe dénommée du fonds de ménage vivent, et c'est pour cela surtout qu'ils travaillent.

Il faut pour cela que l'entrepreneur qui l'emploie leur paie les avances de leur part dans la production. Ce sont les soldes ordinaires payés toutes les semaines.

L'entrepreneur doit

5

avoir un capital suffisant  
pour leur faire cette analyse  
et cette somme est pour  
cela considérée comme  
une des choses indispensables  
pour la production.

Maintenant le présente  
une difficulté qui rend  
lourdes les discussions  
sur les capitaux <sup>travaillés</sup>  
<sup>des familles</sup>: les fonds de mil-  
naies font-ils partie  
du capital; ce capital  
est-il étranger au travail  
à la production?

Il n'y a aucun doute  
que les fonds de toutes  
les familles font pour-  
tie du capital national.

Quant au rapport de  
ces fonds à la produc-  
tion, il est tout au moins  
nécessaire que toutes ces  
familles soient pour-  
vues jusqu'à ce que  
leur part dans la pro-  
duction leur procure  
de nouveaux moyens de

vivre, car sans cela ces pe-  
nibles ne pourraient pas  
laisser tomber l'autre,  
la plus grande partie  
du capital à la produc-  
tion. Car toutes les  
familles reçoivent de-  
financièrement leur part  
dans la production  
annuelle comme nous le  
savons.

Si l'entrepreneur, le  
propriétaire des capi-  
taux qui servent d'instru-  
ment de matières pre-  
miers n'avance pas  
en sus de quoi vivre aux  
cœurs familles, il mange-  
raient ce qui tient à la  
production.

Cette nécessité existe pour  
eux comme pour les au-  
triers qui ne pensent pas  
à payer de salaire.

Mais les capitaux néces-  
saires pour les personnes  
affectées sont fort incertains,  
ils s'y trouvent souvent  
qui ne leur font d'aucune  
utilité et qui ne font

que repasser. Tels pour cause,  
l'épuisance un calcul régulier  
serait impossible,  
tandis que la somme  
nécessaire pour les a...  
miers est déterminée.

Cette circonstance réunit avec celle que les entrepeneurs doivent leur en faire à l'avance, ont souvent fait envisager les salaires comme les seules subsistances qu'on doit comprendre dans le capital.

Mais dans la rigueur tous ce qui tient à l'entrepreneur des autres factures de production appartient également au capital qui doit nécessairement exister pour que la production ait lieu.

Le rendement que rentent naturellement de la partie de son capital qu'il a prélevé pour servir dans une production, un renouveau qui doit remplacer ce qu'il a mangé du capital

qu'il a consommé pour vivre. Observons en général l'entrepreneur n'a donc besoin que sous le motif capital que de disposer d'une partie de capital qui sera de l'abondance destinée aux ouvriers.

Observons en général que sous le motif capital on comprend deux parties de richesses tout.

à faire hétérogènes, tellement  
que pour la science il  
serait à désirer qu'on  
les distinguât par d'autres  
moy.

1. Les matières qui son-  
nent nécessairement à la  
production

2. Les subsistances.

~~Elles~~ n'ont de commun  
que la circonstance qu'elles  
doivent nécessairement  
exister pour qu'on s'ac-  
cuse de la production.

La première partie com-  
prend des objets de la  
production. C'est soule-  
mment pour rapport à  
eux que l'on peut dire  
que ce sont des moyens  
de production; qu'ils  
n'ont qu'une utilité  
indirecte, qu'ils sont  
confamnés ne produan-  
tissoient. Leur quantité  
et leur qualité sont déter-  
minées.

Mais pour les subsistances,  
elles sont étrangères à la

7

Celle même production, celle qu'autrui est indifférente. Dire qu'elles sont confondues, ce comproductive est une absurdité. Elles sont remplacées, mais elle, satisfait à nos besoins et si on ne les confond pas la production n'en souffre aucunement.

La matière destinée

dans classe si l'on nomme cette partie bien la partie du marché seulement (épicerie qui consiste sans tout) les objets pour servant à la production de l'autre partie qui comprend qui au confondent l'offre,

2

servant à la production de l'autre partie qui comprend qui au confondent l'offre,

l'une est indispensable pour la production elle-même ; l'autre partie des fonds de la matière qui ne servent pas à la production, mais

(l'une ne sert pas à cela, qui doit échapper pour faire des dépenses directement que les hommes, l'autre qui part (l'assomption d'improductivité) l'une est reproduite occupent, et qui doit être remplacée par les produits de l'industrie.

Quant au salaire pris

~~Le paysans et ouvriers voient com-  
ment on peut le dé-  
pliquer; c'est un con-  
tract entre le riche et  
le pauvre.~~ etc.

Le grand problème dans  
l'emploi des capitaux,  
c'est que ~~le producteur~~  
~~fait l'équivalent des~~  
~~place les consommations~~  
qui ont été faites pour  
1 la production, et pas  
2 les producteurs; - c'est

la grande merveille  
de l'industrie qu'on  
puise constamment  
dépenser et pourtant  
ne pas s'appauvrir.

M. Si cela n'a pas lieu la  
production n'a pas répondu  
aux producteurs ont  
trop dépensé'.

Trans allant voir  
comment cela peut  
avoir lieu; mais il faut  
premièrement indiquer  
une autre division des  
capitaux.

Observons comment les  
capitaux sont employés  
dans la ~~consommation~~ pro-  
duction, et comment ce  
que le consommateur dépense  
guligrement remplace'.

Les objets qui composent ensemble le capital sont en partie durable, et en parties sujets à beaucoup de changements. D'après cette différence on les divise en

Capital fixe et  
Capital circulant.

1. Le capital fixe qu'on nomme aussi engagé ou immobilisé consiste dans des matières employées à des améliorations agricoles, bâtimens, utiles, machines.

Le capital est tellement engagé qu'on ne l'aurait pas donné une autre destination dans la plupart des cas.

2. Le capital circulant comprend toutes les matières destinées pour les matières premières, les matériau, l'ouvrage fait, l'argent destiné aux achats, et aux salaires qu'on paie aux

ouvriers.

Le capital fixe reste le même dans la production les objets s'orientent au échéant ou à l'ancien aversement quelquefois, mais une valeur est toujours représentée par les mêmes objets : le capital circulant contre des objets différents s'échange tamennt de forme, les valeurs sont toutes représentées par des objets d'une toute autre forme,

une machine un bâti-  
ment peut changer de  
maître mais il ne peut  
pas facilement changer  
de destination pendant la  
production; l'argent se  
change en matières premières,  
l'avoisage passe  
en argent & .

Il est quelquefois difficile de distinguer à quelle espèce de capital appartiennent quelques objets.  
Le bétail destiné à labourer la terre est considéré comme capital fixe,  
- l'enclavé dans quelques pays. Les fonds peuvent faire

il reste en nature

capital circulant. 60 9

Les subtilités ne sont pas nécessaires dans cette distinction.

La principale utilité est dans les considérations sur le changement de direction ou déplacement, dans la concurrence.

On donne après facilement une autre distinction aux capitaux circulans; - mais difficilement aux capitaux engagés p. ex. dans les mines dans les grandes manufactures, dans l'agriculture: ils sont perdus si l'on peut plus servir. Considération importante pour la législation.

On peut employer les capitaux circulants hors du pays.

Lorsqu'il y a des entreprises à faire le capital fixe soit hors de concurrence

Lois céréales.

La distinction existe aussi pour les capitains qui sont les fonds des familles, mais ne servent pas directement dans la production.

Batimans, parcs etc.

Vétérans, commestibles.

Les capitains engagés se consacrent plus entièrement, - les capitains circulaires peuvent plus facilement être destinés à la production, ou à entretenir des navires.

+ qui ne servent pas  
à la production

C'est une raison du  
bon marché de quelques  
endroits en décadence.

Les capitains engagés perdent une grande partie de leur valeur lorsque les fortunes diminuent et qu'on ne peut plus les laisser leur solde; les capitains circulaires conservent leurs valeurs.

Observons maintenant comment les capitains sont employés dans la production.

Pour simplifier l'analyse, supposons qu'il n'y ait pas

duction d'une époque rentrant  
tous connue.

Supposons encore que  
l'entrepreneur soit pro-  
priétaire de tout le capi-  
tal qu'il lui faut.

Son capital en commen-  
çant la production, au  
1 janvier est égal à la  
valeur de florins 100,000.

Savoir

la fabrique, local, ma-  
chines utensiles &c.

(Cap fixe) /30,000

Matières premières

et fournitures  
composées) — 30,000

Il lui reste en

capital circulant 40,000

---

De ces 40,000 il emploie  
à payer des ouvriers /30,000

En 31 décembre, époque  
on nous suppose la  
production terminée, son  
capital a changé comme  
il suit : son capital fixe  
a perdu sa valeur 5000

5,000,-

La mat. prem. achetée  
paru - - - 30,000  
35,000

La somme qu'il  
a payée au ton.  
n'importe égale-  
ment au paru 30,000  
65,000

Il ne lui restera  
donc que la valeur  
de son cap: engagé  
et de son cap / 25,000  
circulant - - 20,000  
35,000  
100,000

L'opposition  
Mais le but de la pro-  
duction était de donner  
de la valeur à la ma-  
tière première, ou de la  
changer dans un objet  
qui eut plus de valeur,  
prenant que ce soit une  
filature de coton.

Si le fil de coton n'a pas  
c'est à dire que il en ab-  
sente en le vendant 75,000

alors il aura donné à la  
matière une valeur de 45,000

Dans ce cas il prendra  
tut la somme totale  
de 45,000

Le déchet ou l'usure de  
son capital . . . 5,000

De nouvelles matières

terre, pierres . . . 30,000

La somme pour  
payer de nouveau  
des denrées . . . 30,000

65,000  
voilà tout nettoyé,  
mais il reste encore 1,000  
de son capital circulant  
c'est son profit; - c'est  
la somme qui doit rem-  
plir ce qu'il a mangé  
lui-même de son fonds  
de famille pendant  
l'année.

Il se trouve donc à la  
fin de l'année dans la  
même position qu'au  
commencement; - et il  
peut de nouveau faire  
la même entreprise.

Observer maintenant  
l'effet de la production.  
135 000 avaient été can-  
sonnés reproductivement.

Le travail avait fait  
renaître sous une autre  
forme cette valeur aug-  
mentée de 40 000.

C'est la richesse créée.

Pendant cette dappa-  
~~matad~~ production le  
ouvrier et le produc-  
teur avaient mangé,  
consommé impropre-  
tement 140 000. Cette  
somme est donc nom-  
placée par le produit  
de leur travail.

Il y avait au commen-  
ment de l'année 160 000  
sous différentes formes.

Il y a à la fin de l'année  
en esp. fiduc. 25 000  
en dep. fiduc. 75 000  
en esp. fiduc. <sup>éché</sup> 100 000  
200,000

Si on n'avait pas employé  
le capital et qu'on eut vaincu  
ce bon cauteau il serait  
réduit à 1600.

Si on n'eût pas  
consommé il ferait  
coûte le même, mais  
les ouvriers et le patron  
auraient n'avaient  
pas moins.

Voilà les alternatives.

B L'augmentation de la  
valeur des choses consan-  
nis neproductivement,  
doit servir pour nemplir  
improductivement par,  
sont la conformation  
production.

Le produit qu'on aille  
ainsi forme le revenu,  
comme nous le verrons  
par cette valeur, -  
mais on n'aurait pas  
plus donné au caton une  
valeur de 4000 si l'é-  
preneur n'avait pas  
en un capital de 400, ou  
à la disposition.

La circonstance que les  
ouvriers ont besoin qu'on

leur faire des économies et  
dans la nature de chose.

Celle est encore très utile.  
Par là s'établit le lien  
entre le rôle et le pou-  
vo qui ont mutuelle-  
ment besoin l'un de

Il n'y a pas d'importation  
dans ce contrat.

Si les rôles travaillent  
eux-mêmes (ce qui ne se paie  
rait pas) toute la somme pro-  
duite servait pour eux; - mais,  
tant que ils louent travailler  
les autres et pour cela leur  
cèdent une partie du produit  
de l'industrie et de leur pléiade  
en fait l'assurance même  
avant que la production  
soit finie.

l'autre.

Mais avons pris un  
cas très simple, ordina-  
irement la production  
est beaucoup plus com-  
plexe.

Les capitains et les fonds  
de terre sont souvent en  
partie la propriété des

qui sont les producteurs, d'autres personnes. C'est

parce qu'on peut être  
producteur, et avoir en  
renom sans prendre une  
part active dans la pro-  
duction.

On n'a pas de fonds  
à sa disposition tout le  
capital à la fois.

Les producteurs ne s'achètent  
pas non plus dans une année.  
Au reste la même analyse  
est applicable à toute sorte  
d'industrie, depuis la plus  
simple jusqu'à la plus com-  
pliquée. La récolte, vendue,  
de maïs.

Mouffet d'un jour  
Habite une pipe un grand  
(avec un peu d'argent  
pannier) - tout son capi-  
tal. Son pannier est  
l'instrument de son in-  
dustrie, et au même tems  
son fonds de menage ou  
de consommation.

Il emploie une petite  
somme à acheter des  
fruits ou du painfau, il  
les transporte dans le sac  
si le faire. Pendant cette  
journée il mange des  
meilleurs et oranges,  
et il fait de l'eau <sup>a la</sup> blanche,  
et il fume sa pipe.

Le soir tout capital em-  
ployé pour les denrees  
rendues le troupeau <sup>auquel</sup>  
accru que ses dépenses  
ont diminué son fond  
de consommation; il a  
la même somme, et  
quelque peu. Ses pants  
pouvoir de temps en temps  
renoncer son paquet de  
habits et sa pipe.

Il n'augmente pas son  
capital.

Rendement de maïs grillé  
la bapte de manufac-  
ture et commerce.

La même analyse est applicable à toutes les industries aussi à celles qui sont les plus compliquées.

Observons que toutes les transmutations, toutes les formes que prennent les capitaines, sans indifférence, parvient que le but de la production soit atteint, c'est que définitivement la valeur creée soit suffisante pour remplacer toutes les conformations faites pour la production, et celles que les producteurs ont fait pendant la consommation.

Tout ce qui gêne ces changements est nuisible à la prospérité: pénétrage, négligence &c.

Il y a une grande différence dans le temps qu'on emploie les pour les productions. Les profits doivent être dans le même rapport, car plus une industrie est,

Rantignes à Landres.

Industrie 60,000 reproduit  
un an 12 pour les hommes.  
doit rapporter 22000.  
Si elle ne dure que 3 mois  
18000. donc au<sup>s</sup> 34000

65<sup>o</sup> 14 achetée, et moins les produits  
tous ont en besoin de dépenses.  
Le même capital peut alors servir plus  
de fois.

Pour les entreprises qui durent très long,  
temps il faut être riche  
en capitaux : commerce  
de la charie, de la St. Malo,  
canne. Les peuples pauvres ne pensent pas autant  
le papier si longtemps  
de leurs capitaux.

Dans presque toutes les  
industries quelques per-  
sonnes sont employées  
plus longtemps que les  
autres. Alors le cal-  
cul devient plus  
compliqué mais la base  
reste toujours la même.

On n'a pas non plus de  
faire de disposer de cette  
talité du capital à la fois

Lorsque les capitaux s'ap-  
partiennent pas à l'entre-  
preneur, il les emprunte  
mais il cède alors une par-  
tie proportionnelle de son

> C'est pour cela qu'on profit sans le nom d'intérêt  
peut être producteur sans s'occuper personnellement de production.

Qui sont les producteurs? Le père a intérêt à faire venir bien faire qu'il a été apposé au père

& c'est une avance qui n'est pas nécessaire abord.

semble beaucoup à celle qu'a Lavorifans à crédit fait aux ouvriers.

de cette manière, on prend le capital au débitant.

Il nous revient plus tard aussi et particulièrement qu'on ne dépense pas. (Le fabricant a négocié, pourtant pas son revenu, autant doivent disposer mais que le revenu tient d'autant plus de capital à remplacer ce qu'on a tel pour faire cette dépense de son capital. avance)

Lorsque l'investissement a été fait aux Anglais, l'ouvrier a aussi bien, c'est qu'il a été fait Resses.

autre personne prête On envoie quelqu'un du capital. Il nous revient le capital d'avance aux producteurs peut-être Indes.

surtout de la somme qu'il a dépensé.

Dans la succession des différentes productions de l'entrepreneur producteur rembourse toujours le capital de l'entrepreneur qui l'a précédé.

L'agriculteur est riche en vendant ses produits pour le négociant calculé par le fabricant, le

le fabriquent par d'autres,  
en dernier lieu le bant,  
avec ce que chacun a ajouté  
de valeur.

et refuse qu'on a plus  
de capital et travail  
produit proportionnelle, mais il ne peut pas être dan-  
sant que la prospérité de  
peut en grande partie de  
l'abandonne des capitaines.  
mais si,

C'est un grand déavan-  
tage pour les nations  
pauprises. Les peuples com-  
me celui des Anglais aux  
Roses sont toujours très  
contents.

Alors ce que nous venons de  
dire que la prospérité de  
peut en grande partie de  
l'abandonne des capitaines.  
Il est donc important  
de rechercher comment  
se forment et s'augmentent  
les capitaines; et principa-  
lement cette partie qui  
sert directement dans la  
production, et qui se à  
faire des avances aux au-  
triers.

Si nous remontons à la  
première origine il a fallu  
le plus grand sacrifice  
pour former les premiers  
éléments des capitaines.

Mais dans les sociétés mo-  
dernes la situation est deau-  
coup plus favorable.

Dans l'exemple que nous  
avons présenté, nous avons

supposé que les ouvriers  
avaient consommé  $\frac{1}{3}$   
productivement / 35,000  
et que les ouvriers et l'  
entrepreneur avaient  
dépensé / 40,000. On admet  
tant alors que le produit  
valait 75,000 la dépense  
des producteurs était né-  
cessaire.

Le capital restait le  
même. Si le produc-  
teur était monide, le  
capital aurait diminué,  
était entamé.

Mais souvent la pro-  
duction dépasse la con-  
sumation; alors il se  
trouve plus de capital  
que dans le commerce  
ment de l'année.

Cet excédent augmente  
au fil des ans le capital total.

Le producteur qui reçoit  
 cet excédent peut l'em-  
ployer différemment  
! le conserver pour l'ar-  
ranger au besoin.

2. Etendue des consommations,  
pour l'année suivante et  
renouvelée à ce que l'a été fin  
de l'année et égaleant  
à l'heure plus

3. Les dépenses également  
pour son propre conso-  
mation (pour sa dépense)  
mais en arrière des objets  
d'une consommation courante.

\* Le propriétaire perd au moins, toutefois, d'où on  
consomme annuellement d'argent, pierre précieuse,  
l'usure ou les frais pour l'usage, (et indirecte-  
ment les intérêts qu'il paie au capital) la produc-  
tion future n'y gagne pas,  
l'augmente bien alors  
la fortune, mais pas  
la production.

4. Il peut l'ajouter au  
capital qui sera dans  
la production, et tout  
avance de, ou vice versa.

Alors l'industrie pour  
s'établir, plus d'hommes  
peuvent travailler, et  
l'excédent d'une année  
devient la cause d'un  
nouveau pour toute la p-

Il augmente alors la  
fortune, la production, années,  
et les revenus futurs.

Tous les producteurs pensent  
augmenter ainsi leur capital  
sans en diminuant leurs  
dépenses annuelles; — il est  
doux mal de dire que  
c'est par les épargnes  
que naissent les capitaines.

On sait aisément que  
pour faire des épargnes  
il faut jurer de quelque  
aisance, car c'est toujours  
se priver pour le présent  
afin d'augmenter les  
jouissances à l'avenir;  
cela ne peut pas se faire  
lorsqu'on n'a que le né-  
cessaire.

Il résulte que plus l'ati-  
tude est grande et plus  
l'augmentation des capi-  
taux est facile.

Il y a des circonstances  
qui facilitent cette aug-  
mentation. L'occasion  
d'employer au profit des  
épargnes: c'est pourvu que  
les entrepreneurs soient  
tout beaucoup! Les  
caisses d'épargnes. Les mal-

tés très petits serrements  
grands Clark, pour  
nous.

usual &

68-19

le caractère, le programme,  
du peuple influent énorme  
sur la formation  
des capitains

La direction de ces nouveaux  
est ordinairement dans  
la situation du peuple  
- agriculture, manu-  
factures, commerce; les  
avantages que chaque  
branche présente attirent  
les capitains nefsans.

Le crédit ne peut pas  
les augmenter, quelquefois  
en rendant une partie impa-  
tiente et disponibilité

— L'épargne considérée  
comme un mal.

Le débit des produits  
ne diminue pas.

Il avance fait moins de  
mal que le prodigie.

Inégalité des fortunes.

— L'accumulation est le contraire  
de la nature - elle doit  
contrebalancer le, capitaine  
charme des petites épargnes perdus.

— Elle n'a point de bornes,

les peuples modernes éprou-  
vent plus que "les peuples  
anciens".

Perfectionnement de  
l'industrie par l'expres-  
sion.

---

Le capital national est  
le total des capitaux des  
particuliers.

Capital qui existe en  
commun.

Productif

voute, canaux &  
tous les instruments

improductif

avocats, facteurs,  
munition, locaux  
publics &.

---

12.

Observations générales sur  
la productivité.  
f. 69-74

PARENTHÈSES

Le travail et les denrées ab-  
sorbent que les travailleurs  
emploient : les fonds de  
terre et les capitaines doivent  
être permis pour  
que les industries puissent  
avoir lieu.

Celui qui les réunit se  
nomme l'Entrepreneur.  
C'est lui qui dirige la  
production, et de la  
faire au meilleur moyen.  
Il dépend le gain ou  
la perte qu'il fera; ce  
gain se nomme Profit.

Si le producteur ne peut  
ou ne veut faire tout  
le travail, il engage des  
ouvriers à travailler avec  
lui ou pour lui. Au lieu  
de partager avec eux le  
salariat qu'ils créent en  
semble, il leur paie  
ordinairement une  
somme déterminée, et  
il la leur paie dans le  
courant de la production.



Salarie

il leur en fait l'avancee,  
sans le nom de salaire.  
S'il n'a pas le fonds  
de terre qu'il veut em-  
ployer il l'emprunte  
aux propriétaires; il leur  
donne aufr une somme  
déterminée, mais nante-  
ment pour avancee, cette  
somme se ramasse par  
magas ou vente.

Pour les capitains la  
même chose a lieu; l'en-  
trepreneur paye après  
avoir employé le capi-  
tal une somme connue,  
une d'avance, et qu'an-  
nonce intérêt pour  
les salaires, les farmages,  
les intérêts, les loyers, les  
profits formant les re-  
nus des différents pro-  
ducteurs.

C'est la manche la  
plus commune; mais  
très-souvent dans la  
pratique on l'en écarte.  
Quelques industries  
peuvent s'opérer sans  
fonds de terre: fonte,

\* Il s'en suit que l'industrie <sup>x</sup> ait besoin de capitaux.<sup>20</sup>  
tire agricole est limitée. Quelquefois il se fait d'un  
par le territoire; mais les autres industriels peu  
les autres industriels peu " humbles qui travaillent  
nent s'étendre à l'infini.  
que de leurs payez des  
par jour  
à la tache.  
La cariaca. Et aux mines  
de Hatter.

(ensaves)

Les propriétaires des  
fonds de terre dans  
beaucoup de pays ne  
travaillent pas à la af-  
fumer. Ils, les fonds ex-  
plorés par des adminis-  
trateurs, ou par metallurg-  
etc. Nous en reparlerons  
lorsque nous traiterons  
de la distribution.

\* Les mines en Amérique de la distribution.  
S'exploitent pas le proprié-  
tarie qui est sur les lieux. Les capitalistes font au  
l'habilitador qui habite le souvent des contrats  
un port de mer. Celles-ci sont différentes: associations,  
capitaliste, il fournit les dividendes; - sociétés  
fonds; mais le proprié- en commandite, etc.  
taire doit lui envoyer le +  
metal pour un temps con-  
nun très bas. Les différents intérêts des  
producteurs ont souvent  
fait admettre une dif.

tinction entre le produit  
net et le produit brut.  
Pour la généralité la di-  
stinction n'existe pas. La  
somme entière du pro-  
duit brut est créée.

Elle a été en entier ga-  
gnée par les différents  
producteurs. le confor-  
mant aux termes de la vente.

Le prix de chaque objet le  
restant en recouvre pour tous. 3.  
quelque classe de produit. Il est indifférent que  
Toutefois l'objet soit indigène ou  
non, cela n'est qu'une  
transmutation.

Mais le total de la  
valeur des marchan-  
dises achetées dans l'an-  
née n'est pas produit  
de l'année; - ce qui  
en estait au commencement.

La valeur donnée aux ob-  
jets que ne sont pas achetés, ment de l'année, ap-  
doit y être aussi ajoutée. partant aux années an-  
terieures.

Les magasins de l'indus-  
trie dépendent des tra-  
vaux des fonds de ferme et  
des coopératives; - mais

3.

le travail est devenu <sup>31</sup> plus important que les deux espèces de richesses qu'il emploie, et comme le travail est toujours la réunion de facultés intellectuelle et physique, c'est surtout l'intelligence qui procure les plus grands progrès: mais agitat mollement. C'est par l'extension des connaissances qu'on parvient à travailler avec le plus de fruit.

La production est fille de la pensée et du travail: La fille.

L'homme est plus important que les choses.

Les progrès consistent 1 dans ce qu'en travaille plus et avec plus de capitation.

2 dans ce qu'avec le même travail et le même capital on produise plus d'utilité.

Le dernier progrès est le plus important, il est surtout causé d'une plus grande aisance générale: tous les producteurs,

y sont intéressés, car c'est entre eux que se partage les profits. Dans la 3<sup>e</sup> partie nous verrons comment le partage se fait; mais déjà nous pouvons nous affirmer que tous les profits sont tout ment pris, toutefois dans le progrès, - aussi les ouvrages des connaissances. On reforme souvent l'ordre pour cela que comme si une augmentation dans les pays ignorants fût de capitaux une telle paix.

(Carte de la France abîme à l'atmosphère équivalente d'un état de la France actuelle par Duperrey) Il peut y avoir une absence de l'ambition dans l'industrie même avec beaucoup de capitaux. Il nait toujours augmentant dans l'atmosphère équivalente d'une industrie; - cela n'est pas exact: le génie d'une nation agit plus et il faut le procurer les capitaux fut ce même de l'atmosphère, tandis que les capitaux sans génie rendent quelquefois les entrepreneurs plus infonctionnels.

3<sup>e</sup> L'entrepreneur et le peuple, qui devance les autres, dans les progrès de l'industrie, en retine toujours un grand avantage parce

que dans les échanges ils ob-<sup>4.</sup>  
tiennent plus qu'ils ne don-<sup>2.</sup>  
nent sans faire tort à  
Anglais ou Bretons d'in-  
portante.

Observons combien la gene-  
ration actuelle doit à celle  
qui l'a précédée : capi-  
taux immenses, lumières,  
tant naus nient d'auquel  
a fallu des siècles pour que  
naus fussions ce que nous  
savons. L'affection pâtre  
et humaine pour leurs  
descendants fait à ce qu'il  
paraît les plonger celle au-  
mentation.

Lorsque l'industrie est  
laissez en liberté, il existe  
une succession naturelle  
des différentes branches,  
dont les matériaux s'accou-  
plent, savoir : l'agricul-  
ture, la fabrication  
des objets volumineux et  
d'un transport difficile,  
le commerce intérieur,  
quelque commerce de  
consommation ordinaire.

ment par de nombreux  
étrangers ; - manufactu-  
res, - commerce extérieur,  
éros <sup>(peches)</sup> actif, commerce de  
transports.

La peche et les mines dépen-  
dant de différentes circonstances

d'agriculture

Les peuples qui entrent  
dans la civilisation com-  
mencent par l'agricul-  
ture.

Elle satisfait au besoin  
les plus profonds

Les profits sont les plus  
grands parceque la terre  
ne coûte encore rien.  
Ils n'ont pas ancora de  
ville pour la indus-  
tries manufacturières,

Ils n'ont pas de moyen  
de transport par la  
distance entre les habi-  
tations.

Ils n'ont pas de ma-  
tières premières pour le  
fabriquer.

Ils n'ont pas encore  
de quoi acheter aux  
étrangers

plus longtemps qu'il y a  
des années on cultiver les ter-  
rains q sont mieux employés  
et avec plus de succès.

Ils se bornent dans la  
conféction des objets  
les plus simples  
manufacturières, entouré-  
tous q sont mieux employés  
mieux, et la plupart des  
familles

Commerce de consommation, — C. intérieur.

Et ce superflu contre des objets manufacturés qu'on fabrique dans les villes; le commerce intérieur se développe. Bientôt après l'agriculture produira de quoi faire quelque échange avec d'autres manufactures, l'étranger: Commerce de consommation.

73 5  
Lorsqu'ils produisent plus de céréales, qu'ils n'en consomment ils commencent à en échanger avec l'étranger contre des marchés dites manufactures.

Par préférence ils font ce commerce avec ceux qui leur portent des avantages manufacturés. S'ils & font enfin ce commerce activement, ils détournent trop tôt leurs capitaux d'un emploi plus lucrative.

Avec ce commerce nous connaissons celles de l'intérieur, obtient plus d'importance, — les villes de mer, et quelques villes de marché dans l'intérieur se développent.

L'abondance de bois, les ports bien situés font alors bientôt finir un commerce actif qui consiste toujours en échange des produits agricoles

X

contre des produits manu-  
facturés.

Lorsque les terres fertiles  
sont en général cultivées  
on commence à ne plus  
trouver autant d'avantage  
à en défricher d'autres; -  
Si on continuait alors les manufactures  
à les employer à l'agriculture, - le commerce  
cultive ce complément de actif. (Les échanges échangent  
vendrait moins profitabla que l'autre. en partie de nature mais  
ne cessent pas.) La pêche

Si les capitais augmentent  
encore, on commence à faire le commerce avec  
les pays les plus éloignés,  
et celui de Transport.  
On prête aussi directement  
ou indirectement aux  
nationa étrangères.

Les mines s'expliquent  
d'après les besoins de  
combustibles et de mé-  
tallurgie.

La Palagne, la Russie,  
l'Amérique, - la France  
les Pays-Bas, - l'Angleterre.  
- Au devant la Hollande  
Gênes, Venise. -

La pêche

785 6.

Les mesures des gouverneurs et les accidents ont très souvent interrompu cet ordre naturel.

Il y a beaucoup de modifications dans la réalité mais l'intérêt porte à suivre la marche naturelle. Le gouvernement fait toujours bien d'élever la nation sur les intérêts; néanmoins il est forcé à l'empêcher de ne pas se mouvoir

---

16  
Per fondemens et des normations  
de la nature et du prix.

f M-18

# DISSERTATIO

INAUGURALIS JURIDICA,

DE

## M E S Q U E S I N G U L A R E

JURE SUCCEDUNT.

SECONDUM JUS HODIERNUM,

QUAM

EX RECTORIS MAGNIFICI JOANNIS KINKER

ET SENATUS ACADEMICO AVFORTATE,

ET HUNGARI ET ROMANA ET CIVITATIS  
PRÆVIO FACULTATIS JURIDICE DECRETO,

PRO GRADU DOCTORIS

IN JURE ROMANO ET HODIENO,

SUMMUSQUE IN JURISPRUDENTIA HONORABILIS AC PRIVILEGIOS,

IN UNIVERSITATE LEODIENSI,

RITE AC LEGITIME CONSEQUENDIS,

PUBLICO EXAMINI SUBMITTIT.

Nous avons vu ce qu'il faut entendre par valeur et prix des choses.

C'est dans la circulation que la valeur et le prix

Valeur et prix d'échange sont reconnus.

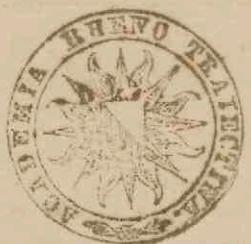
ce n'est pas d'utilité. Il est important de constater quelle sont les causes de la valeur et du prix, dans d'autres mots quelles sont les éléments dont lesquels le prix se détermine.

Il faut distinguer le

prix naturel et le prix courant (malais)

Chaque objet produit est le résultat d'un travail et de l'emploi d'un capital; c'est un sacrifice qu'on a à faire pour le produire. C'est de ce sacrifice que dépend (la valeur et) le prix naturel des choses.

Quant au travail c'est la quantité et la qualité qu'il faut considérer. La quantité est une somme



qui ne dépend pas uniquement du temps, mais aussi de l'infidélité.

La qualité varie de beaucoup de manière; il se

plut au moins nulle,

il ne gagne plus ou moins de toile, ma  
tinel, d'espérance, de

temps, de peines et de

c'est aussi une qualité des penchés pour l'apprentissage que d'être tissage; il est plus au plus ou moins nane. mains désagréables, &c.

C'est par l'habitude des comparaisons faites malicieuses que l'impor-  
tance relative de ce diffé-  
rent travail est généralement évaluée.

Quant aux capital et tout considérer sa  
quantité; le temps pendant lequel on a  
du l'employer, et les  
risques qu'on a du courir  
en l'employant.

36<sup>2</sup>

Il est naturel que la ha-  
leur qu'on attache aux  
objets est en rapport  
avec les peines qu'on a  
eu à donner pour le  
le procurer.

t naturel

Dans le commencement  
de la Société le prix de  
peut être travail seul.  
Le gibier, les fruits, le  
poisson qu'on peut re-  
cueillir dans le même  
temps avec les mêmes  
efforts, ont une même  
valeur. Plus tard le  
capitaux deviennent un

Deux objets qui ont con-  
tenu le même sacrifice de travail et de capital ont un même prix naturel.  
la même valeur na-  
turelle.

Le sacrifice est souvent nommé prix de production ou l'argent dans les échan-  
tions. Comme on a l'habitude  
de faire toujours interne  
nant autant en argent  
plutôt que de dire qu'il  
nant autant en autres

car le prix constant a tou-  
jours la tendance de s'ex-  
napprocher. 77

### Comment

Le prix naturel est sou-  
vent nommé prix né-  
cessaire; pour que ce

L'offre et la demande  
influent plus fortement  
sur les objets perissables,  
moins sur les objets  
durables qu'on peut  
conserver longtemps il y  
a l'abondance.

Pour les objets durables,  
ce n'est pas seulement  
l'offre et la demande  
actuelle, mais aussi celle  
qu'on peut prévoir qui  
influe sur le prix constant.

### L'opinion

La connaissance ou l'ignorance  
des producteurs dans les cou-  
tumes, pays peut être très im-  
portant: il faut savoir si il  
est à beaucoup en pen-  
sion du marché qui peu-  
y arriver: etc.

Hausse ou baisse transitionnelle,

Le prix naturel hante  
on baïse d'après que ce  
sacrifice qu'on doit faire  
pour la production aug-  
mentent ou diminuent.  
La tendance est toujours

à la bourse, et cela augmen-  
te beaucoup l'aisance.

Si le prix naturel baît,  
le seulement pour un  
fabriquant ou un peuple,  
alors le prix courant  
ne baîse pas en pro-  
portion; - c'est ce qui  
cause de grands déve-  
ttes.

La hausse empêche  
quelquefois complète-  
ment la production.

Il n'y a pas de mafine  
fixe : travail, etc.

La hausse ou la baisse  
peut n'être que relati-  
tive, elle peut aussi  
être réelle; - comment  
distinguer l'une de  
l'autre?

Les métiers précieux  
changent au fur et à mesure.

Lorsque la monnaie  
n'est pas stable ou dis-  
tingue le prix réel du  
prix nominal.

des règles que nous ne  
nous d'indiquer sur  
les bases du prix naturel  
il existe deux exceptions:

1. Privileges et monopoles  
particuliers.

privé de monopole  
privé de privilége.

application.

2. Les ~~champagnes~~<sup>baisses</sup> tributs  
sont nuisibles à la rév.  
champagne nationale - les pro-  
ducteurs de quelques ab-  
jets sont ruinés, et ceux  
qui y gagnent n'augmentent  
pas en proportion leurs  
épargnes. - Changement  
de législation.

+ perturbent le peuple.

Nous avons considéré que,  
qu'ici comme partiles con-  
stituantes du prix le tra-  
vail et l'emploi de ca-  
pitale; - mais pas l'em-  
ploi des fonds de terre.

4 Utilité. (1 a 2000 fr 00) au

Nettoyage.

5 S'utilité n'a-t. elle  
point d'influence sur  
le prix.

6 Elle constitue un maxi-  
mum pour chaque com-  
munauté.

7 Il n'y a pas d'utilité  
absolue, mais relative à chaque  
individu.

8 Il n'y a règle par d'après  
une pure philanthropie.

9 Il n'y a pas de propor-  
tion entre la somme de na-  
tions et la somme d'ai-  
des même temps  
lance; - mais relativement  
aux autres plus de nations

donnent plus de probabilité  
d'avoir de l'aisance.

Question si les hauts  
salariés et les hauts in-  
térêts laissent le prix  
plus tard mais le traî-  
teront.

des signes représentatifs

de la monnaie.

- f. 79-83
- (4) L. 3. § 13. ibid.
  - (5) L. 3. § 13. ibid.
  - (6) L. 44. pr. ibid. Non liquet quomodo doctrina Papiniani de thesauro, qui a peregre profecturo *in fundo alieno* conditus est, quemque postea reversus immemoria non repellit, cum alii cit. leg. cancellari posset. Fundus enim alienus ab alieno possessus, sub custodia illius positus non est, qui thesaurum in eo considerit, quoniam ipse quominus intret, non modo facto ipso, sed etiam jure prohiberi potest.

(7) § 12. Inst. 2. 1.

(8) L. 3. § 2. L. 5. pr. D. 41. 4. (Historia iustitiae publicae, ad libro

(9) L. 5. § 4. 5. D. 41. 1. I. 3. § 15. 16. D. h. t.

(10) L. 3. § 13. h. t.

(11) L. 3. 17. L. 30. § 3. ibid.

(12) L. 4. § 22. D. 41. 3.

(13) L. 33. § 2. D. 41. 3. I. 9. pr. D. 4. 2. I. 1 § 29. D. 43. 16. et Paul. Recep.

Dans beaucoup d'échanges  
on se contente de signes de  
valeurs.

Le sont ordinairement des  
billets qui contiennent une  
promesse

On les reçoit par confiance  
c'est la raison pourquoi  
on les nomme billets pro-  
més ou billets de confi-  
ance.

Quelquefois ce sont d'au-  
tres objets que des billets  
comme les monnaies ab-  
sidionales.

Vraisemblablement  
des objets qui n'ont  
pas de valeur intrin-  
sique a. qui n'en ont  
pas suffisamment.  
La monnaie de billon  
et de cuirre est de cette  
espèce.

Les monnaies qui ne sont  
que des signes sont sou-  
vent natures non pas  
par confiance mais par force.  
C'est principalement le  
papier-monnaie.

Pour autant que ce n'est  
pas la force qui les fait  
necessaires on les désigne par  
le nom générique de pa-  
per de crédit.



Le crédit est la base la caution,  
dition indispensable pour  
que les papiers puissent  
circuler et remplacer la  
monnaie de métal

En quoi consiste le crédit.  
p. 3.

L'idée de remplacer dans  
certains cas le monnaie  
ne par des objets de cau-  
fiance qui circulent  
par le crédit, est fort  
ancienne. p. 2.

Nous allons nous occu-  
per en premier lieu de  
différents billets de pro-  
messe ou de confiance,  
ensuite du papier mon-  
naie.

Papier crédit - 1° Billets à ordre ou  
simple promesse  
2 Lettres de change  
3 Papier de banque.

Il y a dans tous ces  
billets de confiance un  
prêteur et un empor-  
teur; la nature de tous  
est de remplacer pendant  
plus ou moins de temps

\* pas de véritable dis-  
tinction

2

la monnaie de métal. 80

Billetts à ordre ou sans  
plus prometteurs

ou promet de payer  
soi-même  
dans la même ville  
au créancier ou au  
lau ordre (quelque  
fois au porteur sans  
ordre)

Les banquiers en amassent  
quelquefois qui circulent  
long temps.

A une ou à une épo-  
que déterminée.

Les lettres de change sont  
beaucoup plus impor-  
tantes.

Elles circulent dans tous  
les pays et remplacent  
la monnaie pour le commerce  
transporté le plus elo-  
gné.

Elles ont infiniment  
contribué au perfection-  
nement du commerce.

Inventées au moyen  
âge; - par les Juifs;  
comme le transport de  
numéraire était entra-  
îné y avait pas de billets) né de toutes les monnaies  
c'est une lettre par laquelle j'invite mon débi-

teur de payer à mon créan-  
cieur ou à son ordre.

C'est une promesse de l'Expl.

faire payer par un autre) on distingue

et dans un autre endroit) le tenor

l'endosseur (au plus  
tard)

le porteur

l'acceptant.

Il y a toujours solidarité  
d'obligation entre le to-  
neur, l'endosseur et l'ac-  
ceptant envers le porteur.

Les formes varient à  
l'infini; la loi exige  
quelque forme comme  
de rigueur; cela appa-  
tiennent au droit commun  
civil.

Cours de change.

Lorsque dans un temps  
donné il y a autant de  
dettes que de créances dans  
le même endroit le cours  
est au pair; parce qu'il  
y a autant de personnes  
qui délivrent avoir des  
lettres de change qu'il y  
en a qui délivrent en  
donner. Seulement on

3.

page quelque chose aux commerçants qui s'occupent de chercher des vendeurs et des acheteurs pour les lettres de change.

Pour connaître le cours au pays on compare la valeur intrinsèque des monnaies des différents pays.

Lorsqu'il y a plus de dettes à payer que de sommes à recevoir dans le pays pour lequel on aspire avoir une certaine de change, le cours sera au-dessus du pair, parce qu'il y a plus d'offre que de demande. Le cours est alors favorable pour ceux qui ont des lettres de change à débiter. La différence fait l'agio.

Dans le cas contraire le cours est au-dessous du pair, défavorable pour ceux qui ont de l'argent à recevoir de l'autre côté.

dont il s'agit.

La différence ne peut pas  
exceder les frais et le ris-  
c'est le cours du change. que du transport.

Le commerce se règle  
souvent d'après le cours  
du change; on fait vendre  
des marchandises lorsque  
le cours est au dessous du  
prix, on y envoie alors  
que le cours est au dessus  
lui.

Cela rétablit en partie  
l'équilibre.

Si ces achats et ces ven-  
tes ne se contrebalancent  
pas on ne peut pas sol-  
ler par des lettres de  
change; il faut alors  
solder par des envois de  
marchandise.

Ex. 15 millions. 20 mil-  
lions - 5 m. on de laide.

Mais on peut remplir

Il y a alors dans le pays la différence du temps  
nécessaire quelque un qui  
par les lettres de change  
prie.

Elles perdent par le temps  
qu'elles donnent encore

24

caurio, le intérêt. C'est  
ce qu'on nomme escompte.  
Les banquiers creent sou-  
vent dans cette espèce une  
du papier de circulation,  
(commerce d'argent).

~~Plausaife mesure n° 14~~  
pour emprunter de l'or,  
gent. Lettre de change  
fictif.

On peut aussi souvent  
tasser par des lettres de  
change sur un autre  
pays. Ex: nous recevons  
du vin de la France; -  
nous envoyons du  
drap en Malte; - l'Ile  
lui envoie de l'huile  
et fruits en France;  
alors nous pouvons payer  
nos créanciers français  
en tirant des lettres de  
change à leur profit  
sur nos débiteurs en Ma-  
lie qui recevront ces  
lettres en paiement de  
leur huile et de leurs  
fruits; - on bien voit  
autorisant nos créanciers  
français à donner des let-

tres de change sur nous, et  
à les donner en payement  
aux Italiens, qui alors  
s'en servent pour solder  
avec nous, ce qu'ils nous  
doivent pour le drap.

Il faut pour cela con-  
naître et compasser les  
canots de change des diff. / Les dettes et les créances  
tenuent endroits.

entre les nations sont  
presque toutes soldées  
de cette manière; - sauf  
avec la Chine; - ou  
avec des pays qui ont  
des monies.

Les gouvernemens pen-  
nent laisser cela aux  
soins des particuliers.  
(Wapleson).

#### Avantages

On évite les payements  
effectifs, l'usure de la  
monnaie, l'emploi  
pluridant tant le temps,

du transport, de la circu-  
lation des lettres de change.

Le frais de transport  
Les nippes.

83<sup>e</sup>

Le changement au moins,  
la perte ou les frais mais étrangers  
de fabrication.

On fait beaucoup plus de  
circulation avec la même  
somme de numéraire.

Le perfectionnement  
qui s'y rattache est le  
movement.

C'est le moyen d'éviter  
même l'emploi de numé-  
raire pour payer les bil-  
lets à ordre et les lettres  
de change.

A Londres, Clearing  
house.

Pour 1643 millions d'appareils  
le fait à Londres avec  
12 à 13 millions de métal.

per extraneum tenemus. Desinimus possidere statim ac animo possessionem abdicavimus, etiam si is quis nostra sit in possessione, multati consilii nescius, nostro nomine adhuc detineat. At per ex-

19  
84-90

de la propriété et de la distribution des richesses en général.

- 
- (1) L. 27. 29. eod. Quibuscum pugnat Marciani sententia, (in L. 1 i. D. 41. 1.) ubi nullam unquam possessionem alienare pupillum sine tutole posse statuitur. Hac scilicet de re non una eademque sectarum doctrina fuisse videtur. Provo-  
cavit quidem Marcianus ad auctoritatem Sabiniianorum; hanc autem impu-  
gnavit Ulpianus (L. 29. cit.) in Fragm. ex lib. 30. ad Sabinum desumpto.  
(2) L. 21. § 3. h. t.  
(3) L. 37. § 1. D. 41. 3. L. 4. Cod. h. t. § 7. Inst. 2. 6. art. 699. 2172. C. C. G.  
(4) Paul. Reccep. Sent. V. 2. § 1. L. 11. h. t. L. 1. § 25. D. 43. 16.  
(5) L. 12. § 1. h. t.  
(6) Le demandeur au péitoire ne sera plus recevable à agir au possessione.

Vous aviez un en quoi consistait les richesses, comment ont les ones, - comment les richesses circulent avant de parvenir jusqu'à cent qui les consomment.

Il nous faut observer maintenant comment ~~elles~~ elles sont partagées entre les habitants d'un pays.

Comment chassent-ils leur propriété de la part; comment chacun obtient des richesses avec le droit exclusif de les faire servir à ses besoins?

La distribution est très importante

Tous?

Toute la théorie de la propriété admet comme une condition indispensable l'existence du droit de propriété.

Ce droit fait l'objet d'autres études, et c'est là qu'on recherche les premiers principes de ce



droit et toutes leurs applica-  
tions.

Hors l'économie politi-  
que considère les faits  
de la propriété et leur influence sur  
la prospérité.

La propriété est tellement  
nécessaire que la plus gran-  
de partie des institutions  
sociales ont pour but  
de la protéger. On peut  
la considérer elle-même  
comme une institution so-  
<sup>(fondamentale)</sup>  
cielle qui existe dans l'in-  
terêt commun.

Cette considération est  
importante parce qu'elle  
pose en même temps les  
limites que ce droit doit  
traverser; - savoir le mê-  
me intérêt commun.

On le considère quelque-  
fois comme trop illimité.  
L'usage qui résulte avec bien  
de la société; la disposition  
après la mort pour les sub-  
stitutions, foundations etc.  
ne peuvent pas être bons

La propriété exclusive doit nécessairement comprendre le droit de laisser ses biens à ses héritiers. Son utilité serait en grande partie émoussée si la propriété n'était que rétention. Il faut le stimulant qu'apportent dans l'idée que les enfants jouiront des fruits du travail et des épargnes de leurs parents, pour que la prospérité nationale puisse faire des progrès.

---

Il est important pour la prospérité que chacun puisse posséder tanta ou peu de biens.

---

Un point important pour la prospérité est que les biens soient alienables.

Les biens de mari et femme sont utiles que pour des destinations partielles.

culières. Il est impor-  
tant que les lois négligent  
les cas où on peut vendre  
les biens immobiliers.  
Eglise fondation.

## La propriété indispensable.

Quels sont les principes de droit elle appartient à d'autres doctrines.

Elle est une des principales institutions sociales - fondamentale.

Beaucoup d'autres institutions ont pour but que de garantir la propriété.

Comme institution sociale la propriété subit beaucoup de modifications dans les différents pays et dans les différents temps.

L'économie observe ces modifications dans leur rapport avec la propriété.

Si on n'accepte pas la propriété, on la considère souvent comme vite suffisante, mais on doit trop illimitée; l'intérêt social de la société peut exiger que la loi lui fixe des limites.

L'influence des différentes législations relativement à la propriété sur la propriété publique n'a pas encore été bien développée.

Si nous remontons dans l'histoire il paraît que la première idée de propriété a été que chacun à la force des poings de son travail

Cette règle comprenait toute la loi,  
chez les anciens la propriété des terres.

La règle juste et mesquine.

Pour les faits de terre il paraît  
que l'idée de propriété est plus com-  
mune.

Les nations ou les tribus se sont  
considérées comme propriétaires  
des terrains avant qu'il y eut des  
terrains appartenant aux partici-  
liers. Guernes de peuples barba-  
res en Afrique et ailleurs, par-  
ce qu'ils se disputent un terrai-  
toire.

Dix points ont donné lieu à  
cette propriété:

le fait de l'occupation  
la réunion du produit de tra-  
vail avec le sol.

La propriété passagère (pour une peri-  
ode) a précédé la propriété per-  
petuelle.

Le droit sur ces propriétés terri-  
toriales sont pour différents dans  
les différents pays.

Malheureusement la terre reste propriété de  
personne lorsque l'agriculteur s'en souffre elle appa-  
rait à tout a faire elle ne  
revient à personne.

La propriété territoriale commence avec la civilisation.

87

La culture des terres ne pouvoit pas avoir lieu si la terre n'était pas propriété et... clouée.

Il est même misérable pour la prospérité que la terre reste en commun

entre les habitans d'un village &c.

Les premiers partages ne furent guères communs.

Les propriétés territoriales, dans le midi de l'Europe datent généralement de la conquête et de l'usurpation; et dans les autres pays, elle ont également subi l'influence de la force.

---

Cette origine ne la rend pas moins tacite, après tant de siècles; la curiosité profession et surtout les échanges multiples contre des capitaines engagés et qu'il pouvoit y avoir d'inégalités dans leur compétition.

Dans l'histoire nous trouvons souvent des luttes où les plus fort ou les plus vaillants emploient la force, la ruse et l'intigue pour usurper la propriété des plus faibles. Il appartient à la véritable civilisation de faire cesser de ces injustices.

Les conquêtes sont dans la politique l'effet du même abus.

Un partage égal du sol entre tous les citoyens est une chose impossible, et si l'Etat fait il devrait bientôt changer pour le héritage et les alienations. L'inégalité tient à la nature des choses. La propriété exclusive est même dans l'intérêt des pauvres.

Pour l'Econ. politique il est important de bien distinguer les objets qui peuvent être des propriétés.

Choses - point d'échange.

point de qualités personnelles  
point de signes ou des droits éventuels,  
rentes, promesses etc. Lorsqu'on  
s'occupe de la distribution des biens  
chez tous les droits qui ne sont pas.  
Le droit de faire servir un objet à ses besoins doivent être distingués. Disposer de ses  
privileges ne sont pas des prop. personnelles, n'est pas un droit de propriété.

En Amérique on fait de grandes conces-  
tions à ceux qui veulent cultiver la  
terre.

Les gouvernements et les particuliers  
doivent également respecter la propriété  
et l'alteration de la monnaie, tributs arbi-  
traires, comme en Turquie. — Les rois.

Les langages, et la très basse classe des peuples  
n'ont pas des idées claires de la propriété. Rufus,

Les divisions de territoire entre les nations se font ordinairement par l'occupation, suivant pour la guerre et la conquête.

Quelquefois des lois ou des règlements restent en commun entre les nations.

Dans une nation la division des fonds de terre et des capitaines à dans la nefle pour faire l'occupation des fonds de terre, la création de l'utilité par le travail la réunion de richesses, creées au fil du temps.

Le premier partage du sol appartient à l'histoire de chaque peuple, et se perd souvent dans l'obscurité du temps.

chez les peuples modernes c'est dans beaucoup de pays (par le concordat, et l'abîme de force dans le moyen âge que ces propriétés foncières ont été obtenues.

Les capitaines sont originailement la propriété de ceux qui les ont créés.

Dans le partage des terres une partie est cette propriété matérielle,

nelle à l'usage de tous, comme le vi-  
vret, les vauts etc.

Une partie est restée propriété  
nationale, à l'usage du gouverne-  
ment, ou du prince; ce sont les do-  
maines.

Sous ce rapport il y a une  
grande différence entre les diffé-  
rents pays.

Cela n'est pas indifferent pour  
l'industrie. Il faut même  
ne pas avoir des domaines, que  
d'avoir des dettes publiques.

Comme datation pour le souve-  
nir cela peut être important  
pour qu'il soit plus indépen-  
dant.

Le partage des particuliers sub-  
it des changements par d'autre entre-  
mifs et surtout par les succes-  
sions. Les alienations ne sont  
que des échanges. Mais ces par-  
tages changent aussi par les éparg-  
nes des uns et les dépenses des  
autres.

D'après les législations il y a  
une grande diversité dans les succes-

Dans le premier temps de la société les biens étaient plutôt propriété des familles que des individus, plus tard les biens se sont séparés, et on a distingué des héritages.

Dans les temps modernes on a surtout en deux systèmes de successions quant aux partages :

Système allodial

Système féodal.

Les testaments sont aussi entrés dans avec la civilisation ; à leur égard il existe aussi des différences qui influent beaucoup sur la prospérité.

Parties disponibles.

Substitutions.

Ces deux particularités ont une grande influence sur :

l'accumulation des richesses

~~Augmentant~~ l'inaliénabilité de quelque bien.

En France au moins injustice - effet nuisible sur la vie des habitants production des richesses.

Grande propriété Grande et petite propriété.

Grande culture (les grandes ou petites cultures n'en dépendent pas directement)

La possession de grandes terres sans  
capitaux est ce qui est si nuisible. } Les errements  
l'en autre point important est la législation en  
la propriété des personnes monnaie, & la nature  
des corporations, fondatrices, des " Révolution  
gé. Les lois doivent limiter le pouvoir  
de contraindre les propriétaires  
au commerce. Les églises, et autres  
coup d'autres objets peuvent avoir  
une utilité supérieure à celle de  
l'or dans la production des co-  
chères.

Les différentes législations ont  
aussi causé des divisions du droit  
de propriété des mêmes objets  
entre différents personnes.

Le féodalisme aurait introduit  
le partage entre le seigneur et  
le sujet.

Il y a aussi des partages de la  
surface et des mines; — du droit  
de chasse; — le <sup>moine nature</sup> pasturage. Ces dispo-  
sitions sont importantes. Et de / Les droits sont  
espagnole une sorte de copro-  
priété de faire des clôtures.

Dans quelques pays il existe encore  
un droit de retrait, basé sur l'idée

de copropriété entre les membres  
de toute la famille.

go

chanceries pour l'industrie.

des divisions du droit de pro-  
priété peuvent aussi être fait  
relativement : usufruit, usage,  
territoire, emphytéose, (nacheables)

une disposition relativement aux  
partage des biens, c'est que dans

étranger qui possèdent chez  
nous.

Propriétés que nous possétons  
chez ces étrangers.

Droit d'ambassadeur quelques pays où a des dispo-  
sitions pour déterminer un mi-

tre moyen age minimum et un maximum de  
la somme exigible. biens fonds qu'on peut posséder  
que ces sommes. On trouve qu'en France le mor-  
tification grand. cilement devient trop grand.

En Irlande les terres louées  
sont également trop morcelées.

Le partage des biens suffit  
dans les petits possédés de grands che-  
gencs, mais ce, confiscations, cela  
a pu être entièrement effacé dans  
la plupart des pays. amende.

Portugal, Italie &c.

Empêche sur la succession, et autres  
tous ces priviléges tendent à inter-

partir des partages équitables, et naturels. Privileges des mœurs, priviléges de villes, de sociétés, de particuliers.

La meilleure législation pour la distribution est celle qui prévient que l'un ne jouisse des fruits de l'autre; — que le droit de propriété ne soit pas à l'usine, mais étendu jusqu'à la mine et la prospérité future; au présent

La distribution des revenus.

fol. 8 verso:  
1829.

7

quasi vacantia ad fiscum necessario deferuntur : quod in jure romano etiam receptum fuit. leg. 14 cod. lib. 10 tit. 16.  
 Quæ nullius sunt , illæ publicæ utilitati necessario cedere debent : proinde ab ipsa civitate quæ universorum civium vices gerit recte vindicantur. Itaque fisci successio innititur precepto in art. 713, C. Civ. sic enunciato « *Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à l'état* ».

Aliam insuper successionem ex singulari fundamento memorat DELVINCOURT (1) ; scilicet hospitorum gratia. Videre est legem die 15 pluv. an XIII latam , edictum supremi reipublicæ consili diei 3. nov. an. 1809. Quum de illa siletur in Codice Civili plura non dicemus: id solum notabimus hospitia fisco aliquando præferri.

*Suprautem ergo inter omnia militaria geniti sunt munera  
supradicta ; autemque, inde, huiusmodi additiones non tam  
sunt in aliis culturae, sed in rebus socialibus, regi uno iure obligatae  
naturae sint. & ita hinc modo ab aliis iuriis possunt amittuntur.*

7 Juin  
Après avoir observé com-  
mencé les rues les sont  
graduelles distribuées et  
conformées; - il est im-  
portant de faire notre  
attention sur les circon-  
stances qui augmentent  
au diminuent le nombre  
des hommes qui en jouis-  
sent.

Cher papa Pour les pa-  
ples où a considéré une  
population nombreuse  
comme un signe de force,  
comme un avantage  
pour le gouvernement;  
en même temps comme  
une chose qui dépend de  
la volonté des hommes  
et que de bonnes mesures  
peuvent prospérer.

---

Opinion favorable atta-  
chée aux nombreuses fa-  
milles Juif, Romains,  
- encore de nos jours, -  
mariages.



Musulmans

Dans les temps modernes,  
on a commencé à observer  
plus attentivement.

Hawkesworth, Adam  
Beaumey d'autre, l'ans  
dit avant le floraison  
Malabar 1798.

Il a indiqué, à ce qu'il pa-  
rait le véritable principe  
de la population.

Il a démontré que la  
tendance du genre hu-  
main est d'augmenter à  
l'infini; mais qu'il  
trouve des bornes dans  
la quantité.  
les moyens de subsister

C'est une loi de la nature  
qu'on rencontre dans tou-  
tes les étoffes organiques: plantes,  
et animaux; - elle rép-  
te de conserver les espèces.

Les hommes ont aussi la  
possibilité d'augmenter  
très rapidement pourvu  
qu'ils puissent conserver  
la vie.

progrès géométrique. On a fait différents cal-  
arithmétiques. Il suffit de recueillir  
ces faits. Dans quelque

districts de l'Amérique 2.  
La population a été dou-  
blée en 20 ans; dans toute  
la république en 25 ans.

Cette augmentation pour-  
rait être encore plus vio-  
lente; mais il est impas-  
sible de la voir dans tout  
le développement dont elle  
est susceptible.

Il se rencontrent bien des  
en deçà une limite in-  
franchissable dans les  
moyens d'existence.

D'après un calcul de Say  
la population triplerait  
en 26 ans; ce qui ferait  
pour la France en 184 ans  
2 milliards 430 millions,  
beaucoup plus qu'on n'en  
compte maintenant sur  
le globe entier.

Exemple: la France  
60, 120, 240, 480 millions  
dans 100 ans.  
Telle augmentation  
n'a jamais été.  
Nous trouvons toujour  
que la population aug-  
mente ou diminue avec  
les subsistances.

L'Angleterre a double  
de population dans les  
derniers 50 ans, et d'a-  
près tous les calculs, elle

avait été un paravent  
500 ans à doubler.

Cela coïncide avec la mar-  
che de la prospérité.

Faisons si pas une analyse  
rigoureuse nous pourrons  
nous expliquer suffisam-  
ment le rapport entre  
les richesses et la population.

Nous avons vu qu'il se  
produit annuellement une  
certaine somme de réci-  
chépes qui forme le revenu;

on ne peut conformer  
qu'une somme égale à  
ce revenu, sans dimi-  
nuer la production pour  
l'année suivante; — on  
ne peut augmenter la re-  
production future qu'en  
conformément moins que  
le revenu; — (sauf le cas de  
variations des procédés qui  
regardent ordinairement  
aussi une augmentation  
du capital)

Ce revenu distribué entre  
toutes les classes de citoyens

leur procure les moyens de subsister, mais la somme ou la ration étant limitée, le nombre d'hommes qu'elle peut faire subsister est également limité. Si la population ne s'accroît pas plus tôt, il se trouvra à la fin des hommes qui ne reçoivent pas ce quai subsister et pourraient. Voila l'inflexible loi de la nature. „La population dépend de l'subsistance.“

Que faut-il entendre par les subsistances ?

Il ne faut pas entendre par subsistances les seuls aliments qui sont à la disposition des hommes; car les besoins ne se bornent pas aux aliments.

Il faut encore nous considérer comme la substance d'au dépend la population les objets nécessaires pour l'existence que le produisent dans le pays, car il est indifférent qu'on

\* Malthus n'aurait pas essayé d'atteindre ces objets en les  
ce très clairement ce qu'il produisant lui-même au  
Tant entendre par le sub. en les échangeant contre  
ristances d'un pays et l'autre d'autre. produits.  
une des causes de beaucoup \*

d'augmentation contre lui qui Il ne faut pas non plus  
portent à faim. On a envie considérer comme subris,  
sage son principe comme il tance tant ce que le sub  
avait considéré la population qu'un peuple habite pour  
que le sol qu'ello habite peu nait produire; car celle  
nouvrir.

l'omme n'est pas et  
ne peut par conséquent  
pas manrir le peuple.

Un point fort important  
c'est la distribution.

Quelques classes, de la  
société reçoivent un re-  
nouvellement qui est plus que  
suffisant pour la con-  
servation de leur exis-  
tance.

Nous avons vu que c'est  
avec les propriétaires, dans l'a-  
griculture des terres man-  
festes, et l'accumulation  
des capitaux que ces classes  
supérieures augmentent.

Dans ces classes, les be-  
soins sont calculés d'après  
les habitudes et l'opinion.

Le nombre des personnes appartenant à ces classes n'accroît ordinairement pas au delà de ce taux des dépenses.

Il faut attribuer cela au degré de civilisation de prudence et de moralité qui régne dans ces classes, et qui restreint les mariages de ceux qui ne pouvoient pas élever leurs enfants dans la même classe. \*

Si cela arrive et que le nombre augmente au delà des moyens, on le deviendra fort accidentellement diminué, on voit les personnes de ces classes descendre dans une classe moins fortunée sans qu'il les manquent encore d'essentiel.

Il existe ordinairement une grande ambition à monter plutôt que de

\* On retarde le mariage plus souvent.

descendre.

Dans quelques pays larges,  
milles nobles s'éteignent.

Les nobles. En Allemagne,  
que ils deviennent trop  
nombreux parce qu'ils  
campent pourvoir nulle  
part le, faveurs accordées,  
à leur rang.

Au dessous de ces classes,  
plus aisées se trouvent  
les classes nombreuses,  
des hommes salariés

1° par les revenus des  
riches (non producteurs)

2° par le capital (pro-

3° un petit nombre d'au-  
tres indépendants ou bourgeois.

voient indépendants ont un  
revenu comme capitaliste, degré, parmi les, faire,  
entrepreneurs et manan-  
niers à la fois, ramenant, mes, dont quelquesuns  
chifonniers &.

Il y a encore plusieurs  
degrés, parmi les, faire,  
mes, dont quelquesuns  
reçoivent plus que les  
subsistances nécessaires,  
mais les derniers rangs  
ne reçoivent que ce qui  
est indispensable.

Ceux qui se trouvent  
dans un degré auquel  
elevés ne peuvent augmenter  
trop sans descendre

5

definitivement dans ce dernier rang, et là se trouve la barrière de fer qui arrête l'augmentation du nombre.

\* Plus que  $\frac{4}{5}$  dans les pays la classe la plus nombreuse est la plus pauvre.

1<sup>e</sup> de ce que le riche paient d'épenses beaucoup de leur revenu pour salarier des personnes qui les servent

\* Par contre au contraire de ce qu'on connaît, il y a un fonds de consommation, beaucoup de capitulation; cela préfère de la emploier pour faire moins dans les temps de disette. Mais c'est une cause de travailler des ouvriers miséreux futurs. Lorsqu'on connaît le qui arrête la paix, comme des capitaines destinés à l'industrie c'est pour l'autre est encore. La possibilité de trouver une dernière ressource dans son capital manque dans l'Inde s. et rend ce homme de se marier disettes le meurtières.

1<sup>e</sup> la perspective de ne pouvoir éléver des enfants qui retiennent la prudence, le mariage sans le minimum est bon, et plus les disettes sont fortes. Les économies traitent mariage sans

avoir des moyens suffisants

### Lans

\* Il suit de cette analyse que le même revenu national ne produit pas le même nombre d'habitans, mais que cela dépend aussi de la distribution;

### Consommation

\* Les Chinois, les Indiens vivent de beaucoup moins que les Européens; - ce qui glaci ont plus de besoins que le Français.

\* que même abstraction faite des de la distribution cela diffère d'après les climats et les habitudes qui sont va-

vers le minimum de

\* que la manière de consommer peut exercer la

même influence; car une

bonne économie on peut faire subsister un plus

grand nombre d'habitans. L'ordre ou la négligence.

D'après ces principes de la population on peut s'expliquer comment les mesures pour encourager les mariages n'ont pas eu l'effet de les augmenter considérablement; et comment le préjugé qui envisage le mariage comme un état où l'on peut entrer ou le quitter sur la Providence est tournant la cause de malheur.

La première cause de  
malheur, c'est que jusqu'  
au minimum.

Plus les hommes multiplient au delà des besoins de subsistance et plus il en meut de surface. Ils meurent, sans que ce fasse les plus de peine, par défaut d'au-  
tres objets que la mortali-  
tude. Les sujets sont tous  
la mortalité est moins  
grande dans les classes  
aïfées. Paris.

Dans quelques pays les parents détruisent les enfants

desquels il y a droit de com-  
muni-  
tation. Les décès sont plus  
fréquents.

sauvages; - la Chine.

Le. siennes ont toujours augmenté la mortalité; elle, sans souvent été suivi de la peste. Ce fléau a nécessairement diminué la population; mais dans tous le. cas où la moyenne d'espérance n'a pas diminué à une manière permanente<sup>elle</sup>, s'est rétablie

$\frac{1}{3}$  anciens pér. de la peste dans peu de temps.

Naissances ordinaires  
26,000, en 1711: 32,000.

Décès de 26,000 à 29,000 par conséquent 320 naiss. Toutes sur 100 décès.

1711 en Prusse, dans une province les mariages mortent de 6,000 à 12,000.

1720 Marseille

Les villes où la peste arrive le plus souvent en Espa-

x  
Les mariages de la guerre ne diminuent pas la propagation par les hommes que (Barcelone, Cadiz) et qu'elles font périr. en Amérique (New York) tout des plus peuplées.

Le célibat des maries,

également l'oisiveté décauge les améliorations dans l'industrie, et la moindre con- Les émigrations favorisent l'état sanitaire: la police l'Espagne n'est pas dépen- plée par l'Amérique.

t les mesures contre la peste.

rendent la mortalité des moins

camp grande; les hommes vivent plus longtemps mais les naissances sont

August  
1er 1786 - 1er 1809.

à Genève 16. siècle vu magazine außer mains nombreuse,<sup>7</sup>

28 $\frac{1}{2}$  ans

17. siècle 23 $\frac{1}{3}$

18. siècle 32 $\frac{1}{4}$ .

Les fléaux qui affaiblissent la population n'en sont pas moins affligeants, et il n'est pas moins déplorable que la médecine et la police sanitaire rendent la vie plus durable.

Il y a alors moins de souffrance

Il y a plus d'hommes fâts et moins d'entous dans la société. Les soins et les frais de l'éducation

<sup>Le gourmand qui ne se désole,</sup>  
L'appétit pas, les humeurs qui tien rapportent plus de malaise pas, ne souffrent pas fruit.

Conclu Seneffe 1679.

Indirectement cela contribue à la population parce qu'il y a proportionnellement plus d'hommes qui transmettent moins qui vivent sans troubiller. L'abolition des marines a eu le même effet.

La règle que la population ne peut pas augmenter

au delà des substances pa-  
raît être sans exception.

Ce qu'on appelle une popu-  
lation surabondante est  
celle classe qui vit dans la  
misère, où les enfants me-  
urent par défaut de lait  
et les hommes souffrent  
de faim : ce sont ceux  
qui subissent l'arriéré de  
la nature.

Mais l'autre négé : que  
le genre humain a la  
tendance à s'augmenter  
au delà de cette limite  
est-il elle sans exception?  
Il paraît que non.

La mortalité est géné-  
ralement si rapide que le  
nouvelles ne peuvent  
pas remplacer les morts.

Climat : Sicile, Sénèque,  
Surinam, Campagne de  
Rome, Iles d'Amériques.

Dans ces pays plus les  
hommes dérangent nature  
et moins ils peuvent vivre.

8.

Dans ces pays le climat  
s'oppose également au  
développement de l'indus-  
trie, parce que des hommes  
qui sont toujours nus,  
n'ont pas le travailleur.

Quelques auteurs ont pro-  
posé une théorie à l'appui  
de cette insécurité, qui dé-  
pouillent opposer à celle  
de Hætthus.

Les pays les plus anien-  
nemment habités devien-  
draient insuffisamment  
habités et dépeuplés.  
Cette tendance se dirige  
vers la même marche mais de l'orient vers  
que celle de la civilisation  
l'occident. Et:

Si la mortalité causait  
la dépopulation ce fait  
ne renverserait pas le  
principe de Hætthus.

Mais la théorie est en  
opposition avec ces faits  
qui démontrent la prouver  
Et:

La mortalité doit être  
cespissimamente grande

pour qu'elle ne puisse pas être contrebalancée au même degré par la naissance.

Cantons où l'on cultive le riz, Zélande.

N'importe 2 naissances.  $\frac{1}{30}$   $\frac{1}{21}$  total  $\frac{1}{28}$

1 décès

$\frac{1}{51}$

$\frac{1}{28}$

$\frac{1}{39}$

Etat sur les mariages.

Zélande 100 : 522

Drenthe 100. 425.

Rome, depuis 1819 à 1829

de 134,161 à 142,320, augmentation de 159. (5346 recensement).

Une autre cause de mortalité qui diminue la population, c'est l'émigration.

clavage.

X  
L'immortalité et la débar-  
nalisante peuvent être au contraire celle que les nègres aux colonies  
que faire une grande "X" Haïti prouve que ce n'est pas  
partie de la population de Tahiti.

Les familles nobles en France avant la révolution.

Le luxe et l'oisiveté peuvent empêcher que les classes aisées ne puissent l'estompe définable.

La famille au XV siècle;

et au commencement du XVIII siècle, la population ne pouvait pas augmenter, même si les moyens d'existence aug-

mentaient.

Hors ces exceptions rares, la population augmente toujours lorsqu'il y a une plus de subsistance.

Montesquieu déjà observe, Partant où il se trouve une place où deux personnes peuvent vivre commode-  
ment, il se fait un mariage, la nature y porte assez

\* Si l'on prenait même que lorsqu'elle n'est point l'autre, obligeant (physique) empêcherait dans quelque pays une augmentation aussi de la subsistance".

rapide que de doubler le 25 ans, cela ne changerait une conséquence du tout à la théorie de que principe c'est que la fa, l'accroissement progressif ciste d'augmenter pour est plus rapide que celui des la population ne dépend capital.

pas de ce que "un pays soit déjà très peuplé ou non.

Ce n'est pas d'après l'extension du pays qu'on peut dire qu'il y a trop ou trop peu de population.

\* On a souvent combattu Malthus en prenant sa théorie dans ce sens.

Une grande population en soi n'est pas un mal, / grandes villes.

¶ Les pays très peu peuplés sont les moins bien pourvus. Le bonheur venant dans la misère.

Depuis le 15 siècle de 24 ab) l'Espagne.

millions. En 1814 la

Population était de 11 mil. La population peut aussi bien.

La même cause (la inflation) plus nient à l'attribution de, au moins sur la popula, les facteurs à nombre fixe, tion des autres pays.

\* En 1791: 4700,000. en 1826  
7 millions.

La population peut très bien augmenter et être suffisamment pourvue, au diminuer et être moins bien pourvue. L'Angleterre

peut aussi augmenter lorsque l'on pas

rent à l'attribution de, sans augmenter les revenus, Irlande, pourvues de terre.

Le véritable moyen d'augmenter la population est par conséquent d'augmenter les subsistances, c'est à dire les renemens.

Toutes les circonstances qui sont favorables à cette augmentation de renemens sont aussi favorables à la population.

Nous avons déjà vu comment les capitaines se fontent et s'augmentent, savoir par l'épargne. Cette augmentation est plus facile dans ce pays neuf parce que la terre donne plus de fruits: Amérique.

La plus grande population force à la procurer des céréales avec plus de satisfaction. La théorie peut prendre une limite au cette augmentation devrait s'arrêter lorsque la production de tâches des capitaines se cirent, c'est-à-dire lorsque la population devient trop naine et naturellement pour que l'on réussisse à quoi payer des intérêts usurpiatifs.

On pourrait chercher aussi un moyen dans une autre distribution, de manière que les riches ne conforment pas tant

Pour autant qu'il est intérieur<sup>x</sup> à cette somme absorbée<sup>100</sup><sup>10.</sup>  
des déplacements enjoints, ou par les riches est moins  
pouvoir utilement les abs.<sup>10.</sup> considérable qu'on le pente  
de population. Mais pour si les lois n'interviennent  
autant que l'inégalité es par l'ordre naturel.  
fortune, est l'effet de la nature des choses, au ne  
pouvant pas utilement la changer.

Calquhom. Gr B.

Le revenu entier 430<sup>1/2</sup> mil.  
lions de liv. St. les hom.,  
mes qui travaillent en  
recourent d'après lui  
292<sup>1/2</sup> - le autres 138  
le premier comprenait

X Il faut encore considé-  
rer combien d'hommes  
les rives font vivre par  
transfert de revenu

(en 1811) 13 les seconds 4  
millions.

L'existence de ces clafes,  
est importante pour la  
civilisation et pour la

{ Ces riches en tout ce conforme production; - Les capi-  
tains.  
Les sciences ne seraient pas tant ne seraient pas ac-  
cultivées, et c'est aux sciences humaines sans dout  
que la production fait en  
grande partie sa progrès.

Dans le moment de dé-  
truire les revenus superflus  
des riches tant une ré-  
lance pour les autres  
clafes.

des pragnes dans l'art de con-  
soummer font quelquefois  
reculer les limites de la  
population possible.

(On cherchait vainement  
une réponse pour arrê-  
ter la population  
dans l'augmentation de  
main-d'œuvre; - ce  
qui diminuerait par la  
la somme des ressources.)

Une considération très im-  
portante pour la stabi-  
lité de la population, c'est  
de traquer des moyens  
de prévenir les pestes, qui  
envahissent la habitation,  
et les disettes qui la  
font mourir de misère.  
Nous avons déjà abren-  
né que les pragnes de l'art  
de médecine, la chirurgie,  
nous promettent des ge-  
nantes contre le premier  
de ces fléaux.

Quant aux disettes, on de-  
mande si des mesures  
législatives ne peuvent  
pas les prévenir. Nous  
ferons l'abord d'un côté  
part les questions relatives

10<sup>e</sup> " 11

aux lois céréales. Observons  
seulement ici que les pro-  
gresses dans la culture, leur  
variété, et les rapports du  
commerce ont déjà beau-  
coup diminué le danger  
des effets de mauvaises né-  
cessités, et nous promettent  
de les diminuer encore  
d'autant.

---

La théorie de la population  
a souvent été attaquée;  
mais presque toujours en  
la méconnaissant.

J'ai déjà mentionné quel-  
ques objections, on voit  
une qu'on ne cesse de répéter:  
Hælthus, dit-on, propose  
des mesures législatives  
contre les mariages; c'est  
une violation de la liberté;  
c'est un régime absurde,  
c'est immoral.

Hælthus mi accu au contraire  
de nous a proposé ces me-  
sures. Ils ont seulement  
observé qu'il ne faudrait

pas encourager les mariages imprudent; - que la nature est un stimulant infistant; et que les mariages sans moyen d'extinction ne produisent qu'une population qui doit périr de misère.

La plupart d'auteurs qui ont écrit contre Malthus l'ont attaqué avec venem, tuus. Ils n'ont pas observé qu'il n'a fait que constater ce qui est dans la nature et que l'impression faible que fait cette littérature sur le genre humain, ne doit pas être attribuée à celui

\* La terre est assez grande. au moins en 1800 = 16,777,266. Les pays les plus peuplés sont les plus prospères.

Spoutmoresey (Lissandi) qui l'a indigné; - qu'on ne gagne rien à se faire illusion; - qu'il faut chercher le remède dans la puissance humaine.

Un des derniers auteurs qui l'ont combattu est Everett, américain 183.

Dans son pays les capitales augmentent avec une rapidité inouïe actuelle.

102<sup>12</sup>

Un des principaux arguments  
est que la population serait la  
cause et non pas l'effet de  
l'abondance des produits.

C'est le travail qui crée  
la richesse, il augmente avec  
le nombre des travailleurs,  
il devient plus efficace  
lorsque un grand nombre  
d'hommes est réuni, alors  
la division peut être intro-  
duite et l'industrie en ge-  
néral perfectionnée.

Le maniement devient  
très exact si la popula-  
tion n'avait pas besoin  
de captaient pour pou-  
voir travailler.

---

Un argument que l'an-  
teur y joint a un côté  
très vrai. Celui qui désire  
se marier surmonte  
toutes les difficultés, témoin  
Jacob pour obtenir Ra-  
chel; - de quelle activité  
de quel effort n'est-on  
pas capable dans l'intérêt

de la famille. Jusqu'à un certain degré c'est fort exact, et l'est à compléter, la théorie de la population mais pas à la renverse. Certainement l'activité redouble par ce stimulant, mais c'est justement lorsqu'on parvient à augmenter les substances que l'on réduit, et qu'on peut soutenir une famille, — mais l'activité seule

Le pays le plus heureux est celui où une industrie toujours croissante permet d'augmenter annuelle-  
ment les conformations de la communauté, et où la population est assez élevée et assez  
prosperante pour ne pas avoir aux limites de la misère.

"'y peut pas parvenir, quelquefois aussi l'egoisme retient du mariage, mais qui ferait en éta-  
blir des tributaires dans le pays.

Les habitants se fixent dans les endroits où ils trouvent des substances.

L'agriculture néglige le homme dans la campagne;

en Angleterre plus d'habitants, concentrent les habitants dans les villes; le commerce intérieur également; - le commerce extérieur contre des agglomérations dans les ports de mer; - aux embâchements, ou plages à quelque distance des embouchures des rivières.

Il n'est pas exact de dire que les villes dépeuplent la campagne; le contraire est souvent vrai.

Beaucoup de causes, accidentelles y contribuent aussi: la lenteur dans les villes, l'agrement de la vie rurale; - depuis que les chemins sont devenus plus praticables, et le cam-

d'un autre côté les routes, plus lentes, étaient qui demeuraient dans le coup de ville sont maintenant moins nombreux; - la campagne, au moins une partie de l'année dans la ville, ramène la population des marchés.

Besides Alessandrie, Constantinople, positions centrales.

les résidences. (Londres)

Dans les premiers temps du moyen-âge en France, un ermite a souvent cause l'aspiration d'une ville ou d'un village.

Il y a quelquefois de, abita.  
les pres, qu'immormontables  
pour la population, dans  
l'absence d'une espèce de

### \* Stoppes de Rufie.

Un village en Espagne Tyne  
a augmenté depuis qu'on  
a découvert une moufle qui  
se sont à bouler.  
Subsistances : combustible,  
l'eau. La manutention  
abonde quelquefois, mais  
les autres, objets manu-  
facturés, les moyens de  
transport manquent  
également, alors la po-  
pulation est arrêtée  
sans ces endroits inti-  
mement de l'Espagne.  
Bangale, canal.

On ne peut pas fonder une  
ville à volonté (Catherine)  
On ne peut pas empêcher  
leur augmentation London,  
Paris et autres augmentent  
contre les mesures pour  
en éloigner une trop grande  
population.

f. 104.

praesens ut sibi caveatur requirere potest, ut rerum immobilium ab hominibus qui earum expertes sunt habeatur inspecio. Inventarii vero summis atque cetera ab absentis patrimonio deducuntur idque statuit art. 126, § 3, quoniam sumus rerum immobilium inspectionis quae a lege non praecipiuntur absentii etiam incumbunt.

Maritus etiam de administratione honorum uxoris cavere debet; quoniam vel redeunti rationes reddere necesse habet, vel non redentis heredibus momento quo communio dissolvitur. An cautio sufficiens sit iudicis est statuere, publico procuratore auditio (art. 2040,

2041 Cod. civil, 517 Cod. procéd.).

Sicut illi qui praecario in possessionem missi sunt non possunt alienare neque hypothecam constituere, ita nec maritus alienare nec in bona uxoris hypothecam constituere potest (art. 128). Si vero vel alienandi vel hypothecam constituendi adesset necessitudo aut con-

Traité de commerce

Leur abez principal jui,  
qu'ici a été de régler les  
exportations et les importa-  
tions. On voulait se  
unir mutuellement; le  
plus fort ferait le plus  
faible.

Le moins nant de se  
garantir mutuellement



Lorsqu'on stipule un aveu, la plus grande liberté  
tage sur d'autres peuples, mais sans priviléges.  
on cause des inimités, on  
impose une charge au peuple. Les stipulations sont  
tous gr. on en nature de, pour le reste aper en  
profits véritable.      différents : pour le donau,  
De ne pas protéger      la contrebande aussi      Protection ; - justice  
que  
longtemps, les probles prompte et impartiale-  
tions existent.

Convention, sur la navi-      Relées combinées con-  
gation sur une rivière      tre la traite des negres.

Ces lacf.      Cela est important  
qu'on a en commun      pour un bon système  
avec d'autres peuples.

Le Rhin. Le nivernais colonial.

Tout tel ayant droit  
Nous sommes d'accord.  
1<sup>re</sup> Elle 1.

Ajutance contre les  
pirates. Nous avons  
une alliance de cette es-

pêche avec l'Espagne.

Droit des guerres maritime —  
positif. Stipuler qu'on ne donne pas ses lettres de mer,  
que pour le pêche ma-  
ritime! en cas de guerre.  
— De respecter le droit  
maritime : que le pa-  
nneau couvre les  
marchandises.  
— Neutralité armée.  
Règles relatives au blocus.

39

essa, uxori demandatur, esse debere specialem; generic mandatum nullius foret effectus; ita cavitur art. 223, 1538, quos cum jus publicum constituent, supergredi non licet.)

Quoad ad bona communioris pertinet atque ad bona ipsius uxoris quorum maritus legе administrator constitutus est, iterum mihi placet clarissimi Toullier sententia, atque ad judicis auctoritatem denuo recurrentum esse, mihi videtur. Si vero de uxoris bonis agitur, quorum etiam durante matrimonio apud ipsam remanebat administratio, judicis auctoritate tune modo eget cum de negotiis pertractanda sunt quibus peragendis incapax est, ad quae pertinent omnia ea que merae administrationis non sunt.

Novo Codice cautum est, ut illi qui pecuniam ad absentes per-

(1) Toullier, Tom. I, № 458.

*Inductio.*

neque directa neque indirecta via. Quamobrem jure merito plurimi auctores dixerunt illicitam esse atque pro infecta haberi illegitimum adoptionem : quoniam adoptione legi fraus fieret , quod non ferendum.

Itaque conditio extranei aliquando melior est conditione illegitimi ; cum exempli causa extraneis universa bona relinquunt possunt , si non superstites fuerint neque ascendentes neque liberi. Cuius haec plerumque allegatur causa : aequitatem non pati ut cognati legitimi , tota hereditate defuncti spolientur in filii illegitimi gratiam. Non immerito responderetur magis aequum esse ut qui de universo patrimonio disponere valent , illi liberalitatem exerceant potius erga personas quibus sanguinis vinculo

Vous avez maintenant  
traité les principales ques-  
tions sur l'application des  
règles de l'économie po-  
litique qui donnent lieu  
à une grande diversité d'opinions.

Dans plusieurs de ces ap-  
plications il s'est agi de  
savoir ce que le gouverne-  
ment peut et doit faire  
relativement à l'industrie.

Si nous voulons tirer de  
ces recherches quelques  
règles générales nous trou-  
vons :

que l'on a ordinairement  
demandé trop aux gou-  
vernement; - qu'on a été  
si peu à il n'empêche pas  
mieux au qu'il procure  
des biens que ne dépendent  
pas de lui; et sur les  
quels les bourgeois en-  
mêlés ont le plus d'influe-  
nce.



Que par la même erreur  
presque tous les gouverne-  
ments ont voulu trop  
administrer, et dirigé  
ce qui devrait être aban-  
donné à l'ordre-même.

Le résultat de la science  
est que la liberté de l'in-  
dustrie est une des cir-  
constances les plus favo-  
rables.

---

Hans il ne s'en suit pas  
que le gouvernement doive  
rester tout à fait inac-  
tive relativement à l'in-  
dustrie.

Nous avons déjà in-  
sigué plusieurs cas où  
le gouvernement <sup>peut et</sup> doit  
intervenir dans l'intérêt  
commun

Pour distinguer ce, cas  
où cette intervention est  
définable on ne peut  
pas fixer de règles ap-  
pliables, dans tous les  
lieux et dans tous les  
temps. Cette intervention

doit être modifiée d'après  
les circonstances.

On peut admettre que  
la liberté peut être la  
plus grande lorsque l'on  
trouve le plus parfaitement  
réalisée les (hypothèses,) principes  
sur lesquelles elle  
est basée dans la théorie.

Ces (hypothèses) principes  
sont :

1. que les particuliers  
sont suffisamment dis-  
posés à chercher leur  
propre intérêt

2. qu'ils connaissent  
leur intérêt mieux que  
le gouvernement

3. qu'ils peuvent le  
mieux atteindre leurs  
intérêts abondantes à  
une libre concurrence

4. que l'intérêt des par-  
ticuliers n'est en  
même temps l'intérêt  
commun de la nation.

Il faut encore ajouter  
à ces conditions d'une  
liberté complète :

5<sup>e</sup> que l'intérêt des  
richesses ne se trouve  
pas en opposition  
avec quelqu'un d'autre  
d'une plus grande  
importance.

---

Si tous les hommes  
étaient actifs, moraux  
et éclairés on se trouvait  
rencontrer au fond de cette  
la plus grande liberté de l'industrie  
possible ; — mais la so-  
ciété, les plus avancées  
sont encore loin de cette  
perfection.

---

L'intervention du gou-  
vernement est toujours  
négative. Il ne doit  
pas interrompre l'ordre  
naturel, mais il ne  
doit pas non plus faire  
plus que d'autres l'inte-  
ressent, et dans tante,

les sociétés il y a des homm<sup>e</sup>s,  
mes qui ont cette tendance.  
 Il doit donc protéger  
 pour chaque membre  
 la liberté d'industrie  
 qui peut lui être accor-  
 dée. Il doit empêcher  
 que quelques membres  
 de la société n'abuse  
 pas de leurs moyens  
 pour entraîner la libé-  
 té des autres.

L'absence d'une ou plu-  
 siens des conditions de  
 la plus grande liberté  
 peut sans doute rendre l'in-  
 tervention du gouvernement  
 nécessaire ou utile.

1 Les hommes ne sont  
 pas assez actifs pour  
 leurs propres intérêts  
 dans tous les états de la  
 civilisation. Ex. Nègres, les  
 Indiens de l'Amérique.

2 Souvent ils ignorent com-  
 plètement leurs intérêts.

3 Il y a des abus que

les particuliers ne peuvent pas surmonter : physiques, politiques &c.

Et dans la concurrence il n'y a pas toujours une lutte loyale de forces naturelles et d'activité ; - les abus pour dénaturer les autres sans affir fréquem.

4 Il arrive de temps en temps qu'il y a opposition entre l'intérêt particulier et celui des concitoyens ou de la Société civile.

5 Les intérêts plus élevés seraient souvent négligés sans intervention du gouvernement.

C'est dans ces circonstances que des mesures de gouvernement sont souvent nécessaires. Mais en avance déjà mentionné plusieurs ; - et pour compléter le système, nous allons nous en préférant

L'entre quelquels autrefois 4

observons tantefois que  
les institutions qui le  
nattachent à l'industrie  
n'émanent pas toutes du  
gouvernement; - il y en  
a qui existent par les  
efforts de citoyens n'ayant  
quelque lien ou si l'on  
d'origine religieuse.  
Mais ce n'importe  
dans ce §.

du travail et des in-  
dustriels.

Vous avouez non que le  
gouvernement n'a pas be-  
soin de prendre des mesures  
pour augmenter la nou-  
bre des hommes indus-  
triels.

Tenacement dans quel-  
quel pays il est de l'in-  
térêt d'encourager l'immigra-  
tion. Amérique du  
Nord, le Brésil.

Règlement, associations  
pour avoir soins des étrang-

gens qui arrivent; - pour venir qu'ils ne soient trouvés par l'ignorance du pays, de ses lois etc.

Le gouvernement ont souvent fait venir des ouvriers étrangers pour établir chez eux des industries que le indigènes n'espéraient pas encore. Ils sont pris venus de fabricants plâtriers; Peine le Grand; Friederic le grand.

Ils faisaient très bien dans l'état permanencé ou se trouvaient l'atmosphère et la connaissance chez les peuples qu'ils gouvernaient. Nous sommes maintenant assurés permané pour que les particuliers se procurer des ouvriers habiles dans les autres pays lorsque cela est nécessaire; et les particuliers pour leurs relations et leurs négocios."

5

Tout ordinairement à la  
hauteur des commerçants,  
pour savoir quelle indus-  
trie requiert l'austérité  
des travailleurs d'autres  
pays.

L'encouragement de  
quelques entrepreneurs  
étrangers peut encore  
être utile.

Faut-il admettre les  
ouvriers étrangers ?

Dans le cas ordinaire  
on aurait tort de le  
refuser, il viennent  
faire un travail dur  
et à bon compte; ils  
satisfont à ses besoins  
temporaires ou péri-  
odiques de travailleurs.  
Mais dans l'intérêt de  
l'ordre public il est bon  
de les soumettre à quel-  
que surveillance afin  
que des malfracteurs et  
des mafieux ne le

malent pas parmi eux.

Les étrangers qui viennent ou siennes dans le voisinage de Rome commettent souvent des brigandages.

Le cas peut aussi se présenter qu'une trop grande affluence d'ouvriers étrangers devient désastreux pour un pays.

En causant une sorte inhabituelle dans le salaire une surabondance de population qui devient à charge

Dans ces cas le gouvernement peut utilement s'appeler à leur afflu-

Cela peut surtout se produire dans des années de cherte.

(Les Irlandais présentent ces dangers pour l'Angleterre).

Le gouvernement ne peut pas rendre les citoyens industriels et

arts, contre leur gré;<sup>6</sup>  
mais il peut prévenir ou  
éloigner les causes d'aci-  
nute!<sup>110</sup>

On doit considérer com-  
me très nuisible toutes  
les institutions qui em-  
pechent quelque classe  
de la société de s'accer-  
per d'industrie.

En France cela estis-  
tait relativement à la  
noblesse.

---

des impôts et des de-  
voirs souvent humili-  
ans (comme la taille)  
imposés aux classes in-  
dustrielles; tandis que  
les classes aisines en  
étaient libérées ouf-  
mentaient beaucoup ce  
mal.

Est-il bon d'honorer le  
travail? Dans la Chine  
l'Empereur laboure  
tous les ans la terre.

---

On a proposé comme  
une institution utile

que tous les citoyens furent obligés d'embrasser une profession.

Dans le communisme cela a longtemps été indispensable pour gagner et exercer les droits de citoyens; en Angleterre cela est encore.

Pour l'industrie cette institution est sans effet, elle dégénère en formalité.

---

Les institutions qui empêchent d'exercer certaines professions, sans avoir fait un long apprentissage, et sans remplir beaucoup de formalités, - sans au moins des entrances à l'activité.

(Bonté-prise 4 années, d'apprentissage 2 années, de service, bientôt 30 livres maîtrise 500; - Santier 3 années d'apprentissage, 4 années de compagnonage,

7

Brevet 15 livres, maîtrise  
360 livres avec maîtrise.

Quant à l'impôt qui  
étaut ordinairement lié  
aux métiers, il a été  
remplacé par le droit de patente, qui est bien  
beaucoup moins pesant et  
qui n'est pas en géné-  
ral une entrave à l'au-  
torité.

Seulement par des eff-  
ets indirects les paten-  
tes peuvent présenter des  
inconvénients.

\* les séparations, les  
transitions.

Car elles empêchent  
la combinaison de plu-  
sieurs métiers;

car elles empêchent  
les entrepreneurs d'en-  
ployer accidentellement  
plus d'ouvriers (cet  
inconvénient est repro-  
ché à la loi actuelle  
par les journaux de ces  
jours)

Dans beaucoup de pays  
les Juifs ne sont pas ad-

mis à exécuter la plupart  
des métiers ; - il est impor-  
tant d'abréger que c'est  
entraver leur activité ;  
(abréviation faite de  
l'injustice).

La libre circulation  
des industriens est un  
point essentiel pour  
l'activité. L'entre-  
preneur doit pouvoir  
s'établir partout, et  
l'ouvrier doit pouvoir  
être transporté où  
il veut chercher du tra-  
vail.

Mais s'il est important  
pour l'activité des ci-  
toyens que chacun soit  
libre dans le choix de  
l'industrie dont il veut  
s'occuper ; - il ne suf-  
fit pas que le gouverne-  
ment n'établisse pas  
lui-même des entraves  
à cette liberté ; - son  
intervention devient tan-  
nent indispensable pour

protéger cette liberté: 8

Les autorités locales ou provinciales ont souvent la tendance à y mettre des obstacles (ils ont souvent empêché les bateaux, les vautouris, les colporteurs etc d'exercer leur industrie.)

Tout que pas des espèces de corporations ou compagnies à exclure les industriels de certains métiers, à rester le mannequin nenuf, il devient nécessaire d'éterminer ces abus par de bonnes mesures de police.

---

Pour ne pas diminuer l'activité de la nation il est extrêmement important que le gouvernement ne distrait pas beaucoup d'hommes de la vie industrielle.

Dans presque tous les pays on trouve un grand nombre de fonctionnaires,

publics qui ne sont pas né-  
cessaires au actif ; tou-  
rent ils n'ont qu'un  
titre.

Leur nombre était auo-  
ns en France avant la  
révolution. On y avait  
créé une infinité de  
charges qu'on vendait  
pour le procure de l'as-  
semblée.

Elles étaient heredi-  
taires, étaient inu-  
tiles et pesaient sur  
le peuple.

Eg: Officiers débaucheurs  
plancheieurs bonhommes  
Officiers inspecteurs, visi-  
teurs, longueurs, contrô-  
leurs de paix et pour ceaux  
officiers inspecteurs de paix  
officiers contrôllers de  
bourse

Officiers essayeurs de fraude

Officiers hattus, à la cour.

Il y avait 4070 charges  
révélées qui embauplaient  
entre autres 900 secrétaires  
du Roi.

En Angleterre les places  
inutiles sont très nombreuses.

La révolution française  
comme celle de l'Angleterre  
n'a pas fait cesser  
ces abus. C'est toujours  
un appât pour les partis  
dans les états agités, et  
c'est un moyen pour  
ceux qui veulent avoir  
de l'influence.

En Amérique il y a  
le moins de places  
inutiles et le plus d'ac-  
tivité.

Il est bon que le gou-  
vernement paie bien  
ceux qui sont actifs  
dans son service public,  
mais les emplois qui  
donnent des revenus  
même peu considérables  
faut souvent négliger  
inutilement des per-  
sonnes qui sans cela au-  
raient trouvé une récompense  
dans leur activité.

Il est bon que les jeunes

gens ne comptent pas sur  
des emplois, car si l'on  
fait un reproche au gou-  
vernement d'augmenter  
les places, - il ne faut

C'est une circonstance pas moins évidente  
misérable pour l'activité que l'un trop grand num- en donne.

bre de personnes le des- Un point important  
tinent à devenir fous, est de faire perdre  
timaines publiques. à l'industrie suffi-  
peu d'hommes que  
possède par le service  
militaire

Est-il bon de faire  
travailler pendant  
la paix les soldats  
aux travaux publics?

Il est utile qu'ils ne  
se déshabituient pas  
du travail; - c'est.

Le convoi apparten-  
nent aux institutions  
nuisibles à l'activité.

Que faut-il penser du  
sous de repos, institution  
religieuse qu'on trouve  
presque chez tous ce-  
peuples? - Dommage, si,

des jours de faite mal.  
tipies sous nifible.

Des institutions, des  
encouragement pour  
que les ouvriers et tra-  
vaillent 24 jours et  
l'Allemagne fait très  
utiles.

Quelquefois il est bon  
de limiter l'activité  
d'épouse d'employer  
des enfants jusqu'à un  
certain age, dans les  
fabriques, dans les mines, est venu le terrage, l'ac-  
tivité que certains pachement de l'ouvrier  
travaux dangereux, mal au sal qu'il fait la-  
tours et se fatiguent par de bonnes; ensuite sans  
hommes, lorsqu'on peu venir les coracles; et on  
les remplacer par des plus une situation  
machines. (nauvances) plus indépendante.  
Pourrait-on améliorer dans beaucoup de  
le sort des femmes de pays ces institutions  
siège par des négligences? existent encore et tan-  
tient vainement par le les gouvernements sous  
mauvais.

\* Association pour l'éduc-  
tion de cette femme en Angleterre.

monde. Cette institution  
mérite notre admiration.  
Le Chinois ne l'a pas  
Bouillon. -

Les napparts entre le  
maître et ces ouvriers  
ont fait l'objet d'une  
faute d'institutions  
chez tous les peuples.

L'origine de ces napparts  
paraît avoir été celle  
de la victoire des main-  
gous ont été le mai-

tres ces maîtres les es-  
claves. De l'esclavage  
est venu le terrage, l'ac-  
tivité que certains pachement de l'ouvrier  
travaux dangereux, mal au sal qu'il fait la-  
tours et se fatiguent par de bonnes; ensuite sans  
hommes, lorsqu'on peu venir les coracles; et on  
les remplacer par des plus une situation  
machines. (nauvances) plus indépendante.

occupés à l'abattoir  
graduellement, Antioche  
Bohème Prague Lituanie, Pologne;

Tous devraient encore être  
exclaves dans quelques  
colonies. Le gouverne-  
ment veut le faire  
disparaître.

#### Institutions trouvées

Enregistrement et  
acte de l'état civil  
pour qu'on n'en  
traduise plus.

Dépense de la main  
d'œuvre plus qu'un  
certain nombre d'heu-  
res par jour et de jours  
par semaine.

Fermeture successive, sans  
dépense de repas le  
époux, les enfants de la  
mère.

Dépense des esclaves  
Racheté par leurs  
propres épargnes.

dépense des punitions  
corporelles.

Longtemps après que  
les règles de l'esclavage  
avaient disparu il a  
encore existé des liaisons  
d'une stricte subordi-  
nation entre le maître  
et l'asservi. Dans deux

115

camp de pays des nappants  
existent encore. Il vaut  
mieux que le maître et  
le ouvrier fassent un  
contrat tant-à-tout  
libre ; cela relèvera la  
classe ouvrière et aiguil-  
lera tout activité.

+ La subordination doit  
s'établir par le respect  
qu'imposent les maîtres, désinvolles  
qui par leur position — Les Anglais ont aufir-  
pement si facilement bien fait d'abolir le  
être les bienfaits  
des ouvriers  
tionnelle ne paraît pas,  
désinvolle

Mais il paraît qu'il  
devrait mieux protéger  
les entrepreneurs contre  
les moies de fait de la  
part de leurs ouvriers.  
Rivalité, briseurs de  
métiers etc.

Ces mesures doivent  
toujours partir du prin-  
cipe de la sûreté publique.

Une institution de  
police qui paraît être  
fort utile est celle du

lives dont chaque ou-  
vrier doit être pourvu.

Il servirait bon peut-être  
de surveiller plus atten-  
tivement la classe des  
inférieures des ouvriers

\* Il faut que le gouverne-  
ment s'occupe d'instaurer  
plus d'une classe d'ou-  
vriers d'après qu'elle  
a plus de force & être  
guidée et qu'elle présente  
le plus de danger pour  
l'ordre public.

La circulation ne doit pas  
être entravée, mais favori-  
lée par ces mesures. Des  
travaux publics pourraient  
quelquefois être négligés  
dans l'intérêt de ces  
ouvriers.

\* Changeurs, déchageurs  
peut-être de marchandises  
qui peuvent les considérer

Faut-il préservé quelle  
chose notamment  
aux salariés? Le travail  
ne pourrait être négo-  
cié par la loi.

~~de payer en argent~~  
~~au en nature?~~ n'a

On a trouvé nécessaire  
de faire quelques excep-  
tions surtout dans les  
grandes villes:

portefeuille, portefeuille  
d'eau, - ~~fixe~~ et d.  
Il paraît que leur indu-  
tric donnerait lieu à ce  
si elle était laissée à  
une concurrence libre.

\* Pour surveiller les travaux,  
parts, & objets imposés  
par les actuels taxans.  
En faisant les garde-mes de  
ces ouvrages ou leurs a or-  
dinairment accordé le  
privilege.

Arrêté du 18 mai 1827.  
plus des corporations

des dispositions de police  
particulières paraf-  
tent indépendantes,  
mais leur nature n'est  
pas encore bien détermi-  
née. En Angleterre et  
en France les mêmes  
dispositions existent.

On a préféré dans quel-  
ques pays que les maî-  
tres payeraient leurs  
ouvriers en numér argent.  
C'était afin qu'ils n'obé-  
issent pas de leur igno-  
rance.

Lorsque les salaires s'é-  
tablissent par un contray  
libre, la forme aussi  
bien que la quantité doit  
être abandonnée aux  
parties.

Une institution d'habi-  
tude existe généralement  
c'est de payer des ouvrières

par semaine, et le dernier  
jour de chaque semaine.

Il vaudrait peut-être  
mieux de choisir le jour  
avant celui  
du marché.

Quant aux entrepreneurs,  
leur le gouvernement  
fait normalement intérêt  
aux pour leur intérêt  
au celui de la Société.

Nous avons déjà com-  
battu les monopoles  
de ces privileges. Ils doi-  
vent toujours être des  
exceptions: Grants d'in-  
nition, compagnies pri-  
vilégiées.

Limiter le nombre des  
entrepreneurs pour quel-  
ques industries ne peut  
être bon que dans des  
cas rares où on les sou-  
met à des obligations  
dans l'intérêt public; et  
lorsque il est même dan-  
tous si la limitation est  
admissible: celle des banques

et des boulanger, n'est pas admissible; - celle des cantiers à la bourse, des fiscaux est déplorable.

Dans quelques industries, on ne peut pas admettre tous les citoyens comme entrepreneurs.

1 lorsque une confiance spéciale est indispensable

2 lorsque le défaut de connaissance entraînerait de grands dangers pour le public

3 lorsque une entreprise faite sans les capitaux nécessaires serait un obstacle pour d'autres.

ad 1 Les cantiers à la bourse, les échanges.

Il faut que le commerce puisse se fier à ces personnes, leur témoignage, dont souvent servir de preuve à.

Les imprimeurs? non.

ad 2 Les pharmaciens  
Ces qui vendent du poison. ils faisaient mourir les hommes pour leur intérêt, l'avarice. Si les partisans,

liers étaient en état de vérifier leur habileté on pourrait les admettre sans examen.

Dans un état peu civilisé cette restiction et même la première doit être plus étendue.

ad 3. Les entreprises de mines, de vautours de canaux etc. ne perdraient pas seulement les fronts de leurs entreprises si leurs capitaux n'étaient pas suffisants, ils entraîneraient les autres qui auraient pu faire l'entreprise de ces travaux avec de meilleurs moyens.

\* Le sang des publiques, les sociétés anonymes sont restreintes par manque de la confiance dont elles pourraient abuser.

Cette restriction existe aussi en Angleterre, dans l'application on doit être très circonspect.

Pour quelques entreprises il est fort douteux Système des licences en Angleterre : cabarets.

Il est bon que le droit d'exercer une industrie puisse être interdit à celui

qui est condamné de l'emp.  
ployer comme moyen de  
commettre des crimes  
ou délit.

\* ou qui avaient volé  
ou commis des violences,  
ou des personnes qui  
se trouvaient chez eux.  
Buccans, marchands  
de vin qui ont maléllus  
marchandise de poison.

Cela peut régulièrement  
se faire par jugement.

\* Bateaux à vapeur et  
autres.

Méfagories?

\* dangers, confiance.

Il serait peut-être bon  
de régler très strictement  
les formalités à remplir  
et les garanties à don-  
ner au public, mais  
admettre alors tous ceux

\* On fait bien d'exclure qui ne remplissent pas  
l'arbitraire - convenance conditions.  
cagale.

Est-il bon que ce soit  
assez souvent aux entrepre-  
neurs d'industrie com-  
ment ils doivent tenir  
leurs comptes?

Les formes prescrites  
pour les livres devraient

seullement être applicable  
pour procurer des pro-  
fits  
Pour qd' on peut obtenir  
les avantages de la fail-  
lité (conventionne)  
pour le reste pas.

un point important pour  
les entreprises d'industrie  
ce sont les sociétés. Elle,  
l'aut de la plus grande  
utilité sans ~~problème~~ rapport

1° Pour des entreprises  
qui nécessitent des capi-  
taux très considérables

2° Pour celles qui dau-  
rent durer plus longs  
temps que la vie d'un  
homme

3 Pour que de petits capi-  
taillers puissent profiter  
des grandes entreprises

4 Pour que les grands capi-  
taillers en prenant part  
à beaucoup d'entreprises  
puissent s'affirmer de la  
moyenne des profits ordi-  
naires.

15.

La législation contient par-  
tant des dispositions spéciales  
pour ces sociétés commer-  
ciales.

pour faciliter leur éta-  
blissement

pour leur donner des  
droits comme corps moraux  
<sup>citoyens</sup>,  
pour garantir les sociétés  
et l'Etat  
contre leurs abus.

Ce sont surtout les socio-  
tés par actions (ou ans-  
nymes) qui sont soumises  
à des restrictions indis-  
pensables.

Le gouvernement doit  
les approuver, et confir-  
mer l'acte de l'associa-  
tion, qui doit être rendu  
public.

Les actionnaires n'étant  
pas obligés au-delà de  
leurs actions, il est in-  
dispensable que l'existance  
du capital soit constatée  
et publiée.

Il est fort utile que  
les titres de crédit en-  
seignent le but et la nature  
de la société et qu'ils soient

X  
Il n'y a pas de garantie  
dans la fortune des géants

\* Cela est d'autant, pour négociables au porteur, que

Le deuxi<sup>e</sup> grande société, le sont ces sociétés qui  
sont dans leur mains font en Angleterre l'ex-  
Société pour encaner tente de beaucoup de  
que l'industrie à Bruxelles: travaux publics; - et  
30 et 20 millions la même institution s'e-  
Société de commerce à tablit chez nous.

la Haie 24 millions.

Le Roi a garanti 5% sur d'intérêt.

Les actions ne sont pas  
négociables.

Conseil

comme dans ces cas, qui  
font en Angleterre l'ex-  
tente de beaucoup de  
travaux publics; - et  
la même institution s'e-  
tablit chez nous.

Canal, ponts, écluses  
etc.

Comme de pareille, entre  
prises sont dans un rapport  
direct avec les intérêts pu-  
blics le gouvernement a  
l'avis pour négliger les  
conditions.

Il faut que la Société  
reconnaisse le droit de reti-  
ner les avantages qui la  
rembourseront: davantage,

\* Qu'elle soit autorisée pêche &c. -

aux actes indispensables, \* Elle doit être soumise  
pour l'exécution de son a des conditions d'usage  
entreprise: expropriation, cahier des charges.  
etc

Surveillance de la part  
du gouvernement.

En Angleterre acte du  
Parlement, pour quelque  
cas une charte royale, chez  
nous et en France une ordon-

Il faut beaucoup de procédures pour les accorder. Ensuite.

En Angleterre il y a une garantie qui manque ailleurs dans la publicité de l'action. Chacun est autorisé à ériger l'ensemble des conditions.

Il existe dans l'intérêt des industriels une garantie de dispositions exceptionnelles des lois civiles et de coutumes qui ensemble forment le droit commercial.

Il est seulement nécessaire que le droit exceptionnel ne s'étende pas à tous les industriels.

La procédure et les tribunaux de commerce sont également introduits dans l'intérêt de l'industrie.

Il est d'autant de les tribunaux séparés soient basés aux appels commerciaux car il peut être plus

\* La procédure doit souvent être très rapide.

utiles.

Une institution exceptionnelle pour certains actes, qui tiennent à l'industrie est la contrainte pour corps. Est elle utile?

En 1826 (dans) il y avait à Londres 2789 prisonniers pour dettes.

Les lourdes ou surfâmes, accordées pour les tribunaux ou par le juge, ou par un corps qui représente le commerce sont-ils bons?

Il paraît que la plénarité des chambres devraient consentir

Les faillites, bampassées. Les lois doivent à cet égard se négler d'autre part. Ce fait est le véritable intérêt des industriels consommateurs; - il faudrait les admettre tous. La seule cause doit être des chances qu'une prudence ordinaire ne peut pas prévenir.

Dans l'intérêt de, indus-  
triels, le gouvernement  
ne doit dans la règle pas  
produire lui-même.

Nous avons déjà vu qu'il  
ne faudrait produire  
à aussi bon compte.

Il nuit à l'industrie  
1° par la concurrence  
parce qu'il peut se né-  
gocier de taux nulle et  
perdre, ou

2° par monopole  
parce qu'alors il em-  
peche une industrie aux  
particuliers.

Dans tous les pays il  
y a des productions faites  
par les gouvernements.  
Elles sont en partie con-  
traires à la règle; en  
partie des exceptions.

Les exceptions sont

1° comme modèle  
pour les particuliers;  
- pour des premières af-  
faires. L'utilité dépend

Fonction de fer et Pouvo-

alors du pays.

6 3<sup>e</sup> On présente comme exception les productions pour le gouvernement objets de luxe

Gobelins  
Glaçis } en France  
Tapis  
porcelaine).

Le mal est moindre mais la raison paraît insuffisante.

canons, fusils  
poudre à canon, neuf.  
charp.

La raison est meilleure  
intérêt du pays; - il faut  
juger d'après le pays

a 2 Dans l'intérêt de  
l'industrie <sup>elle</sup> même et des  
habitans en général  
monnaie

poste aux lettres ?  
poste aux charp. ?  
diligences ?  
télégraphes ?

4 Dans l'intérêt de  
l'humanité  
travaux publics acci-  
dentiels pour occuper de  
peuples. Bravement des  
deux, quelque ville, d'Alle-

\* et de l'ordre public.

La négociation entre des amis, les personnes d'affaires d'après la révolution du peuple.

magasin; ateliers pour observer que ce n'est jamais pour faire prospérité le rôle d'industriel, toujours pour un but précis, faire.

Commerce du Japon — anomalie.

Nous avons déjà donné les négociations.

un des moyens les plus efficaces pour développer l'industrie, c'est de répondre les connaissances, qui s'y rapportent, et de procurer aux jeunes industriels l'accès au domaine de l'exercice.

Le maîtrise ne faisait que confirmer la routine, beaucoup d'écoles ont en le fond de ne procurer que la théorie, - n'il une ni l'autre suffit.

On n'a presque pas encore de bonnes institutions pour l'industrie; - on a plus en soin de l'instruction scientifique; il faut que celle-ci soit mise en rapport avec l'exécution.

On peut attendre le plus grand bien d'écoles spéciales.

#### Formes modernes.

Il y en a une chez nous à Wateren, - A Pae, en a une sur l'île de Malakern (Tellerberg), Huglin

Roville et Lamballe pris  
de Tramey 2)  
chez les Anglais les gran-  
des exploitations des  
particuliers.

Ecole forestière

(Tavant, Maria Brund)

Ecole vétérinaire

(à Utrecht)

Jardin économique

(à Liège)

Musées de modèles d'in-  
strument d'agriculture  
fabrique modèle.

(Amsterdam) — fabr.  
M. D'omalley Fairing)  
Ecole des mines.

Ecoles industrielles

Tes navires suivant le  
besoin des industriels.

(à Liège une des pre-  
mieres école de cette es-  
pèce a été établie)

Ateliers de différentes  
espèces.

Ateliers de menuiserie  
etc &c.

Conservatoires d'arts  
et métiers

Il faut y joindre des  
écoles comme à Paris  
École de commerce  
à Liège.

20.

Ecoles polytechniques 124  
on les sciences mathé-  
matiques et physiques  
qui tiennent à l'indus-  
trie sont enseignées et  
en même temps la phi-  
losophie.

Les écoles provinciales  
avant tout.

Sociétés pour la diffu-  
sion des connaissances  
utiles qui repand des  
livres à bon compte.

Post les exceptions  
n' l'enseignement au  
ces écoles ne donnent  
être donné gratuité,  
ment. (dir. de Brougham)

L'instruction utile en  
peut que toujours la  
base de l'instruction  
morale.

non excluderetur, filius naturalis dimidiā tantum partem hereditatis haberet; quis igitur dicere audebit, quia adest propinq̄uor cognatus ascende potior, dodrantem filio naturali competrere; præcertim cum verum sit defuncto ascendentem superstitem esse.

Quum non adsunt neque ascendentes neque fratres sororesve aut ex his descendentes, filius naturalis dodrantem obtinet. Portio hæc ex integra hereditate præcipitur: si enim legitimus fuisset, totum cepisset, proinde quia illegitimus est, totius novem uncias habere debet. Quotquot sint legitimi cum illegitimo venientes eadem pars huic conceditur. Ponatur itaque defuncti multis esse cognatos in linea paterna, multos quoque in materna: illcgitimus dodrantem accipiet æque ac si unus tantum cognatus adesset vel in remotissimo gradu.

Quapropter deficientibus ascendebus, fratribus vel sororibus ex hisque liberis faciliue determinabitur illegitimi portio: cum nusquam varia sit. Nihilominus agitur quæstio maximi momenti: an videlicet semis an dodrans ad illegitimum pertinet.

Il existent quelques insti-  
tutions qui ont des rap-  
ports avec capitaine.

La banque et prompte —  
suffisante comme on sait.

Bon système d'hypothèques.

— la publicité, la  
lureté sont les traits  
caractéristiques.

Dans quelques pays on  
a pratiquée mobilier  
par cela les biens immo-  
biles. Si pour cela con-  
siste. En Russie.

Eviter toutes les formes  
superflues pour les  
mutations, seulement  
les affaires.

Il ne faut pas s'appar-  
cer à la sortie des capi-  
tains; — mais pour quel-  
ques pays il est utile de  
favoriser l'emploi de  
capitaine et changeur.  
la Russie & la liberté et  
lureté suffisant.

Une institution impor-

\* contre l'inégalité, dan-  
sous de mal



Elle ne dérange pas les  
fortunes.

police d'assurance

elle sont inventées dans  
le dernier siècle : 1705 dans  
le Brandebourg.

La perte totale n'est  
pas mondiale ; mais elle  
est rapportée par le  
renouvel et ne diminue  
pas les capitaux.

A sorte d'assurance,  
compagnies ou partien-  
tiers pour prises ; - com-  
mencent le tout

Sociétés d'assurance  
mutuelle.

Le gouvernement peut  
intervenir pour surveiller  
les opérations, afin  
de prévenir les fraudes,  
les malversations.

Le gouvernement ne  
pourrait pas se char-  
ger de l'assurance  
elle-même, ce serait  
plus à charge du public.

Profonne ne doit être  
forcé à assurer ses propres  
terres.

on doit punir cent fois  
cent fois le  
même objet.

mais le <sup>gouvernement</sup><sup>226</sup> peut bien interrompre pour  
rendre le danger moins  
grand.

1 par de bonnes mesures  
de police pour étendre  
ce incendie.

2 par des règlements  
pour les propriétaires  
défendre les toits  
de chaume.  
préserver des règles  
pour la construction

des chemins,  
quelquefois il est bon  
d'ordonner que des  
satins ou laine soient à  
l'apremur du feu.

Le poisons<sup>2</sup> devraient  
toujours être sorties  
comme cela.

13 Le dangers diffèrent  
d'après la observation  
d'un jusqu'à 100000  
par tous. —

Quant aux dangers de  
mer le gouvernement n'  
intervient pas de bonne

et quelques fabriques.

mesures pour les  
phares, les balises,  
le pilotage, la sauve-  
tage (Borkum) laines  
pour les marchandises  
lanières de manutention  
(Haandregt). -

X  
Est-il bon que le gouvernement intervienne  
tous d'autres rapports  
relativement aux capi-  
taux fixes p.e. pour  
préserver la concurren-  
tialité des marchands?  
solidité, salubrité, - conve-  
nient.

Caisse d'épargne  
Bureaux de placement  
de fonds.

que linea an in una tantum ascendentes existent. Paren vel  
solus vel cum defuncti fratribus sororibusque eamdem portio-  
nem semper obtinet. Igitur alterius heredis renunciantis pars  
alteri coheredi accrescit non autem filio naturali.

Modo diximus filios fratum ac sororum eadem qua paren-  
tes frui portione. Sed de hoc maxime controvertitur : aliud  
sentient auctores, aliud deciderunt curiae. Existimamus filium  
fratis vel sororis jure patris ad successionem avi venire ac  
proin hujus filio naturali nonnisi dimidiam partem heredi-  
tatis competere veluti ac si frater vel soror relicta fuisset. Alii  
inter adversarios argumentum ducunt ex verbis legis , quia fra-  
trum sororumque descendentes omisi fuerunt, cum designarentur  
personæ quas defunctus relinquere deberet, ut filius naturalis  
semisse gauderet ; nec alter alterius loco venit, in successione  
irregulari, diversis regularium et irregularium ordinibus constitutis;  
obstare quoque non videtur articulus 742, Cod. Civ. statuens  
filium fratis vel sororis ad successionem patrui vel avunculi jure  
patris venire ; siquidem hec dispositio posita est capite tertio  
libri tertii Cod. Civ. ad successiones regulares tantum perti-

l'abatage la plus ancienne  
de industrie, n'en fait  
plus une des plus impor-  
tantes. Dans beaucoup  
de pays c'est plutôt un  
amusement.

Elle doit pourtant  
aussi être considérée  
comme industrie et  
elle se lie intimement  
avec l'agriculture.

La législation intervient  
fréquemment dans  
l'exercice de la chasse.

Il faut distinguer  
1. la chasse pour éte-  
riurer des animaux  
nuisibles, soit pour les  
hommes, soit pour l'in-  
dustrie : les loups, les re-  
nards, les lapins &c.

Il est de l'intérêt que  
de l'industrie que cette  
chasse soit libre pour  
tout le monde.

En Angleterre on peut  
quelquefois multiplier  
les renards pour le pla-  
in des grands tergivers.



2 La chasse de gibier ordinaire  
n'aime qu'à un moment pour exterminer  
Relativement à cette chasse  
les lois sont très mauvaises  
Il y a deux principes  
d'où l'on part pour  
le droit de chasse.

1<sup>o</sup> de regarder le gibier comme la propriété  
du propriétaire du sol où il se trouve, sans  
condition qu'il s'en empare.

2 de le regarder  
comme la propriété  
de ceux qui s'en  
empare sans distinc-  
tion de l'endroit où  
il se trouve.

Le premier est le principe français, le second  
le principe anglais; - pour  
l'industrie cela est assez indifferent.

Dans l'intérêt de la chasse elle-même, il est  
indispensable que l'on  
preserve une espèce ou  
il est défendu de tuer  
du gibier, sans cela il se  
rait bientôt exterminé.

120

l'intérêt privé est en opposition avec l'intérêt public.

Pour que le nombre de chapeurs ne soit pas trop grand, ce qui est terminera nait aussi le gibier, il est bon de le restreindre par un impôt

par le biais d'une clôture privilégiée.

La restriction est même bonne pour les personnes peu affectées, auxquelles la chasse n'offre qu'une occupation peu utile.

Le port d'armes ne peut être considéré que comme une forme de lourdeur.

La loi doit aussi interdire pour que la chasse ne nuise pas à d'autres industries.

Il faut défendre de chasser avant la saison pour que les chapeurs ne causent point de dégâts.

Il faut ne pas laisser multiplier le gibier de

mancier à vivre à l'agriculture

La disposition qui oblige  
met chaque cultivateur  
à demander un acte par  
chacun garantit contre  
l'autre.

Il faudrait néanmoins  
admettre le droit de

chasser sur le sue d'un autre sans le consentir, coup d'institutions can-

ment du propriétaire主人nes à ces règles.

Les contrats de com-

meuts de nobles

trahis à ce principe

Le Angleterre droit  
feodal: lord of the  
manor, - free hold, copy-  
hold, - free holding.

devenaient être nuls.

dans les provinces de  
Worl, restes du droit des  
seigneurs; c'est une  
anomalie.

œufs des mouchettes.

Peché

aff. 33, Cef. Cr., non propositum ac M. P. B.

AL.

Urgencye, mēlo, lūtātā, mēlo, gēlātā, Cef. Cr., sol/gēlātā, mēlo, Cef. Cr.

pony, mēlo, mēlo, mēlo, gēlātā, mēlo, Cef. Cr.

pony, mēlo, mēlo, mēlo, gēlātā, mēlo, Cef. Cr.

pony, mēlo, mēlo, mēlo, gēlātā, mēlo, Cef. Cr.

ONTHONE

La pêche est pour beaucoup de pays une branche importante de l'industrie.

Elle a besoin de l'intervention du gouvernement dans beaucoup de rapports.

+ et dans ce étangs.

+ Quant à la pêche dans les eaux du pays il existe propriétés à un particulier il peut lui être laissé la liberté entière.

Il faut distinguer la pêche dans les rivières et les lacs du pays et celle dans la mer.

Pour les eaux qui sont

mais dans les rivières, une pêche exercée trop assidument et surtout à l'époque de la multiplication des poissons, diminuit la force de cette industrie.

Cette pêche est quelquefois en commun pour tous ces habitans,

quelquefois propriété du domaine public; - de communes, ou de particuliers.



dans tous ces cas il faut  
que le temps soit limité,  
l'auant d'une manière  
différente pour les dif-  
férentes espèces de paix.  
Tout

Pour la pêche publique  
restreinte  
ou limitée aussi le nom-  
(ce. indifférent  
bre) pour un impat.

La pêche dans la mer  
est de différente nature  
celle de poisson fraî-  
chement ne pouvant pas  
avoir l'effet de l'in-  
terruption de l'intervention  
des lois. Seulement la  
rente du produit doit  
être soumise à une po-  
lice sanitaire très stricte

Plusieurs autres bran-  
ches - baleine, - marlin  
n'ont pas été mis à des  
limites mais toutefois  
d'être protégées pour la  
diplomatie.

Dans beaucoup de paix  
elles sont accordées à  
des compagnies privilé-  
giées ; - chez nous on  
donne encore des privilé-

Il faut étre très circumspect à cet égard. (Primes pour ceux qui remontaient à vide et ceux qui ont obtenu une faible quantité de poisson).

La pêche du hareng est d'une très grande importance pour notre pays. La mer est très abondante pour nous donner ce poisson.

Cagoue; - les étrangers ne le lancent pas.  
Anglais, Rambougeois 1.  
(En 1826 à Riga le tamiaan ou hareng du nord 5 $\frac{1}{2}$  mille, le hareng hollandais 32 r)

Il existe pour cette pêche plusieurs dispositions comprises dans la Loi du 12 mars 1818 et déréglement.

Le temps pour ne pas le détruire, pour le prendre lorsqu'il est sur

défense de le pêcher ailleurs qu'en pleine mer,  
Préscriptiois comment il faut le cagoue; - pour prévenir les fraudes  
on le trouve bien de se,

13.8 mars 1826)

restractions. Il paraît  
qu'une liberté entière  
me suffit pas. C'est une  
des raisons de ma triste  
ménance!

Il y a encore beaucoup  
d'autres dispositions  
pour la peine des huities  
de mondes d.

*Bonet etc.*

Aliud jus magis extensum iisdem conceditur articulo 758,  
Cod. Civ., videlicet totam hereditatem capiunt si cognati non  
exsistent: sed hoc per longum tempus in incerto est: etenim  
licet cognatis quamdiu non repelluntur præscriptione longissimi  
temporis hereditatem petere: quo casu divisio fieri debet, prout  
articulo 757, Cod. Civ. constitutum est.

Articulorum **769 - 772**, statuta ad liberos naturales spectare  
qui deficientibus cognatis totum capiunt articulo 773 dispositum est.  
Quod igitur locum non obtinet, quando pro certa parte tan-  
tum veniunt; idcirco quoties in universam hereditatem succe-  
dunt, mobilia sub sigillo ponere atque inventarium confidere  
debent; item decretum a judice pectere quo possessionem nan-  
ciscantur, pretium rerum mobilium collocare.

Mines, cannelles, houille,  
nes.

Dans beaucoup de pays,  
le gouvernement le, est,  
plutôt lui-même, sur-  
tant celles des métiers  
précieux.

Cela peut avoir été  
bon, on peut l'être en-  
core pour quelques pays,  
à cause du défaut de  
capitaux.

2 Ces chemins de fer  
balancent

4 Les ouvriers sont même  
longés et garantis.

3 Ignorance du peuple

Dans la plupart des pays  
on peut abandonner l'op-  
ération aux particu-  
liers; mais quelques dis-  
positions législatives  
et réglementaires sont  
indispensables.

Pour ces principes de  
concession on n'est pas  
d'accord;

5 Le mines et houil-  
lières sont elles la pro-  
priété des propriétaires



et on a qui appartenient-elles.

du sol ? \* En Angleterre elle, sont considérées comme appartenant au Souverain ; - dans quelques pays elle sont envisagées comme dommages du Prince ou de l'état.

La loi du 21 avril 1860 admet le droit de propriété de la surface mais sans lui accorder beaucoup d'avantages.

Dans toute ce supposez-vous la loi ne peut jamais donner indistinctement aux propriétaires ni le droit d'exploiter ni le droit d'émpêcher (qui exploitent leur voisin & autres). Dans l'explication cela ne serait pas possible. Le droit ne doit pas laisser entrer les autres sans profit pour soi.

Les formes des contrats diffèrent. Les personnes, les capitaines, les obli-

gations favorables pour les propriétaires et pour le pays, les rapports avec les deux plantations déjà en activité peuvent décider à présent un entrepreneur ou une compagnie à d'autre, puisque la concession est par la nature explosive.

### Industrie pour plusieurs la vie d'un homme.

Le gouvernement est pour la société qui ne veux pas; elle doit veiller à ce que la génération présente ne détruisse par des fautes de prudence pour des générations à venir.

C'est d'après ce principe que le gouvernement peut édicter des règles relativement à la manière d'exploiter.

La principale est de commencer à une grande profondeur. Cela diminue les profits actuels, mais cela préserve les

\* une manœuvre explosive peut ruiner la mine pour l'avvenir.

## Administration

Des mesures pour pré-  
venir aux sauvageries ~~mine abandonnée~~  
ment régulier.

mine de la destruction (Plan-  
bau) par laquelle on sacri-  
fie aux profits actuels ju-  
qu'à la possibilité d'une  
exploitation postérieure.

Mines abandonnées.

Des considérations d'un  
autre ordre rendent en-  
core l'intervention du  
gouvernement nécessaire

Lorsque l'exploitation  
présenterait des dangers  
ou des inconveniences,  
peut pour la surface  
elle doit être interdite

La sûreté de vie et la  
santé de ceux qui tra-  
vaillent dans les mines  
demandent aussi leur ad-  
ditions réglementa-  
tives.

Explosions de l'air in-  
flammable, coup de  
sûreté.

Manière de monter et  
de descendre : pas dans  
le bras mais par les échelles,  
on fera en sorte des pas,

la forme la largeur des  
galleries, - des puits.

Prévenir les abou-  
ments.

Measures contre l'in-  
ruption de l'eau.

Purifier l'air.

Des remèdes toujours  
prêts pour les accidents.

Administration, ingénieurs,

Ce n'est pas pour designer l'industrie là où l'ignorance ou la manécanie ne fait qu'empêcher les profits des entrepreneurs; mais pour les intérêts de

la société; - pour la vie

et la santé. On ne doit

jamais accorder la liberté

de mineur de mettre

en danger sa vie et celle

des autres lorsqu'on

peut l'empêcher sans

d'autres inconveniens

plus graves.

\* On peut laisser libre à  
chaque de se munir quant  
à sa fortune

1 Se méfier pour empê-  
cher l'exploitation de  
mines tout manement  
utiles.

1 Lorsque le capitaine  
tout envoie trop rapidement  
et espérerait à trop grande

2 Lorsqu'on peut obtenir ce

produit à meilleur compte

on fait mieux d'attendre tout applicable aux

jusqu'à ce que l'augmenta-

tion de population, la dimi- appartenant à cette classe

nution des forêts, l'épuise.

2 Lorsqu'on peut obtenir ce

produit à meilleur compte

on fait mieux d'attendre tout applicable aux

jusqu'à ce que l'augmenta-

tion de population, la dimi- appartenant à cette classe

nution des forêts, l'épuise.

2 Lorsqu'on peut obtenir ce

commerce.

Les mêmes considérations

peuvent être appliquées aux

autres industries qui

utilisent la terre en eau.

Par une disposition légale

interdisant l'exploitation

lorsqu'il est nécessaire de

sacrifier la terre en eau.

On peut empêcher l'exploitation

lorsqu'il est nécessaire de

sacrifier la terre en eau.

pour ce décret.

de pareilles restrictions  
sont dans l'intérêt com-  
mun; - L'intérêt pri-  
né ne suffisait souvent  
pas.

## INTRODUCTIO.

Voce *absens*, si sensum vulgarem sequeris, ille significatur qui eo, quo habitare solet, non est. Sensu vero iuridico duo eadem voce significantur: et primo quidem dicitur *absens* quicumque, domicilio aut existentia non ignorata, eo loco non est quo ad iura quedam exercenda aut saltem servanda vocatur. Qui in tali conditione est quandoque *non praesens* dicitur (art. 819, 840). Tum vero *absens* iterum dicitur ille de cuius existentia dubitatur, illeque est significatus quo vox adhibetur in titulo IV Codicis civilis quem quoad matrimonium *absentis* commentaturi sumus. Igitur absentiam habemus conditionem eius mors aut vita dubia pendet et quae inter status civiles personarum pertinet. Leges romane, quae in civilibus hominum necessitudinibus regendis tantis merito efferuntur laudibus, de *absentia* fere nihil habent. Defectus hujus iuris auid Romanos defectui causarum, quibus necessarium redi-

Le pays le moins cultivé,  
ne sont pas les plus fertiles,  
mais les moins gommés.

Ce n'est pas pourtant que  
l'intervention des gouvernem-  
ents soit vraiment né-  
cessaire pour l'agricul-  
ture ; mais c'est princi-  
palement d'une manière  
negative que le gouverne-  
ment influent sur sa  
prosperité.

L'Agriculture a dans  
plus souffert des mauai-  
ses institutions que les  
autres industries parce  
que l'agriculteur n'est  
pas en état de s'y sou-  
tenir en le déplaçant.

Nous avons mention-  
né l'état des personnes,  
ce n'est qu'avec la bille-  
té des agriculteurs que  
l'agriculture peut fleurir.

Mais non seulement les  
hommes ne doivent pas  
être esclaves ; - il faut en-



car il y a des institutions politiques qui l'empêchent pas l'emploi le plus utile de la terre.

Dans tous les pays il y a écrité des institutions nulles à cet égard, surtout au moyen âge.

C'est un des plus beaux problèmes pour ce genre de mouvement progressif que d'abattre successivement ces mesmeures, institutions de cette espèce.

Les relations féodales,

Les terres inaliénables,

Les inhabilités de posséder des biens fonciers;

Les grandes propriétés de main morte.

---

La loi qui défend les substitutions est très salutaire; - et de ce fait, très malencontreusement, les faune conserve les infirmités.

135<sup>e</sup>

Dans beaucoup de pays on  
n'ent pas si avancé que  
chez nous. La France a  
des majorats.

Il existe encore dans le  
nord du Royaume de  
dîmes, propriété des paroisse  
catholiques.

Est-il vrai qu'elle soit  
toujours visible?

Le tiers du revenu brut peut  
être  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{2}$  quelquefois  
le total du revenu net.

Et... -

Je faudrait les rendre  
notchables, sans cela celles  
qui aurait le plus d'intérêt  
de ce racketter en trou-  
ne le moins d'occasions.

Pouvez-vous:

Emphithéâtre: manu,  
rouge pourpre.

Elle a été introduite pour  
l'intérêt de l'agriculture.  
Ainsi parce qu'on ne  
peut dégager les intérêts.

Droits politiques atte-  
nt à la possession de  
grandes terres; - quelque-

fait aussi à de petites (Ir.,  
l'onde) - minable.

Pourquoi minable.

Banc de la division.

1 étendue des terres

qu'on possède

2 nombre de fermiers

qui on a

3 prairie qu'on poss.

ede.

4 Imposition qu'on paye mais souvent difficile.

5 Partoune égale pour Il faut toujours faire toute la famille aider les moyens de s'en

La vente raut souvent prises des pratiques en milieu ; - l'apremage a particulier long beaux.

Faine patine, parcouf (Il faut toujours faire dans l'intérêt des troupeaux les changements avec les La Paule, l'Estremadure). plus grands ménages jamais amener des dommages au ralent des droits : indemniser ceux qui perdent.

Tant le monde peu y gagne si l'on est prudent.

Il y a en des institutions on y jague pour l'agriculture, qui tendaient à agglomérer culture ; - pour les dangers les habitations ; - ou ne des incendies, - pour la moindre faire les approches (civilisation) L. Succi. il faut nient que les Il faut de la force agriculteurs soient dis, perles sur leurs terres.

<sup>13</sup>  
nouveau partage - n<sup>e</sup>go, arranger la propriété,  
laisser les partages, le dis, ce lois pourraient être,  
tribution des cultures, utillement y autoriser,

Kempten (dans ce Baril) force à des échanges?

Nafas (Mesme idem) il ferait trop arbitraire  
<sup>3<sup>e</sup> des habitans doivent être demander,  
Bon pour les grands pro. et jauront sans utilité.  
propriétaires, mais de Steppord.</sup>

Respect pour la propriété, mais quelque règle ou  
de l'affection. Stipulation qui fit un.

Il a été prescrit com. <sup>X</sup> rier le fermage avec les  
bien de terre une fa. <sup>grand</sup> changemens de  
ville pourront cultiver. <sup>privé</sup> des produits.

Il est extrêmement im. Quant à la culture elle  
portant que les propriétaires <sup>même</sup> on a quelquefaire  
cultiver leurs pro. ordonne de ne laisser au  
pne terre. Bon élément <sup>cune terre inculte.</sup> <sup>18</sup>

de la population. France. cod. de omni agro defesta  
glosterre. Les mesures <sup>XI. 58.</sup> Valentinien II et  
n'ont été que négatives. Théodore ordonne donc  
cette loi qui personne

ne laisse la terre sans  
la cultiver; et que celles  
qui cultivera pendant  
deux ans une terre aban-  
donnée par son maître  
se deviendra propriétaire.

De laisser négligemment  
la terre en jachere?

On a limité la culture de certains produits : vin, tabac, chicorée, - Les Espagnols dépendaient même de prairie. la culture de vin dans leurs colonies. <sup>x</sup> paupériser, avec quel effet.

On a proscrit de cultiver certains objets : houblon,

<sup>x</sup> Lutte contre la nature, murier, - betterave, - pastel. Sacrifier l'agriculture aux besoins des villes, paupériser, réduire à l'essentiel. Encourager à des expéditions.

Lait, distribuer des denrées et peut-être bon Charlemagne : vin aux bords du Rhin.

Il peut y avoir des exceptions : les jardins, culture et travail forcés indispensables d'après beaucoup de personnes.

X. former la culture du café à Java pour conserver les hautes profits étant abusifs.

Réintroduire les épices dans les colonies cannelles, étant un nouveau culte.

L'intervention du gouvernement est utile pour veiller à des travaux qui doivent être faits généralement ou en commun.

#### Irrigations.

<sup>x</sup> L'arrêter au bout de vingt ans introduire les hausses par contrebande de la Savoie.

Desséchement Lai de Rens, <sup>à la fin de l'automne</sup> la sécheresse Echenillage <sup>à la fin de l'été</sup>

Surchage Baisse tempérance.

Faire la récolte pour l'agent ou le malade.

Glaçage

Faut-il encourager les déficients ?

Je ne fomt pas encourager la culture des terres dont les fruits n'égrenaient pas aut frais de production.

soit beaucoup de bœufs vaudraient le péril d'être mis en rapport de manière ou d'autre, et on pourrait l'enlever abstacle.

L'impôt foncier est inapplicable à ces bœufs, ce n'est pas une faute de les en délivrer.

Les moyens de concilia-

tion  
Instruction, modèles, papier - soit, mais il s'agit d. point de prohibitions (Brana)

Colonies de bienfaisance, si plutôt ces terres peuvent nourrir les travailleurs, on peut faire le sacrifice du premier capital.

Pour certaines cultures  
on a fait venir des colons  
étrangers. <sup>Bœufs</sup> Légumes: Pot.  
londaïs en Angleterre en  
Danemark

Un jour Christien il y fit  
venir cette colonie pour  
sauvegarder la famine dans  
de Charles V.

~~Kohlrabi~~ Kniffel

Affurances

Grêle; mortalité  
des Septiers.

Pluie de neige?

Communication d'agriculture

mesures pour l'éducation  
des chevaux, et des bestiaux  
Améliorer les races  
proches de l'anglo et  
étrangères

choisir les meilleurs

étalons indigènes de  
l'emploi à combiner  
pour faire ces

les étalons qu'on juge  
le moins bons qu'ils gâtent autres, entrez.  
les robes doivent être  
longues ou écourtées

primes  
causes de chevaux

Bêtes à cornes  
(et marques)

Vaches de la Suisse

\* Louis XVI a fait entrer, Bêtes à laine moutons  
depuis un grand nombre merinos \*  
de l'Espagne; - pendant Races indigènes,  
la guerre avec ce pays on Faciliter le débit pour  
en a introduit de nombreux la laine  
neuve. En 1809 (époque du  
maréchal) le gouvernement can., mesures contre les malades  
menace à produire lui-même contagieuses. Fondé d'agri-  
culture. Droit de 35 francs d'importation artistes vétérinaires.  
sur la laine.

Notre gouvernement en  
a fait donner aux agriculteurs.

Education des murs à lais  
des aiguilles ?

( 9 )

Hac agebantur duce societate illa, quæ a Jocobo I anno  
1624 disjuncta fuit.

Aliæ quoque colonie eodem tempore in America septentrionali conditæ sunt ab iis qui, magno numero religionis causa patriam anglam reliquerant; inter hos multi erant rustici qui agriculturam optime docti, colonias insigniter juverunt. Eadem fere causa quæ tantum ad augendas colonias anglicas in America septentrionali conduxit, religionem dico, deque sacris rebus contentiones, magnam quoque Americæ inferioris partem in colonization transmutavit. Prima classis, quam Lusitani ad auxilium suorum in Indiam miserunt, tempestatibus, afflictata, versus occidentem abrepta, ad Americæ meridionalis oras pervenit. Dux expeditionis Cabralus regionem occupavit eorum temporum moribus *obsecutus* qui sedata tempestate, maleficios

dans tous les pays le gouvernement ont pris des mesures pour la conservation et l'exploitation des forêts (considérée comme cela est si important qu'on en a fait un objet spécial d'enseignement et d'administration).

Je ne vous présenterai que quelques observations pour nous mettre en état de porter un jugement sur ces dispositions qui limitent la liberté de l'industrie.

Les bois qui servent de combustible ne parviennent pas nécessaire l'intervention du gouvernement : on peut le remplacer ; si l'on en a besoin le moins peu on fait produire, ce qui peut avoir lieu dans peu d'années. Mais les bois de construction, pour la marine, pour les mines (ponts et galeries) ne sont pas au pro-



soit ordinaire que la demande  
de bois croît. Il faut 150  
à 200 ans pour ces arbres,  
et les spéculations des par-  
ticuliers ne vont pas si

\* Dans beaucoup de pays.

peut être exterminées, c'est le principal motif  
ne peuvent pas être re-  
plantées. Dans tous les pays  
le sacrifice de la croissance  
nait bien plus grand que  
celui de la conserver.

\* des mesures de jardinerie

ment.

1° On conserve les  
forêts comme domaines  
de l'état, et ne fait à  
aucune que celles nécessai-  
rees qu'on remplace par  
des plantations.

2° On restreint la libe-  
té des communautés et des  
particuliers qui possèdent  
des forêts.

Ces restrictions sont plus  
ou moins fortes d'après  
les besoins de l'état ou des  
autres industries.

\* Il paraît que dans tous ces cas Pour la maroie, —  
des mesures sont nécessaires du temps de l'empire  
parce qu'on ne peut pas se faire les restrictions  
fier à l'importation d'autre part et ce frise. Le gas-  
n'est pas vrai. Ce n'est pas normement disparaît de  
comme le ble.

Pour la maroie, —  
du temps de l'empire  
frise. Le gas-  
normement disparaît de  
tous les arômes qui lui  
conviennent.

<sup>2</sup> Lorsque le gouvernement  
fait qu'il existe des mines  
privées des forêts, et que ces  
mines ne favorisent pas  
être exploitées si les forêts  
disparaissent, il doit être  
aperçue prévoyant pour les  
conserver.

1. En ne pas les aliéner  
si elles sont domaines  
publics.

2. En défendant de les  
abattre qu'en petites par-  
tions qui sont replantées.  
3. On en se les faisant  
céder.

Il faut indemniser dans  
le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cas le propriétai-  
er qu'on prélève de leur

Dans beaucoup de pays on  
a négligé les précuations ~~x~~ droit.

les forêts sont souvent

anéanties ; - le chêne sur

tout ne sont pas remplacés.

L'intérêt est trop éloigné

que même pour les gou-  
vernements peu prévoyants.

La sécheresse dans quelques

pays a aussi causé trop d'a-

battement d'arbres.

Dans quelques pays il  
existe encore d'autres motifs  
d'intervention.

Influence sur le climat  
(Madagascar, sud de la France

par de pluie, dévastée par l'ef-  
facement des forêts).

Défense contre les oura-  
ches en Suisse.

Défense contre les sabots  
mouvement  
(Brofie, Dauemare d.)

Dans tous les cas où la conservation des forêts pour l'intérêt public est nécessaire, on ne peut pas laisser aux administrations locales la libre disposition.

Les administrations de communes sont comme des particuliers et administreront plus mal. L'intérêt public peut se trouver en opposition avec celui des communes comme avec celui des particuliers.

X  
Abolir des servitudes destinées à certains: comme le droit de chercher peut pas non plus sans cher du bois ou d'industrie dans un danger abandonner au profit d'une forêt; - la communauté tribale: olivier. entre plusieurs villages.

Refus contre l'incendie plantations d'arbres contre les insectes qui utiles ou à troublé font minent le forêt. Pour encourager la utile l'établissement de la liberté partout où elle séparatives où on peut s'en est permisible et au contraire facillement empêcher les gens de courir.

144

Il y a des pays où des forêts  
immenses ne sont d'aucune  
utilité quelquefois même  
de, abîmant à la prospérité.

En Russie beaucoup de  
bois n'appartiennent à  
personne, - en Amerique  
on en doit exterminer pour  
cultiver la terre. Le climat  
dans beaucoup de terres  
nouvelles s'améliore lors  
qu'on abat les forêts.

Dans ces circonstances  
les mesures du gouverne-  
ment ont une tendance  
inutile.

Provoquer des débouchés  
accorder des avantages à  
celui qui abat des bois  
parce qu'il améliore la  
situation du pays.

Tirer profit des industries  
qui consomment du bois,  
fabriques de ferme, fau-  
series, poteries &c.

*Industrie manufactur.  
rière.*

Cod. civ.). Ut huiusce juris compos sit , magistratus auctoritas non requiritur ; moree enim sunt renovenda , ut maritus uxori obcesse nequeat.

Sigillo autem secundum leges obrupto , aestimatorum fit inventarium ; resque a estimatis (art. 270 Cod. civ.) uxori reddere , aut de earum pretio restituendo ut seqüester a judice constitutus cavere art. 2260 Cod. civ. maritus tenetur.

5° Ut uxor (art. 271 Cod. p.) negotia juris , a marito lite pendente facta , rescindere possit , oportet eam in juribus ab eo fraudari. Ut fraus autem adsit , requiritur ut maritus sciens , atque revera afferat uxori detrimentum.

### Caput Quartum.

### DE EFFECTIBUS DIVORTII QUOD THORUM ET MENSAM.

L'industrie manufacturière  
tient de très près aux insi-  
tutions qui ont fait main-  
tenir la liberté en Europe.

Les communes. La libe-  
té était alors d'exception.  
elle est maintenant de  
droit commun

C'est la raison pourquoi  
les institutions des temps  
antérieurs ne conviennent  
plus pour faire fleurer  
l'industrie. C'est d'as-  
sez général dans lequel  
on doit considérer les  
lois et règlements relatifs  
à cette branche de l'in-  
dustrie

Comme nous avons  
déjà traité les grandes  
questions qui se rapportent  
aux manufactures  
et aux métiers nous n'a-  
rons qu'à traiter de quel-  
ques autres institutions  
qui s'y rapportent égale-  
ment.



x  
Corporations  
Prohibitions  
Brevets d'invention.  
Fabrique, ou gouvernement

aberrans en général que  
la plupart des restrictions  
qui sont condamnées  
par la science, procurent  
des avantages à certains  
producteurs et leur im-  
posent au reste des charges.

Lorsqu'on veut abolir  
ces institutions le pro-  
blème pour les législa-  
teurs est de ne pas faire  
injustice à ceux qui ont  
supporté des charges et  
qu'on priverait de l'an-  
tis avantages que y cor-  
respondent par une  
abolition totale. Si ceux  
qui ont été appartenus  
compagnons et qui ont  
fait des sacrifices, pour  
être maîtres ne devraient  
pas être privés de tous  
leurs droits sans indem-  
nité.

---

Le reste est que lai ne peut  
pas être considérée comme  
un droit acquis, de sorte  
que que les abus ne paun-  
nacent jamais être corri-  
ges.

On ne peut avouer également  
que à des sacrifices que les  
institutions ont force à  
faire.

une restriction qui existe<sup>2</sup>  
encore dans beaucoup de  
pays, c'est de considérer  
les fabriques, et la plupart  
des métiers comme indus-  
tries des villes, que l'on ne  
peut pas permettre d'établir à  
la campagne.

En Allemagne c'est encore cette restriction n'a  
une question sérieuse. pas un fondement réel.  
Beaucoup de villes ont l'annable.  
perdu de leur importance dans la plupart des pays,  
par cette liberté.

Il y a en des institutions  
pour garantir la bonne  
qualité des marchandises.

Cela ajoute une restriction à celle des corporations.

On préféreraient la matière première, — la forme — les procédés de fabrication, les règlements sont très anciens. En France Caderousse a fait beaucoup : sur la fabrication des soies, des draps, des chapeaux, des toiles &c.

C'était afin que l'empa-

longeur, largeur, nombre  
des fils d.

Epagne de l'année et  
maisons pour blanchir  
les tissus.

brigait le mieux possible,  
les règlements étaient de  
instructions pour les fa-  
bricants, et contre la fraude.

Heure après lui on les  
a canarisés et rendu plus  
stricts.

<sup>+ 34</sup> L'effet a été que l'indus-  
trie est restée italienne,  
ne; - les Anglais n'a-  
mant plus ces réfresci-  
(depuis leur révolution  
tion), ils firent des pro-  
gresses et ils éclipsèrent les  
Français.

Sous l'Empire on y ren-  
nait Art 413 du Code pé-  
nal. Plusieurs décrets

\* Des marques de fabrique, ont introduit des nettoie-  
des etampilles des auto-  
mobilistes locales.

On voulait aussi empêcher les fa-  
briqués pour la produc-  
tion des marchandises  
anglaises.

A ce gouvernement doit ne-  
prendre les commerçants,  
mais il ne doit pas faire  
le fabricant se faire  
les bons procédés contre  
son gré.

Le but de diriger les fa-  
briques ne peut pas être  
admis. Le législateur ne  
peut pas l'atteindre avec  
succès. Le droit des conges-  
mattours doit diriger les  
producteurs.

Mais un but raisonnable  
est de prétendre que les con-  
gommattours ne soient pas

3

troupiés par des moyens trau-  
dulement.

La bonne foi est une des ba-  
ses de toutes les transactions  
dans la Société; il est de  
l'intérêt de l'industrie de  
l'écartier.

Ce n'est pas une conser-  
vance loyale que celle qui  
emploie la mauvaise  
foi.

Le producteur malhon-  
nête gagne souvent le dé-  
bit pour les autres aufi-  
ble que pour lui-même.  
Ex: Le. Français drapier  
dans le Léman; - diffé-  
rentes marchandises vendues  
en Amérique.

Il est bon d'après ces prin-  
cipes de garantir les objets  
tous qui contrarie la fraude,  
dans les cas où une pro-  
tection ordinaire ne suf-  
fit pas pour la prévenir.  
La garantie des objets dor  
et d'argent

Quelques autres objets me-  
mportunent: les draps pour  
lesquels on emploie de la  
laine de différentes espèces,

sabots ribotés, ont un vernis  
qui se cache par la tension  
sur le vernis et la pénétration  
on admet pour cela un estampe-  
men au foulon. Cela a lieu  
en Angleterre.

Savon de Marseille fait  
avec l'huile d'olive, il  
est très difficile de la  
reconnaître du savon  
fait avec d'autre huile  
ou de la graisse. Pour cela  
les lois françaises prescrivent  
une marque spéciale pour  
les différents savons.

Les couteaux qui ne cha-  
gent pas.

Dans ces cas on admet  
l'intervention de l'auto-  
rite qui fait certifier par  
des renommes la qualité  
qui attache à ces produits de ces objets.

On peut aussi punir  
un fabricant de  
comme un délit le fabrication  
qui attache à ses produits  
des étiquettes qui sont  
contraires à la vérité, mais  
il faut spécialiser les cas  
(marchand de vin ?)

Sur autre point c'est  
la marque que les fa-  
bricants appliquent à  
leurs marchandises et qui  
doit inspirer la confiance  
que mérite le fabricant.  
La loi doit punir ceux

1444

employent la marquise  
ou le nom d'un autre,  
— même ceux qui mettent  
un faux nom de l'endroit  
comme Nerrier, à la place  
de Nerrier d'...

Il est bon que les maga-  
gins ou la chambre  
de commerce puissent  
ajouter une estampille  
ou un certificat qui  
assure l'exactitude du  
nom du fabricant.

Mais on demande  
S'il faut rendre l'épreu-  
ve des objets difficile  
à reconnaître obliga-  
toire ? Il paraît que  
non. Les matières d'or  
et d'argent peuvent être

S'interventions peut se faire, toutes acceptées.  
Mais aux cas où le fabricant ou peut laisser libre  
et le consommateur le dé, aux fabricants de ne pas  
laisser. Lorsque ces produits  
à l'examen et aux achete-  
teurs de le payer de la sa-  
nité qu'on leur offre.  
On est sur alors de ne  
pas entraîner les indus-

trial.

La même liberté doit être laissée aux fabricants d'appliquer à la marchandise leur nom, l'en droit, et une des étiquettes pour laquelle il sera pris en cas qu'elle fut

\* La loi française force la jumelle.

les fabricants de guincale \*  
ne se contenteront d'une autre  
nom sur leur marchandise, que  
l'on peut admettre des  
chandele.

On établit quelques-unes  
des institutions principales  
dans ce but. Ex. L'épreuve  
du thé à Rotterdam.

Ces fabricants peuventable

min dans l'intérêt du com-

mmerce extérieur. Drap par

le Levant, sois en état  
de la cargaison et la con-  
grem peuvent être conta-  
tées. Ex.

Faut-il dépendre de con-  
trepartie les marchands, ou  
mieux les étiquettes être

L'intervention du gouvernement  
pour maintenir la qualité des pro-  
duits est souvent nécessaire  
sous pour d'autres motifs  
que pour l'industrie elle-  
même

\* et la marchandise du  
fabriquant

L'épreuve des armes a  
peu d'avantage toujours être  
obligatoire dans l'intérêt  
pour les années de traité n'est de  
pas donner.

L'épreuve des armes a  
peu d'avantage toujours être  
obligatoire dans l'intérêt  
de l'humanité  
en Angleterre aussi

4

La salubrité commande de veiller à ce que les commestibles et les boissons ne soient pas préparés d'une manière dangereuse. Les lois pénales s'y opposent relativement au vin au vinâgrie.

Le pain mêlé de sulfate de cuivre

Buvore avec de la céruse.

---

Il paraît même que le jaunissement peut utilement intervenir pour déjouer certains procédés qui sont être directement nuisibles présentant quelque danger ou inconvénient pour la salubrité ; Et l'emploi de naphtaline d'intérieur de cuire par des boissons ou des commestibles ; - la manière de pétrir le pain.

---

La falsification de boissons qui elle soit nuisible à la santé, devrait-elle être punie. Art 475 n° 6 du code pénal. 2.

La forme et le poids peu-  
vent quelquefois être pré-  
scrits pour éviter les frac-  
des dans la vie communale  
pour le pain, le beurre,  
les fromages &c. - Ces pré-  
scriptions doivent toujours  
être faites avec beaucoup  
de prudence.

---

Une intervention d'une  
autre nature a lieu dans  
les cas où les manufac-  
tures, ateliers ou usines  
sont dangereuses, insa-  
lubres ou inconvenables  
pour les habitations qui  
les aboivent.

Il faut pour établir  
de pareilles fabriques d'  
obtenir une autorisa-  
tion préalable qui n'est  
accordée qu'après une  
enquête de commado et  
incommado.

Cette restriction est faite  
dans l'intérêt des habitants  
en général.

En France il y a 212 mal-  
fabriques so pour lesquelles

\* arrêté 31 janv 1824.

5

il faut avoir une autorisa-  
tion préalable. Secrét 15 octbr  
1820. cher nous il y en a  
77. — Elles sont divisées  
en trois classes. Il faut  
avoir l'autorisation du  
Roi pour 6, — des états  
députés de la province pour  
45 des autorités locales  
pour 26.

En Angleterre il y a très  
peu de ces restrictions; dans  
la plupart des autres pays,  
il faut avoir des permis-  
sions préalables pour toutes  
fabriques.

Par des motifs sembla-  
bles, le gouvernement in-  
tentionne quelquefois pour  
prévenir des dangers ou  
des inconveniens dans les  
fabriques. Ex.

Mesures de précaution  
pour les machines à va-  
pent, — dépense d'en em-  
ployer à haute pression  
pour certaines fabriques.

Précautions dans les  
dangeros aux feu.

Ordre de bouler la fumée.

Abattoirs.

Eelles ont commencé en  
1798 à Paris.

Ateliers sous les prisons.

Les Expositions sont-elles  
utiles pour l'industrie  
manufacturière

C'est une institution fran-  
çaise.

Il ne suffit pas qu'on  
produise bien, il faut en-  
core qu'on ne produise  
pas trop cher.

Chambres ou

Conseils de manufac-

tories,

Faut-il encourager

ment

Peut-être le voit-il bon

de pouvoir compenser

les produits indigènes

avec ceux des autres pay-

ou accorde des étaup., Tardemites.

Tous de droit en faveur Faut-il encourager la  
de quelques manufac. construction des manufac-  
turies

## DISSERTATIONIS CONSPECTUS.

---

---

Dissertatio mea duas continebit partes.

In primo capite de effectibus absentie ad matrimonium spectantibus tractabitur, de quibus exponetur in pluribus paragraphis, in quibus itidem quaestiones resolventur. Igitur paragrapho primo in quæsitionem inquiretur an absentia matrimonium dissolvat?

In secundo paragrapho: quinam illi sint qui matrimonium ab absens conjugé contractum infirmare possint?

In paragrapho tertio: an, ad matrimonium istud infirmandum, requiratur ut absentiae declaratio pronuntiata fuerit?

In paragrapho quarto: quid novo codice belgico quoad matrimoniū nullatis petitionem immutatum sit?

To *memorando* empta: animam secundarum nuptiarum sua ab

La liberté est tout élément.

Les institutions ont en général pour but de faciliter les transactions du commerce.

Il faut considérer comme tels ces

Foires,

marchés

Bourses,

Casermes.

Dans le moyen-âge  
les foires ont été animées,  
par les pèlerinages.

Les foires étaient plus  
importantes dans les  
temps où les échanges  
n'étaient pas aussi fré-  
quents et aussi faciles.

Il y en a qui sont seules  
de réunion pour les com-  
merciaux des différents pays.

Lippe, Franche-Comté, Potsdam

Dans la plupart des pays  
il n'y a plus de foire de cette  
espèce.

Il ne dépend pas du goû-  
tlement de la crois-

il procurent des lacunes,  
indiquent l'endroit où  
l'Espagne ou les négociants



Tant invité à le renouveler pour  
nouvelles et échanger leurs  
marchandises. magasins,  
lurets, police, justice.  
franchises ?

Les fouilles, ordinaires ou  
spéciales ne sont que pour  
les environs et ne sont plus  
plus importantes.

Il y en a pour différentes  
marchandises, cependant  
différentes, carrie & .

Les marchés, tantôt ces  
semaines, tous les jours.  
c'est toujours la facilité  
pour les échanges.

Le temps des foires est  
fixé par l'autorité supérieure, vient pour l'ordre et  
la sécurité des habitans, la salubrité ; séparent des  
des environs. L'administration inter-  
fère pour l'autorité supérieure, vient pour l'ordre et  
la sécurité des habitans, la salubrité ; séparent des  
foires au moins les choses  
muisibles, &

Elle ne doit pas faire à  
nouvelles exclusivement aux

\* Les mesures contre le cal, faire au marchés,  
portage sont en opposition. Les règlements contre les  
avec la liberté de commerce répondants sont basés sur  
tous contre les empêchées.

Sur ce principe.

<sup>2</sup> On peut considérer comme une exception à cette règle la défense de vendre ailleurs qu'à la salle de la viande.

Le poêle en est également dans la maison. Les charcutiers faisaient une classe à part.

Les autres halles sont des marchés facultatifs. Comme une institution anomale il faut mentionner la carafe de Paissy à Paris ainsi que la carafe de la maree.

Tout le poinçons le, qualifiant pour faire tenir au boîtier le pris ? C. P. 419, 20

Il faut punir les mauvaises fraudulences, mais l'accord entre le négociant et l'autre ne suffit pas.

Les bouches sont les points de réunion pour les commerçants, les canotiers.

Elles sont instituées par l'habitude; l'autorité ne fait que les reconnaître et elle interroge quelqu'un pour le bon ordre.

S'au établit aussi dans le  
endroit de commerce des  
bureaux de pelage, même,  
de jaugeage; - ces établis-  
sements sont utiles mais leur  
emploi doit être facultati-  
tif. Ils sont utiles auf-  
si en cas de contestations.

---

On peut considérer com-  
me très important pour  
le commerce le soin que  
prend le gouvernement  
pour les routes et ce ca-  
naly. Les règlements  
de la navigatian et de  
la voie ont pour but  
d'en régler l'usage dan-  
l'intérêt de tous, et la  
sûreté publique.

Les postes, doivent aussi  
être utiles au commerce.

---

Les ports et mesures  
sont négligés par le gou-  
vernement. Cela est dans l'in-  
térêt de tous, pour l'uni-  
formité et pour prévenir  
les fraudes.

---

170

La même chose érite pour  
la monnaie, nous en avons  
déjà parlé : Le banque, et  
l'impression de papier de cir-  
culation ne peuvent plus  
non plus être laissées abso-  
lument libres.

Il se présente chez nous  
une question sur le deuf  
étalons qui existent pour  
ce fait (comme en France  
par le droit). On pourra  
facilement y remédier.

Pour la circulation  
de l'argent français la  
loi ne peut pas brouiller  
terreneur. Cela est érite ordi-  
nairement sur les fran-  
çaises ; pas l'habitude au  
français pour faire tous les  
comptes en argent du pays  
colonies papier.

---

Le commerce étranger  
ne peut pas se passer de  
l'intervention du gouverne-  
ment.

Protection par la marine.

Agens diplomatiques et consulaires dans le pays étranger

Il faut que partant le commerce, auf trouvent des autorités qui le protègent.

Justice entre les compagnies.

des établissements portuaires, chambres, magasins, factories, les colonies aussi ont une si grande importance sans ce rapport.

Les gouvernements des pays commerciaux ne peuvent pas seulement protéger le commerce étranger il parvient aussi à procurer des débouchés par les relations diplomatiques. Mais nous déjà parlé des traités de commerce, toutes les autres relations y contribuent également.

L'Angleterre a surtout

suivi cette direction dans la  
politique. On doit admirer  
à cet égard la hardiesse et  
les vues étendues; mais  
les moyens n'ont pas toujours  
été très bayants. Grez, Per-  
tugais.

Votre gouvernement a été  
très favorablement dis-  
tingué à cet égard et n'a  
jamais eu le reproche  
fondé de déloyauté.

---

Le commerce étranger  
doit quelquefois être  
soumis à quelques res-  
trictions dans d'autres  
intérêts;

quarantaine

hostile fait scâne.

L.